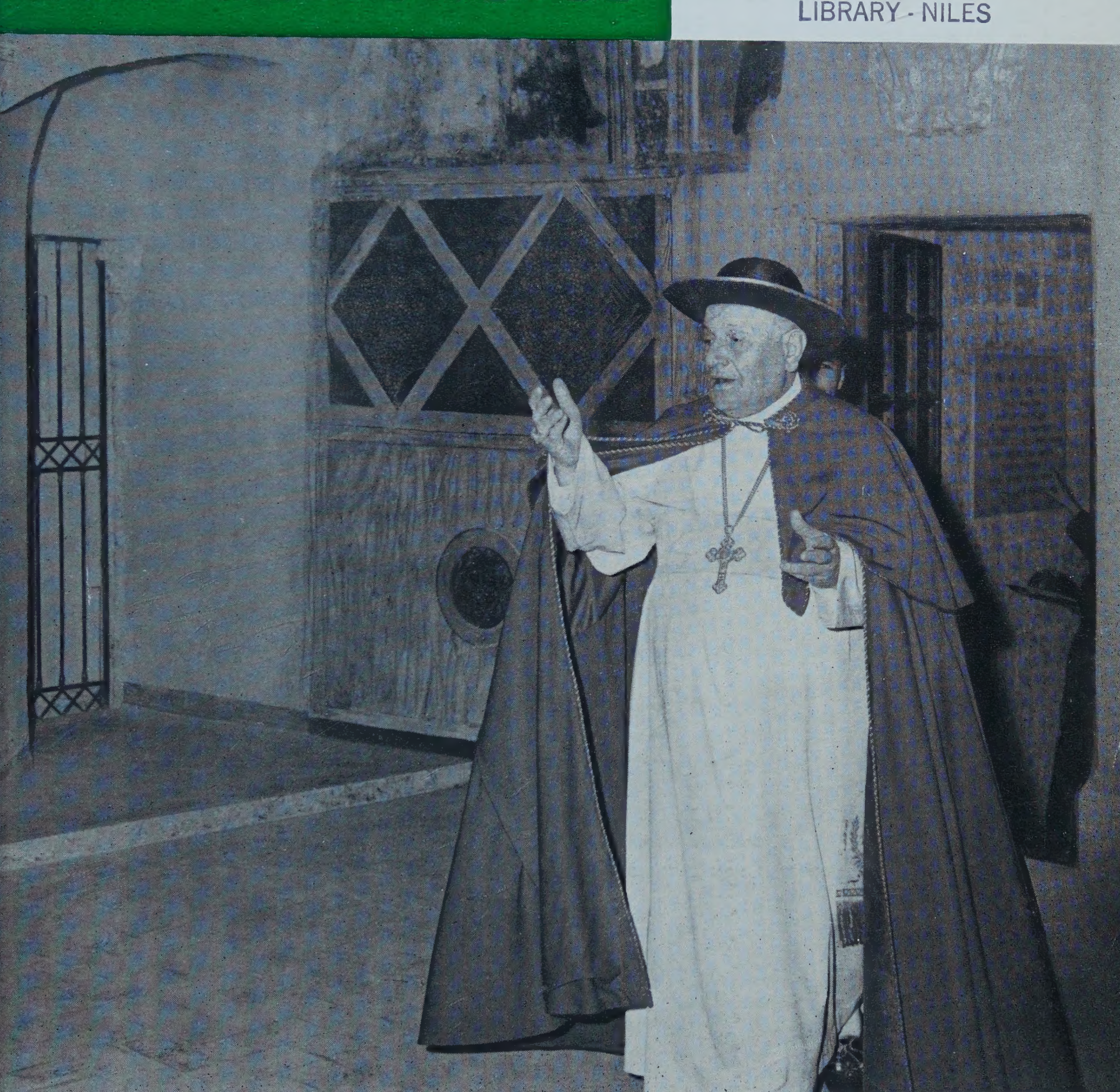
INFORMATIONS catholiques internationales

NUMERO SPECIAL
N° 135 — 1er Janvier 1961



« Voyez, frères, ceci est l'Eglise du Christ ; venez, venez... »

1,25 N.F

L'EGLISE EN ETAT DE CONCILE

No. 135-153

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

DIRECTEUR : Georges HOURDIN — Directeur adjoint : J.-P. DUBOIS-DUMEE — Réd. en chef : José DE BROUCKER

SOMMAIRE DU N° 135

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Abonnements ordinaires	France	Etranger
Le numéro	1,25 N.F.	1,50 N.F.
Six mois (12 numéros).	13 N.F.	16 N.F.
Un an	25 N.F.	29 N.F.

Abonnements de soutien	France
Six mois	20 N.F.
Un an	30 N.F.

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17e — Tél. CAR. 85-86 - C.C.P. : PARIS 8210-20

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur - Paris

135

INFORMATIONS catholiques internationales

1er JANVIER 1961

Le Concile et l'année nouvelle

NOUS avons entendu dire récemment à des incroyants, ou à des mal pratiquants, que le prochain concile était pour l'Eglise catholi-
e « le concile de la dernière chance ». La réflexion
t évidemment ridicule. Il n'y a pas pour l'Eglise
Christ de dernière chance. Il y a une fidélité qu'il
faut assurer à travers les changements du monde
un enseignement de vérités stables qu'il lui faut
nner à des hommes vivants sous des cieux histo-
ques différents. La réflexion, pour déplacée qu'elle
it, traduit pourtant bien l'attente d'une partie de
pinion publique, même dans certains milieux chré-
ens. C'est cette attente que, au seuil de l'année
61, nous voulons, une fois encore, rappeler parce
e, là où nous sommes placés, il est de notre devoir
le faire.

Le XXe siècle est largement entré dans la dernière
rtie de sa course. On voit déjà ce qu'il apporte à
listoire. Cet apport est considérable. Il s'agit d'un
uleversement profond. Le développement fou-
oyant de la population, la révolution sanitaire,
chnique et matérielle ; la rapidité, chaque jour
crue, des communications ; l'unité du monde créé
i est en marche ; l'apparition de l'athéisme ; la
nfrontation des grandes religions entre elles ; les
ciens cloisonnements sociaux, partout brisés ou en
ie de rupture ; tout cela change de bout en bout
s conditions de vie, accroît notre puissance, donc
s responsabilités, ouvre à notre intelligence émer-
illée des perspectives nouvelles, éveille en nous
grand appétit spirituel. Une violente interroga-
n s'élève, alors, vers l'Eglise. Des mains se tendent
rs elle sur toute une partie de la planète. Les mas-
s matérialisées, déchristianisées, abruties par le
nfort et la publicité, enivrées par la machine et
vitesse savent, en effet, encore obscurément, ce
e le Christ représente. Il leur semble que Son
sage est obscurci. Elles voudraient mieux voir Son
lise dans la nudité de la foi et trouver auprès de
grand corps de vertu et de vérité, que celle-ci
présente toujours à leurs yeux, l'accueil intelligent
charitable dont elles ont besoin.

Les religieux et les prêtres qui, sans collabora-
urs laïcs, composent les commissions préparatoires
concile, portent donc une responsabilité spirituelle
asante. Je suis assuré qu'ils seront jugés au der-
er jour, et nous avec eux, sur la façon dont ils
ront répondu à cette immense attente des foules.
leur est moralement impossible de ne pas s'informer, tout au moins avant d'établir l'ordre du jour du concile, sur la situation exacte du monde moderne et de l'apostolat dans le monde. Ce concile qu'ils préparent avec soin n'est, certes pas, le concile de la dernière chance. C'est assurément celui d'une Eglise incarnée, qui doit plonger ses racines dans le XXe siècle finissant...

Je ne suis pas théologien. Je ne sais pas, et je n'ai pas à savoir ce que sera la réponse des Pères du concile. Je sais que des millions d'êtres humains, baptisés ou non, seraient profondément scandalisés si l'Assemblée œcuménique ne répondait pas à la question par eux posée, si elle passait à côté de ce problème qui est le problème essentiel de notre temps. Les masses du XXe siècle ne demandent pas du tout que la réponse à leur attente ne soit pas exigeante et transcendante, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas en résonance avec l'Evangile. Bien au contraire. Elles ne demandent pas la facilité. Elles demandent que la réponse faite par le concile s'adresse bien à elles, qu'elle les concerne directement, qu'elle les comprenne, qu'elle s'exprime en un langage accessible à tous, qu'elle tienne compte de leurs conditions de vie et des problèmes moraux, dont certains sont neufs, auxquels elles sont affrontées.

L'année 1961 est devant nous. Elle tiendra certainement pour les raisons que nous venons de dire, une place importante dans l'histoire de l'Eglise. Nous souhaitons à tous ceux qui travaillent à la préparation du concile et à tous nos lecteurs les lumières, le renoncement et la joie qui feront cette année féconde. Nous leur souhaitons à tous, dans ces années difficiles et cruciales, le sens comme le goût de la vérité.

G. HOURDIN.

NUMÉRO SPÉCIAL

AVEC nos vœux de bonne année, nous vous offrons un numéro spécial. Il compte 44 pages, dont deux seulement d'informations. Tout le reste, ou presque, est consacré au concile. Nous avons régulièrement tenu nos lecteurs au courant de sa préparation. Nous continuerons de le faire. Mais, avec l'ouverture de la phase « préparatoire », dernière étape avant la réunion, le moment nous est paru venu de faire le point. L'ensemble de notre étude n'est peut-être pas d'un abord facile. Nous nous en excusons. Mais pour la première fois se trouvent rassemblées les informations de base indispensables. Ce numéro est un instrument de travail.

Le message de Noël de Jean XXIII :

LA VÉRITÉ

« Nous avons vu sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité », (Joh. I-14). Vénérables Frères et chers Fils répandus dans le monde entier, paix et bénédiction apostolique. Veuillez accueillir les vœux de Noël que nous avons la joie de vous présenter. »

C'est par ces mots que Jean XXIII a commencé le message de Noël que, le 22 décembre à 20 heures, il a prononcé à la fenêtre de son bureau, face à la place Saint-Pierre illuminée. Ce message s'ouvre sur une longue méditation richement nourrie des Saintes Ecritures. Il se poursuit et s'achève en forme de sermon ou d'exhortation. L'une et l'autre partie ont un même thème : la Vérité.

« Grâce et vérité », *écrit saint Jean.* « O combien nous aimerions vous parler plus longuement de cette grâce, *dit Jean XXIII,* de cette bienveillance, de cette bonté. Mais Nous devons vous confier, chers Fils, que c'est surtout vers la vérité que Notre esprit se sent élevé. » *On se souvient que dans les premiers mois de son pontificat on prêtait à Jean XXIII l'intention de consacrer sa première encyclique à ce thème : la vérité.*

Citant abondamment l'Ancien et le Nouveau Testament, empruntant parfois leur style, le pape s'attache à rappeler la nature de la vérité — qui n'est pas une convenance sociale mais est tout à la fois de l'ordre de la nature et de l'ordre et de la grâce — et de ses rapports à Dieu et à l'homme. « Saint Augustin, pour désigner le Verbe divin, apparu à Bethléem, le nomme immédiatement la Vérité. » *La vérité* « est communication venue de Dieu. Entre l'homme et la vérité, il n'y a pas qu'un simple rapport accidentel, il existe un rapport nécessaire et essentiel. » « Pour les âmes créées par Dieu et destinées à l'éternité, la recherche et la découverte de la vérité sont naturelles, car elles constituent l'objet premier de l'activité intime de l'esprit humain. »

Un quadruple devoir

Dans la seconde partie de son message, Jean XXIII lance « une solennelle invitation » *à vivre dans la vérité* « selon le quadruple devoir de penser, d'honorer, de dire et de faire la vérité ».

« Avant tout, par conséquent, penser la vérité, avoir des idées claires sur les grandes réalités divines et humaines, de la Rédemption et de l'Eglise, de la morale et du droit, de la philosophie et de l'art, avoir des idées justes, ou chercher à s'en former de façon consciencieuse et avec loyauté. On voit malheureusement presque tous les jours rapporter ou discuter les questions avec une légèreté déconcertante, fruit de l'impréparation — c'est le moins qu'on puisse dire. (...)

» Honorer la vérité, c'est une invitation à être un exemple plus lumineux dans tous les secteurs de la vie, individuelle, familiale, professionnelle et sociale. La vérité nous rend libres. Elle ennoblit celui qui la professe ouvertement et sans respect humain. Pourquoi donc avoir peur de l'honorer et de la faire respecter ? Pourquoi s'abaisser à des accommodements avec sa propre conscience, accepter des compromis en évident contraste avec la vie et la pratique chrétiennes, alors que celui qui a la vérité devrait être convaincu d'avoir avec soi la lumière qui dissipe toute obscurité et la force entraînante qui peut transformer le monde ? Est coupable non seulement celui qui défigure délibérément la vérité, mais l'est également celui qui, par peur de ne pas apparaître complet et moderne, la trahit par l'ambiguïté de son attitude (...).

» Ensuite, dire la vérité : est-ce que la leçon de la mère qui met son enfant en garde contre les mensonges n'est pas la première école de la vérité ? De simple habitude, de coutume apprise dès les premières années, elle devient une seconde nature, et prépare l'homme d'honneur, le chrétien parfait, à la parole prompte et franche, et s'il était nécessaire au courage du martyr et du confesseur ; tel est le témoignage que le Dieu de vérité demande à chacun de ses fils.

» Enfin, faire la vérité : elle est la lumière dans laquelle toute la personne doit baigner et qui donne la valeur à chacune des actions de la vie. Elle est la charité qui engage à exercer l'apostolat de la vérité pour en répandre la connaissance, pour en défendre les droits, pour former les âmes — spécialement les âmes sincères et généreuses de la jeunesse — à s'en laisser imprégner jusque dans ses fibres les plus intimes.

« Une conjuration diabolique »

« Penser, honorer, dire et faire la vérité. En énonçant ces exigences de base de la vie humaine et chrétienne, hélas ! une plainte monte du cœur aux lèvres : où est sur la terre le respect de la vérité ? Ne sommes-nous pas parfois, et même trop souvent, en face d'un anti-Décalogue éhonté et insolent, qui abolit le non, ce « non » qui précède l'indication nette et précise des cinq commandements de Dieu qui viennent après « Honore ton père et ta mère » ? La vie actuelle n'est-elle pas pratiquement une révolte contre les cinquième, sixième, septième et huitième commandements : « Tu ne tueras pas, tu ne seras pas impur, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de faux témoignage » ? C'est actuellement comme une conjuration diabolique contre la vérité. (...)

» Chaque jour, nous le constatons, la tempête qui sévit plus fort sur certaines régions du monde menace ainsi l'ordre social et, avant tout, tant d'âmes faibles, plus hésitantes que malveillantes et méchantes. Aussi, en ce retour de Noël, voulons-Nous adresser la parole à ceux qui ont les plus hautes responsabilités dans l'ordre public et social, et les inviter, au nom du Christ, à porter la main à la poitrine et à se faire honneur aux jours du danger général. Il s'agit, en réalité, du bien commun et toute distinction entre grands et petits dans la vie doit se résoudre en effort unanime et communautaire. »

« Ne vous prêtez jamais à la contrefaçon. »

C'est alors que Jean XXIII en appelle, « en tant que prêtre » *aux chefs d'Etat ou d'administration, aux éducateurs, parents et maîtres,* à « ceux qui influent sur l'opinion publique (...) au moyen de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma, des concours et des expositions en tous genres », *aux écrivains, artistes et metteurs en scène :* « Chers Fils, ne vous prêtez jamais à la contrefaçon de la vérité. Ayez en horreur.

» Ne vous servez pas des dons merveilleux de Dieu que sont la lumière, les sons, les couleurs et leurs applications techniques et artistiques, typographiques, journalistiques, audio-visuelles, pour fausser cette inclination à la vérité naturelle à l'homme, sur laquelle s'élève l'édifice de sa noblesse et de sa grandeur ; ne vous en servez pas pour conduire à la ruine des consciences non encore formées ou incertaines.

» Ayez une sainte terreur de répandre les germes qui profanent l'amour, dissolvent la famille, ridiculisent la religion, ébranlent les fondements de l'ordre social, car celui-ci s'appuie sur la discipline des impulsions égoïstes et sur la concorde fraternelle, respectueuse des droits de chacun. Collaborez, au contraire, à rendre toujours plus pur et moins souillé l'air que l'on respire — les premières victimes sont les innocents et les faibles — sachez construire avec une persévérance sereine et une application inlassable les fondations d'un temps meilleur, plus sain, plus juste, plus sûr. »

« Aucune épouvante »

La sérénité de Jean XXIII est bien connue. L'humanité, dit-il explicitement, a connu des heures bien plus redoutables que les actuelles. « Actuellement, l'humble successeur de saint Pierre n'éprouve aucune tentation d'épouvante. Nous Nous sentons fort dans la foi et, aux côtés de Jésus, Nous pouvons traverser non seulement le petit lac de Galilée mais encore toutes les mers du monde. La parole de Jésus suffit à sauver et rend vainqueur. »

Le concile à la mi-temps de sa préparation

L'ÉVÉNEMENT RELIGIEUX LE PLUS IMPORTANT DES TEMPS MODERNES

par Jean-Pierre **DUBOIS-DUMÉE**

OUS voici arrivés, selon toutes probabilités, à mi-chemin de la préparation du concile. Depuis ce 25 janvier 1959 où Jean XXIII en a fait l'annonce inattendue en la Basilique de it-Paul-hors-les-Murs, que de progrès accom- ! Tous les évêques du monde ont été consultés, si que les nonces, les chefs des grégations religieuses, les rec- rs ou professeurs de facultés et versités catholiques. Leurs ré- ıses, parfois très longues et très ìressantes, ont été triées, clas- s, mises en fiches avant d'être primées. Plusieurs volumes sont à publiés.

ıe 14 novembre, nous sommes rés dans la deuxième période de paration. Après la consultation : amen et la discussion. Près de t cents conseillers et consulteurs t actuellement au travail dans commmission et deux secréta- s. Ils rédigent des notes écrites, ticipent à des réunions plus ou ins fréquentes — ce qui prendra iron un an. Leurs propositions ont ensuite transmises à la com- sion centrale, que préside Jean III lui-même. Lorsque les 2.800 ques se réuniront à Saint-Pierre r la célébration définitive, une tie appréciable du travail sera achevée. Le 14 no- ıbre a été le premier acte public du concile, la iode actuelle est assurément décisive.

'est pourquoi deux membres de l'équipe des ıformation Catholiques Internationales » ont choisi moment de l'ouverture des travaux et de la ren- tre simultanée de toutes les commissions pour ıer à Rome une enquête serrée. Pendant qu'ils ltipliaient les contacts, rencontraient de nom- uses personnalités responsables, interrogeaient des nbres de chacune des commissions et de chacun secrétariats, les rédacteurs qui étaient restés à is dépouillaient les livres, les journaux, les revues parlent abondamment du concile depuis quelques mois ; ils constataient un exceptionnel bouillonnement d'idées à travers l'Eglise. Les enquêteurs, de leur côté, avançaient peu à peu dans la conviction que le concile dit « Vatican II » devrait être — et sans doute sera — l'événement religieux le plus important des temps modernes.



Une secousse sismique

Nul ne sait quel aboutissement auront les travaux quand sera achevé le cycle de la préparation (peut-être même faut-il se garder de certaines illusions ou de certaines impatiences), mais il est certain qu'un départ fulgurant et prometteur a été pris. Une sorte de secousse sismique ébranle actuellement l'Eglise, libérant les pensées les plus audacieuses et bouleversant les habitudes les plus enracinées. Des problèmes qu'on osait à peine discuter autrefois, apparaissent tout naturels. Cette atmosphère de confiance, de liberté, en même temps que de fidélité totale, frappe tous les visiteurs. La grande famille qu'est la communauté catholique, actuellement représentée par des conseillers et des consulteurs de tous les pays et de toutes les spécialités, traite ses affaires avec une lucidité, une ardeur et un sérieux qui sont certainement, déjà, la grâce du concile. Plusieurs nous ont confirmé qu'ils faisaient de cette préparation leur occupation prioritaire et qu'ils étaient décidés à s'y consacrer totalement. Aucun concile, avant Vatican II, n'a été précédé d'un travail aussi intense ni d'une consultation aussi large.

Ce n'est pas seulement un secteur qui est atteint. De commission à commission joue une sorte de solidarité, un esprit commun, renforcé par la nécessité d'établir des connexions internes : tant de problèmes se posent qui relèvent à la fois de plusieurs secteurs ! Ce n'est pas un remous, ici ou là, qui soulève une

partie de l'Eglise, mais une grande vague qui la porte tout entière.

Déjà d'ailleurs des résultats sont acquis : la création, par exemple, d'une commission pour l'Apostolat des laïcs, amorce peut-être d'une congrégation qui serait chargée de ce secteur en plein développement ; la création aussi d'un secrétariat pour l'unité : initiative capitale si l'on veut bien songer qu'il n'y avait encore, dans l'Eglise catholique, aucun organisme spécifique pour suivre l'immense problème de la réunion des chrétiens et pour servir d'instrument de dialogue. La visite à Rome du Dr Fisher, archevêque de Cantorbery, est la conséquence directe de cette création.

Ce ne sont là que des premiers pas. Mais les premiers pas sont ceux qui coûtent et qui engagent l'avenir. Même si le concile ne devait résoudre que quelques problèmes de discipline et d'organisation — or il fera bien davantage — même s'il devait décevoir les espérances les plus raisonnables, même s'il devait apparemment échouer (mais qu'est-ce que cela signifie ?), le seul fait de sa convocation et de sa préparation telle qu'elle a été entamée représente un élément nouveau, un changement de climat dont l'importance ne saurait être minimisée que par les malveillants. Alors que la tendance semblait être, depuis plusieurs décennies et même depuis plusieurs siècles, à la centralisation et à la concentration, au raidissement même, voici que les évêques sont tous invités à venir participer aux décisions, en apportant le poids de leurs expériences, si diverses. Rien n'est changé fondamentalement : aujourd'hui comme hier le Souverain Pontife peut exercer sa suprême autorité, même indépendamment du concours visible des évêques. Mais le concile manifestera que les évêques assemblés avec le Pape possèdent eux aussi et vraiment la plénitude du pouvoir (1). Par là on verra clairement que les orientations et les décisions sont celles de toute l'Eglise. Bref, pour employer un langage fort peu théologique, la dimension horizontale de l'Eglise se trouvera mise en valeur autant que sa dimension verticale, et cela n'est pas sans importance pour l'avancée du problème de l'unité chrétienne ni pour l'action de l'Eglise catholique dans un monde à la fois un et divers.

Mise à jour et unité

De quoi parlera le concile ? Nous n'en savons rien. Le fameux secret est bien gardé. Mais avant tout, la question n'a pas grand sens à l'heure actuelle. En effet, les réponses des évêques traitent littéralement de tous les problèmes : les plus souvent cités ont été mis à l'ordre du jour, et rien n'empêche les commissions d'en soulever et d'en approfondir d'autres.

Ce qui est certain, c'est que le concile sera plus pastoral que doctrinal (ce deuxième aspect n'étant évidemment pas exclu). Sauf imprévu, il n'y sera défini aucun dogme. La préoccupation majeure du Souverain Pontife est de lui donner une allure concrète, d'en faire sortir des points précis. Moins des condamnations que des orientations et des appels. Les mots qui reviennent le plus souvent à Rome, dans les discours ou les messages du Saint Père, dans les conversations particulières avec le personnalités responsables, sont ceux de renouvea spirituel à l'intérieur de l'Eglise, rajeunissement, purification, Evangile plus intensément et plus visiblement vécu, examen de conscience, révision de vi (en langage d'Action catholique), mise à jour (*aggiornamento*), enfin et surtout printemps. Jean XXII n'a-t-il pas défini lui-même l'idée de ce concil comme « la fleur spontanée d'un printemps inattendu » ?

Ainsi le concile sera-t-il amené à revoir les formes sous lesquelles se présentent les vérités de l Foi et la discipline qui régissent la vie de l'Eglise « L'éternelle jeunesse de l'Eglise doit se manifeste dans son extérieur, que les apports de l'histoire recouvrent nécessairement d'un revêtement tempore et par conséquent soumis au vieillissement et à l caducité » (2). On s'efforcera de rendre le visage d l'Eglise tellement plus attirant, pour tous ceux qu sont actuellement hors de son corps visible, qu'il éprouveront comme l'attrait irrésistible d'en fair partie.

Et, par là même, on voit mieux comment s'articulent les deux aspects de réforme interne et d'unit des chrétiens. En effet c'est d'abord à l'unité qu' fait rêver le concile. C'est sur ce point que l'attent est la plus vive dans le monde. Plusieurs déclarations justifient cette interprétation, et d'abord l'annonce un 25 janvier, dernier jour de la Semaine pou l'unité. Puis ce thème a paru s'estomper au profi de l'objectif interne — celui dont on parle le plu volontiers dans les milieux romains. Il serait regrettable qu'on oublie l'unité parce que c'est une tâch longue et difficile, longtemps laissée à des initiatives privées, maintenant confiée à un secrétariat spécialisé. Une sorte de décalage existe entre les orientations romaines actuelles, tournées vers les problèmes internes propres à l'Eglise, et les orientations qu'on trouve développées dans les revues, presque toutes tournées au contraire vers le problèm « externe » de l'unité. En fait l'unité reste bien, longue échéance, *l'espérance* du concile. Elle es étroitement liée à l'idée même du concile. Mais i faut d'abord renforcer et raviver ce qui a besoi de l'être au sein de la famille catholique. « Ensuite dit Jean XXIII, après avoir réalisé cette lourde tâche, ayant éliminé ce qui, de la part de l'homme pouvait faire obstacle à un acheminement plus rapide, nous présenterons l'Eglise dans toute sa splendeur et nous dirons à nos frères séparés, orthodoxes, protestants, etc. : Voyez, frères, ceci es l'Eglise du Christ. Nous nous sommes efforcés d lui être fidèles... Venez, venez : ceci est le chemi de la rencontre, du retour, venez prendre ou reprendre votre place qui, pour beaucoup d'entre vou est celle de vos pères » (3).

(*Suite page* 40).

(1) Conférence de Mgr Veuillot, *Semaine Religieuse* d'Anger 27 mars 1960.

(2) Lettre de Mgr Baron aux fidèles de Saint Louis des Fran çais, Rome, octobre 1960.

(3) Allocution aux dirigeants de l'*Action catholique italienn* septembre 1959.



Le concile à la mi-temps de sa préparation

ENQUÊTE A ROME

...r le palier, me tournant le dos, ...prêtre et un ouvrier fixent une ...ue au mur. Je lis : « Concile œcu...ique. Commission de... » Les têtes ...cachent la suite. Le prêtre se re...ne. C'est l'ami que je viens saluer. ...ous voilà chez nous, me lance-t-il, ...tenant au travail. »

...l'avoue, à ce point de mon en...e, je serre ces détails infimes mais ...rets avec des soins de collection... Comment, depuis des mois, ...s-nous imaginé la nature du pro...n concile ? A travers des allocu..., des études, des dépêches et des ...s. C'est déjà bien ainsi. Les spécia...s eux-mêmes ont saisi l'occasion ...ous alerter sur les « grands pro...es » de l'Eglise, qu'ils agitaient ...idiennement. Nous leur devrons de ...voir régler notre montre sur l'heu...u concile. Mais un concile ce n'est ...d'abord un catalogue de problè... encore moins un simple jeu de ...s mathématiques. C'est un ras...lement « physique ». En faisant ...oyage de Rome, les évêques de la ...ète emmèneront avec eux la vie ... chaude de leur troupeau. D'ici là ...ommes qui vont le préparer et qui ...se connaissaient le plus souvent ... travers leurs travaux ou leur ré...tion vont se voir, s'entendre, dis.... Pour conduire une aussi vaste ...prise, une « machine » est mise en route, on utilise des classeurs, des dossiers, des livres, des bureaux...

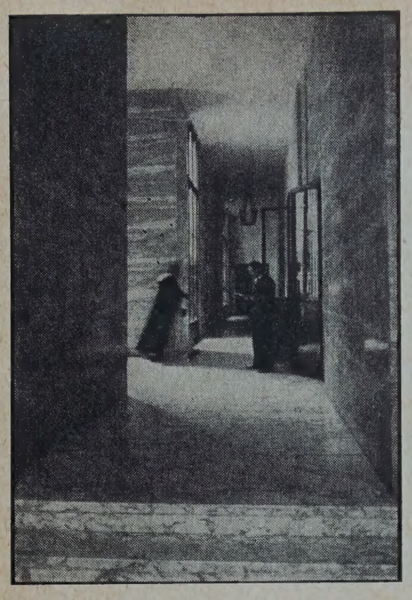
« Nous voilà chez nous ! »

Ce matin, voilà pour moi le concile enfin tiré de l'abstraction grâce à cette plaque d'un nouveau locataire, grâce à ce prêtre qui travaille dans une commission, me reçoit dans une pièce claire, s'accoude à un bureau métallique gris et bleu et retourne dans ses mains une chemise de carton imprimée au nom du « Vatican II ». A vrai dire le décor un peu froid fait très « efficace » : un fauteuil recouvert de cordoual bleu, une machine à écrire sur une tablette métallique, un bahut métallique... Les yeux cherchent d'emblée des graphiques et des tableaux de planning. Je devais retrouver le même mobilier dans d'autres commissions.

Mon interlocuteur a dit : « Nous voilà chez nous ». Comment ne pas saisir la phrase au bond pour amener d'un coup les questions relatives aux rapports de la curie romaine et des commissions préparatoires ? Ces questions on se les pose déjà lorsqu'on note que celles-ci et celle-là sont logées à la même adresse. Au bout de l'altière *Via della Conciliazione* tracée au cordeau, avant de se noyer dans la place Saint-Pierre, on trouve, se faisant vis-à-vis, deux immeubles neufs, posés sur des piliers carrés : les bâtiments (les Romains disent « les palais ») des congrégations romaines. Cette nouvelle cité administrative, bâtie par Pie XII, abrite également la plupart des Commissions chargées de préparer le concile.

— Ainsi vous êtes, dis-je, « locataires » de la curie romaine qui règle toutes les affaires ordinaires de l'Eglise ? Il ne s'agit pas ici de déprécier son style ou ses méthodes. Mais le concile est un événement extraordinaire bien que traditionnel. Il lui sera donné de briser des habitudes ; et des sept cents personnes (évêques, prêtres, religieux) qui le préparent, le pape doit attendre qu'ils fassent pénétrer un vent plus frais, qu'ils ouvrent des horizons nouveaux. Sinon, pourquoi les aurait-ils mandés des quatre coins du monde ? Cette rupture du train ordinaire est-elle possible dans la cohabitation des services conciliaires et des ministères habituels ? Il y a plus d'ailleurs : ici et là, les mêmes présidents ; et nombre d'experts figurent à la fois dans les deux listes. Sauront-ils procéder d'un pas différent et changer de style comme il est probablement nécessaire ?

Beaucoup se sont interrogés en ces termes et non pas seulement parce qu'« on préfère généralement l'inédit », comme l'écrit un excellent religieux. Le jour de la Pentecôte de 1960,



L'entrée du palais des congrégations
De nouveaux locataires.

Jean XXIII précisait bien : « Le concile œcuménique a sa structure et son organisation propres qu'il ne faut pas confondre avec la fonction ordinaire et caractéristique des différents dicastères et congrégations de la curie romaine, laquelle poursuit, même durant le concile, son travail ordinaire, selon ses attributions normales d'administration générale de la sainte Eglise. Il faut donc distinguer nettement entre le gouvernement ordinaire de l'Eglise dont s'occupe la curie romaine et le concile. » Est-il donc incongru d'examiner cette distinction dans la pratique ?

Mon interlocuteur ne se dérobe pas. « Le voisinage des congrégations ? Je vous le demande : qu'aurait gagné le concile à une séparation de corps et d'idées ? Nous pouvons puiser dans leur documentation, jouir de leur expérience, utiliser la compétence de leurs experts. Précieuses pour la curie, ces choses ne le seraient-elles plus pour nous ? »

Les commissions ne sont pas des « succursales » des congrégations

Il est notable de surcroît que le découpage des commissions préparatoires correspond généralement à celui des ministères de l'Eglise. Il y a ainsi une correspondance entre le *Saint-Office* et la *Commission théologique*, la *Consistoriale* et la *Commission des évêques*, la *Propaganda Fide* et la *Commission pour les missions*, etc. Mais on a moins d'embarras devant ces traits communs. Il est certain — je l'ai entendu cent fois — que, pas une minute, le pape n'a eu le désir d'ouvrir de simples « succursales » qui ne feraient que démultiplier l'activité de l'administration romaine ni même de confier à celle-ci le patronage de la préparation du concile. Mais l'ensemble des congrégations étant chargé de parer à toutes les situations de l'Eglise, elles fournissaient un classement assez ample pour recevoir et délimiter toutes les questions qui pouvaient surgir au concile. Du moins, presque toutes. Car le canevas était trop court. On l'a donc complété en créant deux titres nouveaux : la Commission des laïcs et le secrétariat pour le dialogue avec les séparés. Ces deux innovations illustrent, je crois, ce que m'a déclaré Mgr Felici, secrétaire de la commission centrale. Je lui demandais : « Les commissions ont-elles été désignées suivant les congrégations, comme des doubles décalqués ? » — « Non, non, répondit-il en m'arrêtant d'un geste, uniquement selon les sujets. » C'est-à-dire suivant le résumé des propositions faites par les évêques, les congrégations et les universités. C'est-à-dire finalement à partir des besoins ressentis par toute l'Eglise.

La ventilation des « sujets » est-elle terminée avec cette répartition en douze services (la Commission centrale mise à part) (1) ? Ce n'est pas certain. On a parlé, par exemple, d'une commission du monde athée. Le paganisme sollicite à la fois la commission de l'apostolat des laïcs et celle des missions. Mais il y aurait peut-être quelque chose à inventer pour « l'athéisme ». Son ampleur, sa nature et l'urgence feront-elles estimer nécessaire d'en charger tout spécialement un treizième service préparatoire ? Nous reviendrons là-dessus.

Comment se résout dans le voisinage quotidien la distinction imposée par le pape entre le travail des commissions et celui des ministères ? Puisqu'il y a échange d'experts, on pourrait penser qu'un mouvement de va et vient s'établit des unes aux autres et, que de ce fait, toute la curie contrôle aisément le travail préparatoire du concile. Voici, à ce sujet, un fait significatif qui m'est donné par le rédacteur (*minutante*) d'une commission. On sait (cf. *I.C.I.* n° 131) que les dossiers adressés par tous les diocèses du monde en réponse à l'enquête pour le concile constituent d'énormes volumes, remis au fur et à mesure qu'ils paraissent aux membres des commissions. Quant aux consulteurs, je ne crois pas que nulle part ils aient pu les emporter, mais ils sont conviés à les consulter sur place (on parle aussi de les mettre dans les nonciatures).

(1) En raison de leur objet, la commission qui doit régler les cérémonies du concile et « le Secrétariat technique et économique » n'entrent pas dans le cadre de cette enquête.

Ils s'installent donc dans un petit bu-
reau d'attente qui sera peut-être oc-
cupé une heure plus tard par un ec-
clésiastique de la curie. « Dès qu'i
interrompent leur lecture, affirme
minutante, je récupère les volumes
je les mets sous clef. Car les congré-
gations n'ont pas le droit de les con-
naître. » Et puis, surtout, il y a
serment du secret, qui doit dissip-
toutes les suppositions farfelues su
l'activité des « agents doubles » ! Tou
les membres et tous les consulteurs q
préparent le concile ont en effet ju
sur l'Evangile, soit à Rome, soit au
près de leur nonciature, de garder
secret sur leurs travaux. (Et de « n
toucher aucun argent » précise la for
mule). Serment rigoureux qui n
souffre aucune exception. Deux mem
bres de la curie travaillant ensemb
depuis vingt ans, s'ils ne se retrouven
pas dans la même commission n'on
pas le droit de se communiquer
qu'ils préparent pour le Concile. C'e
en tout cas ainsi que certains le com
prennent.

Il est étonnant de voir comme l
gens de Rome, déjà familiarisés av
le secret de curie, observent celui d
concile avec une superbe aisance. I
enseignent de bonne grâce les infor
mateurs en qui ils se fient, tout e
contournant de l'air le plus natur
du monde les idées qu'ils sont tenus d
taire.

Sous le signe de la liberté

Cela ne gêne aucunement. On peu
— on doit — faire le point sur tels o
tels problèmes qu'il paraît souhaitab
de considérer dans l'Eglise. Mais il e
vain de s'essayer déjà à la prophét
pour étiqueter les sujets qui seron
abordés par les organismes prépara
toires. Pourquoi poser des bornes
On n'en voit point à Rome en ce mo
ment. *Tout,* absolument tout, peut êt
jeté dans la discussion, sans crainte
sans limitation. Je dois insister : c'e
cette liberté qui frappe dès l'abor
D'un spécialiste un peu timoré,
m'avait dit malicieusement : « Le pa
pe l'a décongestionné ». Et de fait, da
la conversation, je fus étonné de
tranquillité avec laquelle il remetta
en question « l'accessoire » le mieu
établi (pas la doctrine, évidemment

On découvre la même souplesse da
les attributions et les méthodes
d'abord elle déconcerte. Vous che
chez des formules rigides et l'on vo
répond : « Mais ça dépend ! » Qu'es
ce qu'un président, un secrétaire,
membre, un consulteur de commi
sion ? C'est à la fois défini partout
la même manière et sensiblement di
férent, surtout pour les consulteu
Dans certains cas par exemple, on
copié la formule des congrégations
à la demande des membres, l
consulteurs sont chargés d'étudier d
questions précises, après quoi leu

ports passent en discussion. Ail-rs, les consulteurs prennent l'ini-ive et proposent des arguments que membres étudieront. Pour les pre-res rencontres, après l'audience érale du 14 novembre, ils se re-ivèrent tous dans des réunions com-nes. Par la suite membres et consul-rs travailleront le plus souvent sé-ément. Mais aucune règle ne l'im-e. Il faut noter encore que si le grand nombre des membres non ques résident à Rome ou en Ita-c'est loin d'être le cas pour la orité des consulteurs ; de pays très rs et souvent lointains, ils tra-leront surtout par correspondance. s il est souhaitable qu'ils viennent temps à autre participer aux réu-is plénières, quoique les membres s soient appelés à voter les textes résolutions.

insi le Pape a laissé le soin aux anismes préparatoires d'adopter les hodes qui leur paraîtront le mieux venir à leur propos et à leur tem-ament. Ils constitueront des sous-missions, selon les spécialités, s'ils jugent nécessaire. Certains de ces ts groupes ont même envisagé, r éviter de trop longs déplacements, se rencontrer parfois ailleurs qu'à ne.

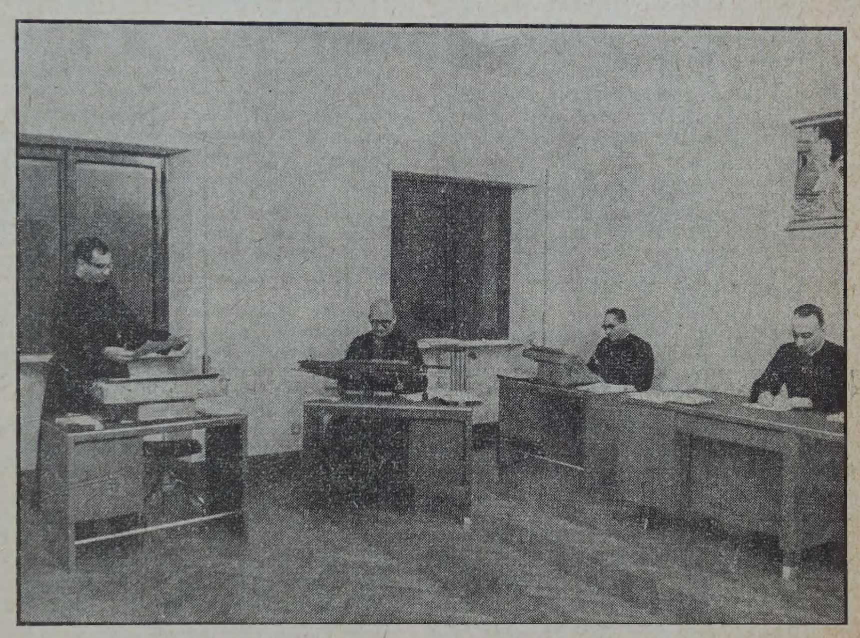
n observe en outre avec plaisir que ravail préparatoire n'a pas été ré-ti dans des compartiments étan-s, pas plus que ne le sont d'ail-rs les phénomènes de la vie. Ré-tition n'est pas synonyme de divi-. Les rapports entre les diverses missions s'opèrent dès le départ la même souplesse et le même ci de ne laisser dans l'ombre au-angle des problèmes. Que ceux-doivent être examinés sous plu-rs éclairages, on n'a pas besoin de démontrer. On les a tout au plus ctés d'un accent particulier en les fiant à telle équipe. Plus exacte-it, en attribuant un nom à cha-commission, on lui a dit sous quel ect elle devait appréhender les cho-Ainsi l'apostolat des laïcs est confié ne commission spéciale mais la dé-tion du laïcat et son rôle dans la munauté ecclésiale sont du res-de la commission théologique. Il en de même pour la place des reli-ix dans la pastorale dont il sera uté tout à la fois dans la com-sion des évêques et, bien sûr, dans des religieux. Voilà pourquoi il déjà quelques groupes de travail imun. Vraisemblablement, comme ardinal Béa me l'a laissé entendre, commission orientale et le secréta-pour les séparés constitueront une r-commission qui unira les compé-ces spécifiques de la première et les spectives œcuméniques du second. un détail me revient, significatif esprit « démocratique » et qui plète ce qui précède : « Nous ne ns pas obligés d'unifier les avis dit le cardinal Béa. Si l'accord se tant mieux. Sinon, nous remet-trons au concile, à travers la commission centrale, deux fiches différentes et nous dirons : voici notre avis, voici celui de la commission orientale ». Car les commissions préparatoires délibèrent et ne tranchent point, ainsi qu'il est habituel pour des experts. Les évêques seuls seront en assemblée les « pères » du concile.

Un enthousiasme communicatif

Au fur et à mesure qu'ils défricheront leur terrain, ces différents experts pourront sentir le besoin de s'adjoindre d'autres spécialistes. A l'heure où j'écris, on en compte 673. Mais il est possible qu'on apprenne d'autres nominations. N'est-ce pas un membre de la commission théologique qui me faisait remarquer l'absence dans cette équipe de gens versés dans la sociologie ? Pareillement, il n'y a pas encore, au sein du secrétariat pour les séparés, de prêtres venus d'Espagne et d'Amérique du Sud. Mais cela ne saurait tarder. Il a même été envisagé ici ou là de faire appel à certains laïcs, sinon pour qu'ils siègent dans les organismes, du moins pour qu'ils précisent leur sentiment sur des questions précises. Espérons que l'idée germera. J'ai trouvé chez bien des hommes qui préparent le concile, une gêne certaine en face de cette absence, que l'on comprend mal aujourd'hui.

Il est certain que si le Pape a suivi d'aussi près la mise en place de l'organisation préparatoire, ce n'est point pour la figer dans une certaine forme mais pour s'assurer qu'elle épouserait au jour le jour les détours des situations, qu'elle se réglerait sur les besoins du moment. Il lui a communiqué son style, sa tournure d'esprit réaliste et souple. Voilà ce qui aparait au départ — et en outre qu'il a transmis aux hommes de la préparation sa passion pour le concile.

« Le Pape le désire si fort, qu'il le réunirait demain matin s'il le pouvait », répète-t-on à Rome. Et ce désir impérieux paraît la plus sûre garantie contre une éventuelle ankylose bureaucratique. Pendant notre enquête, membres et consulteurs tenaient leurs premières réunions. On entend bien qu'ils étaient pleins des meilleures intentions, assidus et sérieux. Cela va de soi. Mais les échos qu'il m'a été donné de recueillir sur les premiers contacts attestaient davantage : un enthousiasme communicatif, une aisance dans les rapports et une certaine audace. C'était assez remarquable pour que beaucoup en soient impressionnés. Ils s'exprimaient dans des idiomes divers. Le président intervenait en latin, le secrétaire aussi généralement. Les autres en italien, en français, en latin — non en vertu de consignes reçues d'en haut, mais seulement par commodité — dans leur langue d'origine quand le vocabulaire faisait défaut, par le truchement d'un voisin lorsque les participants comprenaient mal. Mais les procès-verbaux ne gardent nulle trace de cette variété linguistique ; ils sont rédigés dans une seule langue, en latin le plus souvent, par le rédacteur attaché à la commission, le *minutante*. Qu'on en tire si l'on veut une conclusion sur la langue du concile....



Secrétariat de la commission centrale.
Un peu froid, mais très efficace.

DE PIE XI A JEAN XXIII

Depuis quarante ans, les papes pensaient au concile

Jean XXIII a expliqué qu'en annonçant un concile, il avait obéi à une « inspiration surnaturelle, ressentie comme un choc inattendu ». Cela ne signifie pas qu'on n'ait plus éprouvé le besoin d'un concile dans l'Eglise depuis 1870, ni que ses prédécesseurs ne se soient jamais interrogés là-dessus.

Alors que le cardinal Roncalli était patriarche de Venise, une revue éditée en Vénétie : Palestra del Clero, *consacra deux articles aux bienfaits qu'entraînerait pour l'Eglise une telle convocation* (1er *mai* 1957 ; 1er *juin* 1958).

Mais, en 1922 *déjà, dans sa première encyclique* (Ubi Arcano Dei), *Pie XI écrivait : « Nous n'osons point nous résoudre à procéder sans délai à la reprise du concile œcuménique ouvert par le très saint pape Pie IX — ce souvenir remonte à nos jeunes années — qui ne mena à terme qu'une partie, fort importante d'ailleurs, de son programme. Le motif de notre hésitation est que nous voulons, comme le célèbre guide des Israélites, attendre dans l'attitude suppliante de la prière que Dieu, bon et miséricordieux, nous manifeste plus clairement sa volonté. » En attendant cette inspiration divine, Pie XI, quelque temps après, fait reprendre les Actes du « Vatican I » et charge quelques théologiens de préparer une reprise éventuelle des travaux.*

Chez Pie XII, le désir d'un nouveau concile — ou d'une reprise du précédent — est plus explicite encore puisque, selon le cardinal Tardini (déclaration du 20 octobre 1959), *il avait mis en route « la préparation du concile œcuménique, à laquelle, sous ses ordres, travaillait depuis plusieurs années un groupe choisi de savants ecclésiastiques ».*

Le cardinal Ruffini a raconté (Osservatore Romano : 4 *novembre* 1959) *que dès le début du nouveau pontificat, en* 1939, *il en avait suggéré l'idée à Pie XII qui y fit bon accueil : « Il y a vingt ans, j'osai, moi, le dernier des prêtres, invoquer aux pieds de Pie XII un concile œcuménique. Il me semblait que les circonstances l'exigeaient avec urgence et que la matière à traiter eût été aussi abondante qu'au concile de Trente. Le vénéré pontife ne déclina pas la proposition ; il en prit même note comme il avait l'habitude de le faire pour des questions importantes. Je sais que, par la suite, il en dit un mot à quelque autre prélat. »*

L'idée, effectivement, fit du chemin puisque Pie XII fit rédiger, par le cardinal Constantini, un schéma d'étude de 200 *pages en vue d'un concile sur l'Unité* (Irenikon : N° 32, 1959).

Les buts du concile selon Jean XXIII

Depuis la première annonce du 25 *janvier* 1959, *Jean XXIII a dit à de très nombreuses reprises dans quel esprit et à quelles fins il avait décidé de convoquer un concile. Les déclarations les plus significatives sont sans doute les suivantes :*

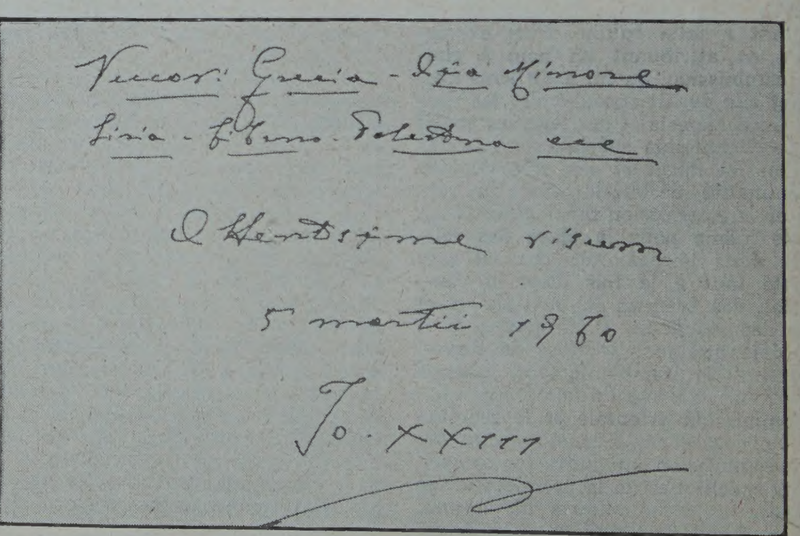
* 24 avril 1959, au clergé de Venise : « *Nous prions et nous formulons des vœux pour que le Concile renouvelle avant tout le spectacle des apôtres réunis à Jérusalem après l'ascension de Jésus au ciel : unanimité de pensée et de prière avec Pierre et autour de Pierre, pasteur des agneaux et des brebis ; offrande des énergies qui se trempent et se renouvellent dans la recherche de ce qui pourra le mieux correspondre aux exigences naturelles de l'apostolat.* »

* 5 juin 1959, à l'heure sainte en la basilique Saint-Pierre : « *Il s'agit d'un grand événement. Que le Seigneur ne regarde pas nos péchés mais la foi de son Eglise et qu'Il daigne la pacifier et la réunir selon sa volonté : pour que sa structure intérieure prenne une nouvelle vigueur et que toutes les brebis entendent la voix du Pasteur, qu'elles le suivent et qu'il y ait cette unique bergerie que le Cœur de Jésus souhaite ardemment.* »

* 14 juin 1959, aux élèves du collège grec de Rome : « *Il faut que l'Eglise s'adapte tellement il y a d'évolution dans le monde moderne, parmi les fidèles et dans le genre de vie qu'ils doivent mener (...). Lorsqu'elle aura réalisé cela, elle se tournera alors vers ses frères séparés et leur dira : « Voyez ce qu'est l'Eglise, ce qu'elle a fait, comme elle se présente. » Et lorsque l'Eglise apparaîtra ainsi sainement modernisée, rajeunie, elle pourra dire aux frères séparés : « Venez à nous. »*

* 9 août 1959, aux présidents diocésains de l'Action catholique italienne : « *Avec la grâce de Dieu, nous ferons donc le concile et nous entendons le préparer en ayant en vue ce qu'il est le plus nécessaire de raffermir et de revigorer dans les rangs de la famille catholique, en conformité avec le dessein de Notre Seigneur. Ensuite, quand nous aurons réalisé cette lourde tâche, éliminant ce qui, de la part de l'homme, pouvait faire obstacle, nous présenterons l'Eglise dans toute sa splendeur, « sans tache et sans ride » et nous dirons à tous les autres qui sont séparés de nous : orthodoxes, protestants, etc. « Voyez, frères, ceci est l'Eglise du Christ. Nous nous sommes efforcés de lui être fidèles, de demander au Seigneur qu'elle reste comme il l'a voulue. Venez, venez : ceci est le chemin ouvert pour la rencontre, pour le retour ; venez prendre ou reprendre votre place...* »

* Le texte de référence est surtout celui de l'encyclique « Ad Petri cathedram » (3 juillet 1959) : « *Le but principal du concile consistera à promouvoir le développement de la foi catholique, le renouveau de la vie chrétienne des fidèles, l'adaptation de la discipline ecclésiastique aux conditions de notre temps. Ce sera assurément un admirable spectacle de vérité, d'unité et de charité dont la vue sera, nous en avons la confiance, pour ceux qui sont séparés de ce siège apostolique, une douce invitation à chercher et à trouver l'Unité.* »



Annotation de Jean XXIII sur la réponse des évêques de Grèce et du Moyen Orient.

« Vu très attentivement ».

Le concile à la mi-temps de sa préparation

QUI SONT CES HOMMES ?

Peu de jours avant que nous nettions sous presse, Mgr Felici a emis au pape un volume renfernant les noms des personnalités ui travaillent dans les commisions et secrétariats à la préparaon du concile. Elles sont 728 au otal : 48 cardinaux, 215 patriarhes, archevêques et évêques, 218 rélats et prêtres séculiers, 239 regieux et 8 laïcs, représentant tous s pays du monde.

Ce document n'existait pas quand ous avons commencé et réalisé notre enquête. Il nous eût certes bien aidé. Sans l'attendre, cependant, nous avons voulu faire plus amplement et plus directement connaissance avec ces hommes. Il ne s'agissait pas pour nous d'établir des fiches d'identité ni un quelconque Who's who. **Ce qui nous paraissait important, c'était de percevoir et dégager la « personnalité », la physionomie d'ensemble de chacun des principaux organes préparatoires. C'est ce que nous avons tenté.**

i sont ces hommes qui préparent oncile ? Pour bien le démêler, il peut-être fallu enquêter dans ante-dix pays différents et ils sont tte heure, à ce jour, six cent quaingt-trois (1), choisis dans les cinq inents, selon des proportions diftes, bien sûr. C'est en Europe se trouvent presque les trois ts d'entre eux ; exactement des membres et des consul- — pourcentage nettement supé- à l'importance numérique du continent dans l'Eglise (47 %). s que les deux Amériques, qui ésentent 43 % du nombre total catholiques, elles, fournissent à 16,3 % des effectifs préparatoi-Cette disproportion est essentielnt le fait de l'Amérique latine. rique, l'Asie, l'Océanie sont reentées de façon équivalente dans ise et dans la préparation du cile : l'Afrique (3 % des catholidu monde) fournit 3,1 % de bres et consulteurs, l'Asie et anie (7 % des catholiques) : 9 % la préparation du Concile, y oris les évêques d'origine eurone.

Europe, l'Italie, si on y comd Rome, se taille évidemment une considérable dans toutes les nissions. Elle compte 153 membres et consultateurs. Viennent ensuite la France (74), l'Allemagne (55), l'Espagne (39), la Belgique (28), les Pays-Bas (20), la Grande-Bretagne (14).

Quelle est la représentation des pays de derrière le rideau de fer ? Pologne : 11 membres et consulteurs ; Yougoslavie : 10, Ukraine : 5 ; Roumanie : 3 ; Hongrie : 3 ; Chine : 3 (aucun ne vient de la Chine communiste) ; Tchécoslovaquie : 1 (qui ne vit pas dans son pays) ; Lithuanie : 1 ; U.R.S.S. : 1 (émigré, bien sûr). Outre les cas précis que nous avons mentionnés, nombre de ces experts originaires de l'Europe de l'Est sont émigrés ou exilés.

Parmi les six cent soixante-treize membres et consulteurs, 266 sont évêques, 158 prêtres séculiers, 249 religieux.

Devant ces proportions d'évêques, de prélats, de séculiers, de religieux, on se prend à imaginer je ne sais quel dosage précis, évalué sur des balances d'apothicaires. Il est vrai que parfois, le souci d'exacte représentation, d'équilibre, de ménagement a pu jouer ; c'est le cas pour la commission des religieux, qui avait besoin de connaître en son sein différentes formes de vie et diverses expériences apostoliques. La plupart du temps, les choses ont avancé le plus simplement du monde. Ici encore, on a visé l'efficacité, répète-t-on à Rome.

Les noms furent proposés par les congrégations, par les nonciatures, les supérieurs généraux d'ordres, les spécialistes, et désignés par le pape. Peu à peu, les listes ont pris de l'ampleur. Telles qu'elles sont aujourd'hui, elles rassemblent un nombre impressionnant de compétences. Tous les hommes compétents ne préparent pas les travaux du concile mais tous ceux qui les préparent sont des hommes compétents.

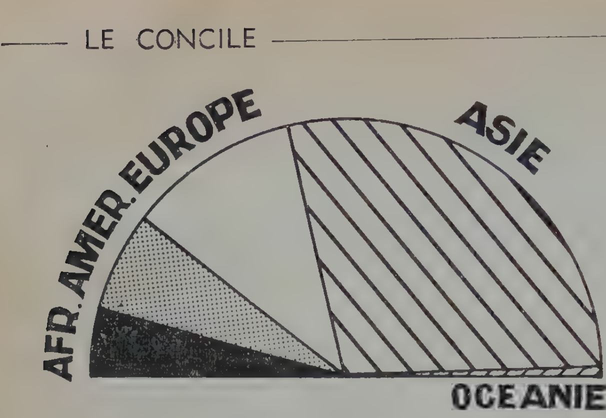
Il est possible d'estimer qu'à tel d'entre eux telle autre place conviendrait mieux. C'est aussi l'avis de tel secrétaire d'une commission. Une fois son projet de liste mis au point, il dut rayer les noms de certains experts, déjà désignés pour une autre commission. Mais, encore une fois, répétons-le, les questions s'enchevêtrent et il faut considérer le travail préparatoire comme un tout organique, non comme une suite de questions enfermées dans leur problématique particulière.

Présidents, secrétaires, « minutanti »...

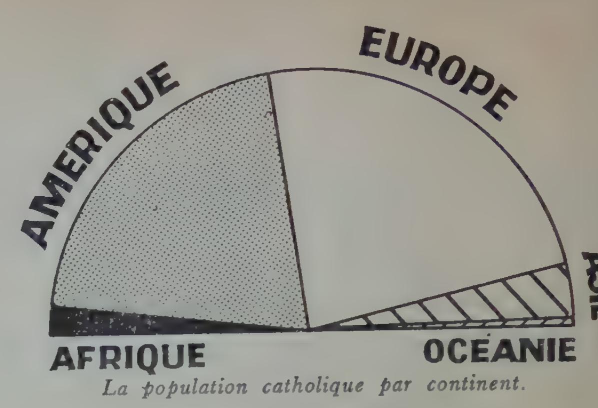
Les *présidents* des commissions sont préfets (ou secrétaires lorsque le pape lui-même est préfet) des congrégations correspondantes.

Les *secrétaires* des commissions ne sont jamais ceux de la curie. Ils n'en font pas toujours partie. Ils sont de nationalités fort diverses. On trouve parmi eux trois Italiens : Mgr Felici (commission centrale), les PP. Berutti, o.p. (clergé et peuple chrétien) et Bugnini, lazariste (liturgie) ; deux Hollandais : le P. Tromp, S.J. (théologie) et Mgr Willebrands (secrétariat pour les séparés) ; deux Polonais : Mgr Gawlina (évêques) et Mgr Deskur (moyens de diffusion de la pensée) ; un Français, Mgr Glorieux (laïcs), un Espagnol, le P. Bidagor, S.J. (sacrements) ; un Allemand, le P. Meyer, O.S.B. (études et séminaires) ; un Ukrainien, le P. Welyky, basilien (Eglises orientales) ; un Anglais, Mgr Mathew (missions), un Canadien, le P. Rousseau, O.M.I. (religieux). Le rôle de ces secrétaires diffère sensiblement de celui qui est dévolu aux secrétaires dans les congrégations où ils sont fonctionnaires majeurs, premiers collaborateurs du cardinal préfet. Ici, dans les commissions, leur importance n'est certes pas négligeable. Leur avis pèsera parce qu'ils sont généralement d'excellents spécialistes, mais ni plus ni moins que celui des autres membres. C'est surtout dans la préparation des dossiers, dans la présentation des schémas, dans les contacts avec les membres éloignés, que leur initiative pourra se déployer.

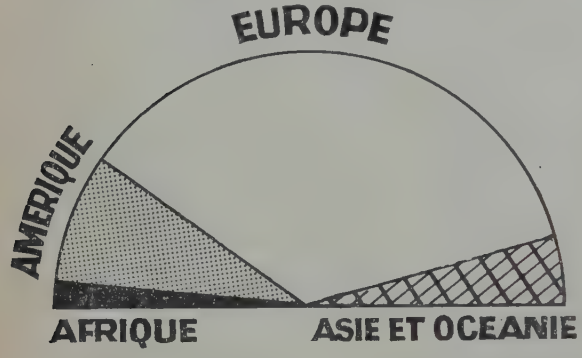
Nous avons effectué tous les poin- possibles et toutes les vérifications qui concerne les statistiques qui t. Néanmoins certains classements nt être discutés, certains calculs aussi, os lecteurs veuillent bien considérer e de grandeur et tolérer une légère d'erreur. Rappelons en outre que avons laissé de côté dans ce « dos- la commission du cérémonial et le ariat économique.



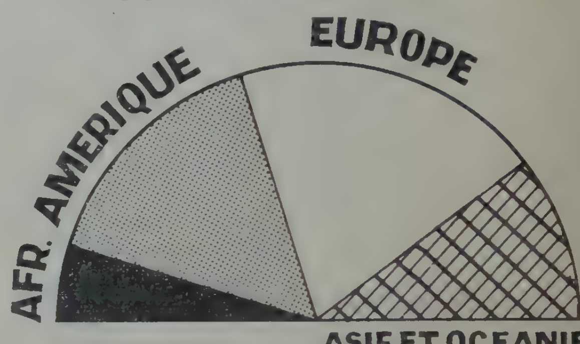
La population mondiale par continent.



La population catholique par continent.



Les membres et consulteurs des commissions préparatoires par continent.



Les Pères du concile par continent.

Les secrétaires sont fortement aidés dans le travail administratif par des gens dont on ne parle pas beaucoup : les rédacteurs — appelés à Rome *minutanti*, parce qu'ils rédigeaient autrefois l'original des actes en petite écriture, *minuta*. Dans les congrégations, ces *minutanti* instruisent les affaires, enquêtent, préparent les décisions, rédigent les rapports à l'intention des cardinaux-membres. Compte tenu de l'objet des commissions, très différent on l'a vu, on peut imaginer par analogie ce que sera leur rôle dans la préparation du concile. Ils rédigent en outre les procès-verbaux des réunions.

Les *minutanti* vivent à Rome et sont rompus, à deux exceptions près, aux méthodes bureaucratiques de la curie. Neuf d'entre eux sont Italiens, les trois autres, français : le P. Leclerc, O.M.I., à la commission théologique ; le P. Joulia aux « religieux », Mgr Arrighi — qui a travaillé longtemps avec le cardinal Tisserant — au secrétariat pour les séparés.

A chaque commission est attaché en outre un documentaliste, appelé ici « *archiviste* ».

Commission théologique

Tout normalement, comme le Saint-Office dans la curie, la commission théologique est toujours citée en premier dans l'énumération des organismes préparatoires. Il ne faut pas pousser trop loin les parallèles : elle n'a pas hérité de cette préséance en raison des liens de personnes qu'elle a avec ce tribunal des cardinaux, établi dans son aspect actuel en 1542, et que, dans leur affection pour les cascades de qualificatifs, les canonistes romains ont appelé « suprême sacrée congrégation du Saint-Office », mais pour l'excellence même de son objet. La commission théologique, comme son nom et sa composition l'indiquent, ne se bornera pas à juger les excès et les déviations de la foi et des mœurs. Elle n'est pas non plus un tribunal. Si la Révélation est terminée depuis la mort du dernier apôtre, la théologie, qui est une science, étend chaque jour ses développements et ses découvertes. Quand bien même elle ne proposerait nulle définition dogmatique — ainsi que beaucoup le pensent à Rome — la commission théologique doit conduire au grand jour du concile certaines questions doctrinales mûries à point, apporter, du moins on peut le croire, des réponses aux conjonctures nouvelles du monde avant que de fourbir des réfutations. Son importance est évidemment considérable. Elle s'est réunie avant toutes les autres commissio
et elle siège chaque mois.

Des professeurs

Le cardinal Ottaviani, président
la commission, n'a pas besoin d'êt
présenté.

Le secrétaire, le P. Tromp, jésu
hollandais, consulteur permanent
Saint-Office, est un des maîtres de
théologie du corps mystique. Son n
reste attaché à l'encyclique *Myst
corporis*, pour laquelle il fut
conseiller de Pie XII.

Comme lui, sept autres memb
viennent du Saint-Office : cinq y s
consulteurs (dont le maître du sa
Palais, théologien du Pape et de
Secrétairerie d'Etat), deux qualifi
teurs : Mgr Garofalo et le P. Gag
bet, pratiquement consulteurs surn
méraires (1).

De même que les évêques de
commission théologique ont pour
plupart enseigné dans le passé le d
me ou l'Ecriture Sainte, le plus gra
nombre des membres et consulte
sont professeurs dans les universi
ou les séminaristes. Soit à Rom
comme le P. Dhanis, à la Grégori
ne ; les dominicains français Gil

(1) Précisons pour le pittoresque :
trefois les qualificateurs, après examen
consulteur, avait à revoir l'ouvfage in
miné et puiser dans un important ars
pour le qualifier : « hérétique », «e
né », « mal sonnant », etc. De nos jo
ils assument une bonne part du labeur
consulteurs. (Cf. le livre récent de
Pichon sur *Le Vatican*. Excellent ouv
qui nous a servi pour ce dossier.

recteur magnifique ») et Gagnebet, Angelicum ; le P. van den Eynde, Pays-Bas, à l'Université francis-e, l'Antonianum. Soit à Louvain, me NN.SS. Cerfaux, Janssens et lips. Quelques autres universités t représentées : celles de Washing- Munich, Ottawa, Paderborn, Aix-Chapelle, Innsbrück, Strasbourg, nillas, Lyon, Angers.

i l'on entreprend une analyse som-re des « spécialités », on croise min faisant de grands mouvements la recherche théologique actuelle. st le nom de Mgr Cerfaux qui pa-, après les évêques, en tête de : un grand témoin du renou-u biblique. Son ouvrage sur *La ologie de l'Eglise suivant saint l*, paru en 1942, a fait date dans stoire de l'exégèse critique. Un sulteur non moins réputé, le P. de bac, a défendu quant à lui dans travaux les droits de l'exégèse ituelle. L'encyclique *Mystici cor-is* de Pie XII (1943), à laquelle abora le P. Tromp, soulignait la ité visible et invisible de l'Eglise. l'équilibre qui doit régner entre deux ont particulièrement insisté Journet et le P. Congar : ils se ouvent ici. Le P. Salaverri de la re, Espagnol, de Comillas, est, lui si, spécialiste de la théologie de lise, et Mgr Schauf, historien al-and, du premier concile du Vati-.

our le laïcat, la commission profi-des recherches du P. Congar et Mgr Philips, lequel a contribué 1957 au Congrès de l'apostolat des laïcs à la formulation de conclusions capitales sur la question.



Les membres de la commission théologique en réunion.

Apporter des réponses aux conjonctures nouvelles du monde.

On sait en outre que la mentalité actuelle a réagi contre le divorce entre théologie et spiritualité, réaction dont le P. Kloppenburg, franciscain brésilien, consulteur, est un des représentants les mieux connus.

Pour la théologie morale, on trouve côte à côte de grands casuistes, tels que le P. Hürth, S.J., qui fut conseiller de Pie XII, et des théologiens comme le P. Häring, rédemporiste allemand, et l'abbé Delahaye, en réaction contre le juridisme, ardents défenseurs d'une morale fondée davantage sur le dogme et l'Ecriture.

Trois prêtres doivent avoir par leurs fonctions une connaissance particulière des problèmes pratiques : Mgr Fanton, des U.S.A., conseiller de la congrégation des Séminaires, le P. Trapé, O.S.E.A., examinateur du clergé de Rome, et le P. Lio, O.F.M., défenseur du lien matrimonial au Saint-Office.

Citons encore des théologiens appréciés pour ce qu'ils apportent à l'apostolat : le P. Lécuyer (notamment ses travaux sur le sacerdoce) et l'abbé Colombo, très influent sur les jeunes intellectuels de Milan ; des spécialistes de la doctrine mariale dont le P. Anastase du Saint-Rosaire, préposé général des Carmes, et le jeune abbé Laurentin, chroniqueur de Lourdes ; un bénédictin tchèque, qui se préoccupe aux U.S.A. de l'union des Eglises : le P. Ondrak.

Un fait vaut d'être relevé. Jean XXIII a fait appel à la compétence de deux théologiens vivement discutés par certains à Rome, écartés un temps des débats et qui font ainsi une rentrée par la grande porte : les PP. Congar et de Lubac.

L'éventail est donc largement ouvert : on retrouve le souci d'efficacité qui a prévalu dans les nominations. Au vrai, la variété était indispensable ici plus qu'ailleurs : n'importe lequel des sujets, d'autre part,

COMMISSION THEOLOGIQUE

PRESIDENT : S. Em. le Cardinal A. OTTAVIANI (Ital.).

SECRETAIRE : R.P. S. TROMP, S.-J. curie.

MEMBRES.

● *11 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. . CARPINO (Ital.), arch. de Monreale ; M. M. DUBOIS (Fr.), arch. de Besan-on ; A.V. SCHERER (Brésil), arch. e Porto Alegre ; A. STORH (Allem.), rch. de Mayence ; L. AUDET (Ca-ada), év. tit., auxil. de Québec ; F. RANIC (Yougos.), év. tit., adm. apost. e Spalato ; J.H. GRIFFITHS (U.S.A.), v. tit., auxil. de New York ; J. CHROFFER (Allem.), év. d'Eichstätt ; .J. WRIGHT (U.S.A.), év. de Pitts-urg ; M. HERMANIUK (Ukr.), arch. e Winnipeg des Ruthènes ; P.V. KOR-YLAK (Ukr.), exarque pour les Ukrainiens et les Ruthènes résidant en Allemagne.

● *7 Prélats :* NN. SS. L. CERFAUX Belg.) ; J. FENTON (U.S.A.) curie ; . GAROFALO (Ital.) curie ; G. PHI-IPS (Belg.) ; A. PIOLANTI (Ital.) urie ; M. SCHMAUS (Allem.) ; C. OURNET (Suisse).

● *2 Prêtres séculiers :* Les abbés A. ICHEL (Fr.) ; C. COLOMBO (Ital.).

● *9 Religieux :* Les RR.PP. C. BA-IC (Yougos.) O.F.M., curie ; L. IAPPI (Ital.), O.P., curie ; P.E. DHA-NIS (Belg.) S.J. ; R. GAGNEBET (Fr.) O.P., curie ; L. GILLON (France) O.P., curie ; F. HURTH (Allem.) S.J. curie ; J. RAMIREZ (Esp.) O.P. ; A. TRAPE (Ital.), ermite de St Augustin ; D. VAN DEN EYNDE (P.B.), O.F.M.

CONSULTEURS :

● *6 Prélats :* NN.SS. A BRIDE (Fr.) ; J. BRINKTRINE (Allem.) ; JANSSENS (Belg.) ; G. JOUASSARD (Fr.) ; H. SCHAUF (Allem.) ; U. LATANZI (Ital.).

● *3 Prêtres séculiers :* Les abbés I. BACKES (Allem.) ; P. DELAHAYE (Fr.) ; R. LAURENTIN (Fr.) .

● *21 Religieux :* Les RR.PP. ANASTASIO DEL SS.MO ROSARIO (Ital.) O.C.D. ; M. BELANGER (Canada) O.M.I. ; Y. CONGAR (Fr.) O.P. ; P. DANDER (Autr.) S.J. ; H. de LUBAC (Fr.) S.J. ; L. di FONSO (Ital.), O.F.M. conv. ; E. DORONZO (Ital.) O.M.I. ; B. HARING (Allem.) C.SS.R. ; A. KERRIGAN (Irl.) O.F.M. ; B. KLOPPENBURG (Brésil) O.F.M. ; M. LABOURDETTE (Fr.) O.P. ; P. LECUYER (Fr.) C.S.Sp. ; E. LIO (Ital.) O.F.M., curie ; L.A. ONDRAK (Tchécos.) O.S.B. ; A. ROSSI (Ital.) Lazariste ; J. SALAVERRI DELLA TORRE (Esp.) S.J. ; D. UNGER (U.S.A.) O.F.M. cap. ; J. WITTE (P.B.) S.J. ; B. XIBERTA (Esp.) O.C.D. ; D. BERTETTO (Ital.), salésien ; CASTELLINO (Ital.), salés.

peut être soumis à la commission théologique pour qu'elle en précise l'aspect doctrinal.

On pourrait imaginer les dialogues de certaines de ses réunions, en connaissant les prêtres qui y participent. Ce serait tentant mais peu sûr. Il n'est cependant pas réservé aux grands clercs de prévoir que la théologie de l'épiscopat — en jachère depuis le « Vatican I » — et celle du laïcat seront particulièrement travaillées.

Commission des évêques et du gouvernement des diocèses

La commission des évêques et du gouvernement des diocèses travaillera bien plus dans les diocèses qu'à Rome. C'est du moins ce qui apparaît au premier examen. Parmi les membres, deux seulement vivent à Rome. D'ailleurs de la congrégation correspondante, la Consistoriale, ne viennent que quatre « experts », et son président, le cardinal Mimmi.

En fait pourtant, la compétence de la commission recouvre celle de la Consistoriale : la limitation des diocèses, leur érection, leur régime, les obligations auxquelles sont tenus les ordinaires diocésains. Peut-être, de surcroît, aura-t-elle à s'occuper des conférences épiscopales qui, dans la curie, sont contrôlées par la congrégation du Concile.

S'il revient à la commission théologique de mettre en lumière la doctrine de l'épiscopat, celle de la « collégialité » dans le gouvernement de l'Eglise, c'est à la commission des évêques qu'il revient d'envisager s'il est opportun de décentraliser davantage, par l'extension des pouvoirs épiscopaux dans les diocèses. Concernés au premier chef, les évêques sont donc ici les plus nombreux : dix-sept membres et onze consulteurs. On y voit : Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, qui a traité maintes fois de l'évêque et des Eglises particulières ; le coadjuteur de l'archevêque de Florence ; deux évêques libanais, l'un maronite, l'autre melchite ; et les évêques de Trois-Rivières au Canada, de Trêves en Allemagne, de Galway en Irlande, l'auxiliaire de l'archevêque de Sydney, qui sont peut-être là pour représenter les émigrés et les gens de mer.

Les migrations

Le flux et le reflux des populations, les migrations et l'émigration constituent l'un des graves problèmes qui sont confiés à cette commission. On le remarque aussitôt : le secrétaire, Mgr Gawlina, vient de la Consistoriale mais il n'y est pas consulteur : il siège au comité exécutif du Conseil supérieur de l'émigration, ainsi que deux autres spécialistes de l'émigration : Mgr Rupp, auxiliaire de l'archevêque de Paris, et le P. Milini, des Scalabriniens (1). Quant à Mgr Lambrechts, il est secrétaire général de « L'Apostolat de la mer ».

Ainsi l'on peut supposer que la commission se préoccupera spécialement des unités *personnelles* (les communautés nationales, par exemple) qui tendent à se développer de plus en plus à côté des unités *territoriales*. L'action en ce sens de la Consistoriale est importante, depuis que Pie XII a prévu pour les émigrants, les gens de mer, les militaires, des aumôniers, des missionnaires, des prêtres qui en ont la charge au titre d'une juridiction *personnelle*.

Les expériences latino-américaines

Inquiète de la situation religieuse des pays d'Amérique du Sud, la Consistoriale suscita à Rio de Janeiro une conférence de l'Episcopat latino-américain. Un Conseil épiscopal permanent (CELAM) suit attentivement les problèmes d'ensemble. Le cardinal Mimmi, président de la commission, est aussi président de la commission pontificale pour l'Amérique latine. Ces rappels expliquent la présence dans cette commission de quatre évêques d'Amérique latine et de l'archevêque de Saragosse, Mgr Casimiro Morcillo Gonzalez, excellent connaisseur de l'Amérique du Sud et des Philippines, où il s'est rendu souvent comme président de la Commission épiscopale dont dépend l'importante coopération hispano-américaine et le séminaire qui y est rattaché. Les expériences latino-américaines permettront d'étudier les problèmes de la coopération épiscopale à l'échelle des grands ensembles continentaux.

L'autre évêque espagnol de la commission, l'auxiliaire de l'archevêque de Barcelone, est un canoniste réputé. Avec lui, la commission compte plusieurs autres experts juridiques dont Mgr Pasquazi, auditeur de la Rote, pour l'organisation des diocèses, le P. Michiels, franciscain belge, le P. Tito, passioniste ; le P. Capello, S.J., professeur à la Grégorienne, pour les relations entre les évêques et les religieux. Ces relations sont illustrées par la présence de supérieurs majeurs : l'abbé général des Vallombrosiens, le supérieur général des A

(1) Société missionnaire pour les Italiens émigrés.

COMMISSION DES EVEQUES ET DU GOUVERNEMENT DES DIOCESES

PRESIDENT : S. Em. le cardinal M. MIMMI.

SECRETAIRE : Mgr J. GAWLINA (Pol.) arch. titul. de Madytus, curie.

MEMBRES :

● *17 évêques* : Leurs Excel. NN.SS. E. GUERRY (Fr.), arch. de Cambrai ; C. MORCILLO GONZALES (Esp.), arch. de Saragosse ; P. NABAA (Liban), arch. de Beyrouth des Melchites ; E. FLORIT (Italie), arch. titul., coadjuteur du card.-arch. de Florence ; M. BROWNE (Irlande), év. de Galway; G.L. PELLETIER (Canada), év. de Trois-Rivières ; L.J. SUENENS (Belg.) év. tit., auxiliaire du card.-arch. de Malines ; J. PIAZZI (Ital.), év. de Bergame ; A. KHOREICHE (Liban), év. de Saïda des Maronites ; J. GARGITTER (Italie), év. de Bressanone ; A. CASTELLI (Ital.), év. tit. ; J.J. KROL (U.S.A.), év. tit., aux. de l'év. de Claveland ; R. PRIMATESTA (Argent), év. tit. aux. de l'arch. de La Plata ; G.P. DWYER (G.-B.), év. de Leeds ; P. VEUILLOT (Fr.), év. d'Angers ; M. WEHR (Allem.), év. de Trêves ; J. RUPP (Fr.), év. tit., auxil. du card.-arch. de Paris.

● *1 Prélat* : Mgr PASQUAZI (Ital.) auditeur de la Rote.

● *1 Prêtre séculier* : Le chanoine F. BOULARD (Fr.).

● *1 Religieux* : Le R.P. F. CAPPELLO (Ital.) S.J., curie.

CONSULTEURS :

● *11 Evêques* : Leurs Excel. NN. SS. M.J. LEMIEUX (Canada), arch. d'Ottawa ; J.D. SIMONDS (Austr.), arch. tit. auxil. de Melbourne ; M.D. MIRANDA Y GOMEZ (Mex.), arch. de Mexico ; G. BRADY (U.S.A.), arch. de St Paul de Minnesota ; H. PESSOA CAMARA (Brésil), arch. tit., auxil. de San Sebastian de Rio de Janeiro ; J.D. HANNAN (U.S.A.), év. de Scranton ; N. JUBANY ARNAU (Esp.), év. tit., aux. de Barcelone ; P. CORREA LEON (Colombie), év. de Cucuta ; T.G. MULDOON (Austr.), év. tit., auxil. de Sydney ; A MENSA (Ital.), év. d'Ivrea ; V. BRIZGYS (Lithuanie), év. tit. de Bosana.

● *1 Prélat* : Mgr J. LAMBRECHTS (Belg.).

● *8 Religieux* : Les RR.PP. E. LUCCHESI (Ital.), Abbé général des Vallombrosiens ; W.J. DUFAULT (U.S.A.), Sup. génér. des Assomptionistes ; G. FERNANDEZ (Esp.), Proc. génér. des Récollets de St Augustin ; J. MARTEGANI (Ital.) S.J. ; G. MICHIELS (Belg.), F.M. cap. ; C. SZRANT, C.SS.R., Consulteur génér. pour sa congrégation, curie ; TITO DI SAN PAOLO DELLA CROCE (Ital.), passion., curie ; F. MILINI (Ital.) des Mission. Scalabriniens, curie.

nptionistes, le procureur général Récollets et le P. Martegani, as-ant du général des Jésuites, choi-à la fois pour leurs connaissances idiques et la pratique de leur or-dans l'apostolat diocésain, de plus en plus étendu.

Enfin un nom se détache, celui du chanoine Boulard, Français, dont on connaît la compétence unique pour la sociologie pastorale et pour l'organisation de l'apostolat.

ommission de la discipline u clergé et du peuple chrétien

Jne congrégation romaine a vu le r au lendemain du plus grand cile réformateur de l'Eglise, celui Trente : la congrégation du Con-. Créée par Pie IV en 1564 « pour pétuer la réforme catholique », à elle qu'il incombe à l'heure uelle : 1) d'assurer la discipline clergé et des fidèles, donc de faire erver la législation de l'Eglise ; de diriger l'instruction catéchisti-et l'observation des préceptes de vie chrétienne ; 3) d'exercer son voir sur les curés, les confréries,

i encore, compte tenu des différen-de pouvoirs et de méthodes, il a u commode d'emprunter ce classe-it en trois grandes rubriques pour er les limites de la commission de discipline du clergé et du peuple étien. Les prêtres qui la compo-ont été choisis en effet selon trois cialités : la discipline et les pou-s, l'enseignement religieux, la vie ituelle des prêtres et des fidèles.

Droit canon...

n rencontre donc d'abord des ca-istes : le P. Berutti, O.P., secré-e de la commission, professeur à bourg et à l'Angelicum, consulteur rès de plusieurs congrégations ; Lefèvre, Français, auditeur de ; Mgr Hopffman, Allemand, le Bender, dominicain hollandais, fesseur à l'Angelicum ; le P. Gri-S.J., professeur à la Grégorien-le P. Regatillo, S.J., sans doute plus célèbre canoniste espagnol ; O'Connell, o.f.m., spécialisé dans roit matrimonial, le chanoine On-Belge, etc. Mgr d'Ercole, profes-au Latran est spécialiste de l'his-de la Législation.

faut entendre dans un sens très e le mot « discipline » utilisé ici. ecouvre notamment tous les pro-nes d'une nouvelle répartition du gé, selon les besoins nouveaux ou physionomie changeante d'une ré-; et, selon les transformations des ditions de vie, les problèmes sou-s par le déplacement des bornes oissiales. A la science des lois fournie par les experts, répondra l'expérience des évêques membres ou consulteurs.

...et catéchèse

Les quatre évêques d'Amérique latine — ce qui est relativement important — l'évêque des Philippines, l'évêque du Japon porteront sans doute tout spécialement leur intérêt sur l'*enseignement des fidèles,* second thème d'étude de cette commission, avec Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix-en-Provence ; le frère Anselmo, des Ecoles chrétiennes, Italien, qui est inspecteur de l'enseignement religieux dans l'enseignement secondaire ; Don Muzio, salésien italien, consulteur à la congrégation du Concile pour la « section pastorale et catéchistique », le P. Tilmann, de l'Oratoire, professeur à Munich pour l'enseignement religieux. Don Dragone, pauliste italien, conseiller général de sa congrégation — dont le but est l'apostolat par les moyens modernes de diffusion — et le P. Pinzuti, O.S.B. oliv., Italien, directeur de l'Institut du Livre, sont tout à fait à leur place ici, à la fois pour l'enseignement et pour la formation spirituelle du clergé et des fidèles. C'est évidement parce que les Lazaristes dirigent de nombreux séminaires et qu'ils prêchent des missions paroissiales et des retraites que le P. Slattery (U.S.A.), supérieur général des Lazaristes, est consulteur de cette commission. Il l'est aussi au titre de supérieur général. De même que les PP. da Langasco, capucin italien, visiteur de son ordre, Montico, provincial des capucins de Padoue, J. Craveïro da Silva, S.J., provincial au Portugal. Ils connaissent bien le droit canonique, certes. Mais ils représentent aussi, là encore, le travail des religieux auprès des prêtres et des fidèles dans le cadre des diocèses.

Bien évidemment, aucune question ne sera appréhendée sous le seul angle législatif. Parmi ces questions, il est vraisemblable, on l'a vu, que la commission traitera de l'organisation des paroisses, de la vie ecclésiastique, de l'enseignement religieux. Elle s'occupera peut-être spécialement de la situation des prêtres au-delà du rideau de fer et de l'assistance aux prêtres déchus ; de la révision de la discipline de l'index (où l'avis de la

COMMISSION DE LA DISCIPLINE DU CLERGE ET DU PEUPLE CHRETIEN

PRESIDENT : S. Em. le cardinal P. CIRIACI (Ital.).
SECRETAIRE : R.P. C. BERUTTI (Ital.), O.P., curie.

MEMBRES :

● *8 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. C. de PROVENCHERES (Fr.), arch. d'Aix ; R. BARATTA (Ital.), arch. de Pérouse ; L. HUDAL (Austr.), év. tit. ; S.L. KOGUIAN (Liban), év. tit. vicaire patriarcal de Cilicie des Arméniens, dioc. de Beyrouth ; G. PHILBIN (Irl.), év. de Clonfert ; E.A. PRIMEAU (U.S.A.), év. de Manchester ; M. MAZERAT (Fr.), év. de Fréjus et Toulon ; E. NICODEMO (Ital.), arch de Bari.

● *8 Prélats :* NN.SS. P. MATTIOLI (Ital.), aud. de Rote ; C. LEFEBVRE (Fr.), aud. de Rote ; D. DOTTARELLI (Ital.), curé de St-Eusèbe, à Rome ; G. D'ERCOLE (Ital.) ; H. HOFFMAN (Allem.) ; L. PIOVESANA (Ital.), directeur de « l'Union apost. du clergé » ; S. DELACROIX (Fr.); J. WEINBACHER (Allem.).

● *1 Prêtre séculier :* Le chanoine G. ONCLIN (Belg.).

● *9 Religieux :* Les RR.PP. M. PINZUTI (Ital.), O.S.B. oliv. ; L. BENDER (P.B.) O.P. ; A. DA LANGASCO (Ital.) O.F.M. cap. ; J. GRISAR (Allem.) S.J. ; E. REGATILLO (Esp.) S.J. ; C. TILMANN (Allem.) de l'Oratoire (Allem.); P. COSTANTINI, O.F.M. conv. ; H. LINENBERGER (. .) des mis. du Précieux Sang ; le C.F. ANSELMO, des Frères des Ecoles chrétiennes (Ital.).

CONSULTEURS :

● *8 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. E BAZIAK (Pol.), arch. tit. adm. apost. de Cracovie ; L. del ROSARIO (Philip.), arch. de Zamboanga ; P. YOSHIGORO TAGUCHI (Japon), év. de Osaka ; P.A. FARINA FARINA, év. tit. ; L. BACCINO (Urug.), év. de San José de Mayo ; M. RASPANTI (Arg.), év. de Moron ; M.E. DOMINGUEZ Y RODRIGUEZ (Cuba), év. tit., aux. de San Cristoforo de La Havane ; A. VORVK (Yougos.), év. de Ljubljana.

● *3 Prélats :* NN.SS. C. TREZZINI (Suisse) ; G. SCHLICHTE (U.S.A.) ; U. KRIZOMALI (Yougos.).

● *2 Prêtres séculiers :* Les abbés J.B. BELLOLI (Ital.) ; L. McREAVY (G.-B.).

● *8 Religieux :* Les RR.PP. G. O'CONNELL, O.F.M., curie ; G. MONTICO (Ital.) O.F.M. conv. ; J. CRAVEIRO DA SILVA (Port.) S.J. ; G. HEINZEL (Allem.) S.J. ; H. BARRE (Fr.) C.S. Sp. ; G. MUZIO (Ital.), Salésien, curie ; C. T. DRAGONE (Ital.) Pauliste ; G. SLATTERY (U.S.A.), sup. génér. des Lazaristes.

théologie morale, représentée par le R.P. Heinzel, professeur à Innsbrück, sera précieux), du développement des associations spirituelles (les « confréries pieuses »), des lois du jeûne, de l'abstinence. La commission peut même proposer une autre forme de l'habit ecclésiastique !

Commission des religieux

Trois évêques membres seulement dans la commission des religieux (quatre avec le cardinal Valeri, président) : l'évêque de Padoue est capucin, l'évêque d'Albacete en Espagne est clarétain, l'évêque d'Agagni en Italie est carme déchaussé. Deux évêques, mais l'un franciscain, l'autre chanoine régulier, chez les consulteurs. Et seulement deux prêtres séculiers parmi quarante-cinq religieux. On comprend ici les deux prêtres de l'Opus Dei parmi les religieux. Ils dépendent en effet du même dicastère. Comme celui-ci, la Commission s'occupera des congrégations, des instituts séculiers, des sociétés sans vœu.

Les PP. Tocanel (o.f.m.), d'Arbonne (capucin français), Abellan (jésuite espagnol), Sanchis (o.f.m. espagnol), van Biervliet (c.ss.r. belge), Tascon (o.p. espagnol), Fohl (o.s.b.), Goyeneche (clarétain espagnol), Ricciotti (chanoine, rég. du Latran italien) et Vittore di Gesu (o.c.d., italien), sont d'ailleurs consulteurs à la congrégation des religieux, où se trouve aussi le P. Bajo, clarétain espagnol, comme commissaire « pour la formation et les études des religieux ».

Plusieurs religieux ont été appelés dans la Commission en raison des hautes charges qu'ils exercent ou ont exercées : les PP. Quénard, Français, qui fut supérieur général des Assomptionistes ; Heston, des U.S.A., procureur de la Congrégation de Sainte-Croix ; Mirande, supérieur général des prêtres du Sacré-Cœur de Bétharam; le frère Alessandro (membre non prêtre) italien, procureur général des frères maristes ; le P. Savarese, supérieur général italien des Minimes ; deux abbés généraux des Cisterciens ; le P. Le Bourgeois, supérieur général des Eudistes ; le P. Molinari, procureur général des missionnaires de La Salette ; le P. Courtois, procureur général des Fils de la charité... Visiblement, le dosage a été ici savamment utilisé afin que les diverses mentalités et les principales expériences de vie religieuse soient représentées.

Pour parler au nom des instituts séculiers, il y a seulement deux prêtres espagnols de l'Opus Dei, dont l'un est consulteur aux religieux : Don Alvaro del Portillo, et l'autre, Don Amadeo de Fuenmayor, savant juriste à l'Institut de droit canonique de Navarre.

Les questions spécifiques des ordres féminins seront présentées par trois visiteurs de religieuses : le P. Fohl, bénédictin, le P. Tascon, dominicain espagnol et le P. Courtois.

Un grand nombre de ces membres et consulteurs ont de surcroît une solide connaissance du droit canon. Mais cette compétence est plus précisément le fait de l'un des deux séculiers, l'abbé Crémin, professeur en Irlande, et du P. Vittore di Gesu, carme, qui s'occupe de la révision des constitutions religieuses, dont il sera probablement traité au cours des travaux.

Les regroupements et l'exemption

On peut supposer raisonnablement que des sujets tels que le recrutement, la prolification d'instituts semblables, l'adaptation aux conditions nouvelles (il faut considérer par exemple que certaines formes de la vie religieuse féminine datent d'avant la promotion de la femme qui marque notre siècle), le travail des moniales, viendront certainement au cours des discussions.

La présence du P. Barbier, franciscain français, attire l'attention sur une orientation nouvelle dont les premières applications sont encore « en rodage ». Le P. Barbier est secrétaire général du Comité permanent des religieux en France. Qu'est-ce à dire ? Lors de l'année sainte de 1950 se réunit à Rome un Congrès général des « états de perfection », à la suite duquel les instituts — religieux et séculiers — d'hommes et de femmes ont commencé à s'organiser tant sur le plan « vertical », en conseil des supérieurs majeurs, que sur le plan « horizontal » de leurs apostolats particuliers, en unions spécialisées. Aujourd'hui, le rassemblement des religieux est effectif dans trente-trois pays. Et l'on va plus loin même dans le désir d'unification en la concevant au-dessus des frontières Déjà le Saint-Siège a approuvé, provisoirement, la Confédération latino-américaine des religieux. « Inutile d'ajouter, ajoute néanmoins l'annuaire pontifical, que cette organisation contribue efficacement à adapter la vie et l'apostolat des états de perfection aux exigences actuelles ». Certaines de ces exigences sont formulées par la pastorale d'aujourd'hui et donc par les évêques. Les religieux veulent abattre les hautes murailles qui iso-

COMMISSION DES RELIGIEUX

PRESIDENT : Son Em. le cardinal V. VALERI (Ital.).
SECRETAIRE : R.P. J. ROUSSEAU (Canada) O.M.I., curie.

MEMBRES :

● 3 *Evêques :* Leurs Excel. NN. SS. J.B. BORTIGNON (Ital.), év. de Padoue; A. TABERA ARAOZ (Esp.), év. d'Albacete ; H.R. COMPAGNONE (Ital.), év. d'Anagni.

● 1 *Prêtre d'Institut séculier :* Don Alvaro del PORTILLO, secr. gal de l' « Opus Dei », curie.

● 17 *Religieux :* Les RR. PP. F. SAVARESE (Ital. Correct. gal des Minimes ; . FOHL (Belge) O.S.B., curie ; T. TASCON, (Esp.) O.P., curie ; J. SANCHIS (Esp.) O.F.M. ; P. TOCANEL (Esp.) O.F.M. conv., curie ; L. d'ARBONNE (Fr.) O.F.M. cap., curie ; T. KEULEMANS (P.B.), O. carm. ; P. ABELLAN (Esp.) S.J., curie ; A. VAN BIERVLIET (Belg.), Rédemptoriste ; E. HESTON (U.S.A.) Cong. de Ste Croix; G. QUENARD (Fr.) A.A., curie ; E. FOGLIASSO (Ital.) Salésien ; S. GOYENECHE (Esp.), Clarétain, curie ; J. MIRANDE (Fr.), du S.C. de Bétarram, Sup. gal ; P. RUTTEN (Hol.), de l'O. de la Sainte Croix, curie ; le C.F. ALESSANDRO (Ital.), proc. gal des Frères Maristes ; T. VAN DEN BROEK (Belg.), prémont.

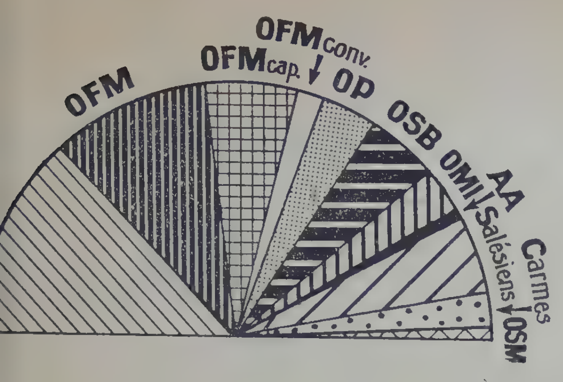
CONSULTEURS :

● 2 *Evêques :* Leurs Excel. NN. SS. B. ECHEVERRIA RUIZ (Equat.), év. d'Ambato ; L.S. HALLER (Suisse), év. tit. et abbé *nullius* de Saint-Maurice d'Agaune ;

● 2 *Prélats :* NN.SS. A. BARON (Fr.), recteur à Rome de Saint-Louis des Français ; P.F. CREMIN (Irl.).

● 1 *Prêtre d'Institut séculier :* Dona. de FUENMAYOR (Esp.), de l' « Opus Dei ».

● 20 *Religieux :* Les RR. PP. Dom G. SORTAIS (Fr.), Abbé gal des Cisterciens réformés ; S. KLEINER (Allem.), Abbé gal des Cisterciens ; RICIOTTI (Ital.), ch. rég. du Latran, curie ; F. BARBIER (Fr.), O.F.M. ; Z. da S. MAURO (Ital.), O.F.M. cap.; A. ZUMKELLER (Allem.), Recol. de St Augustin ; R. O'BRIEN (U.S.A.), Carm. ; V. di GESU e MARIA (Ital.), O.G.D., curie; B. DELLA SSSMA TRINITA (Ital.), premier defin. gal. des carm. déch.; R. SVOBODA (Autr.), des Serviteurs des malades ; C. CORCORAN (U.S.A.), C. de Sainte Croix ; C. BAJO (Esp.), clarétain, curie ; F. MOLINARI (Ital.) proc. gal des Miss. de la Salette ; H. PIAZZANO (Ital.), Oblat de St Joseph ; G. COURTOIS (Fr.), proc. gal des Fils de la Charité, curie ; E. FORNASARI (Ital.), Paulis-te ; A. LE BOURGEOIS (Fr.), sup. gal des Eudistes ; G. MULCAHY (Irl.), O.F.M., curie ; Th. FOLEY, Passion., curie ; H. NOOTS (Belg.), Abbé gal des Prémontrés, curie.



Dans les grands ordres

Répartition des religieux :

Dans les commissions

t leurs ordres et leur action, se
uver par-dessus les frontières,
leur place est si large dans l'ac-
pastorale qu'ils n'y peuvent pas
plus agir comme des corps étran-
Or il appartient à l'évêque de
diriger et d'orienter la pastorale. La question de l'exemption et celle, solidaire, de l'harmonisation du travail des religieux avec l'autorité épiscopale seront donc très certainement envisagées par la commission.

ommission des sacrements

commission se nomme très exac-
nt : « De la discipline des sacre-
ts ». Pour délimiter son objet, on
encore se référer à la compéten-
e la congrégation correspondante :
me elle, la commission peut envi-
r tout ce qu'il est d'usage de dé-
er ou de concéder dans la disci-
e des sacrements. Elle connaît de
non-consommation du mariage, de
stence des motifs pour la conces-
de la dispense, etc. On comprend
rquoi il y a en son sein tant de
stes. La validité des sacrements la
erne aussi.

Des juristes

t-ce à dire que les membres et
ulteurs vont polir des formules de
? Ils vont examiner des faits,
ettre en cause des décisions arrê-
en d'autres siècles, dans d'autres
itions, « inventer » et peut-être
oser des formes nouvelles : toutes
es pour lesquelles la spécialisation
lique est indispensable. Ce qui est
ible et sous quelle forme, ils le
nt mieux que quiconque.
i sont-ils ? Le secrétaire, le P.
gor, S.J., est consulteur aux con-
ations des sacrements, du con-
des religieux et professeur de droit
nique à la Grégorienne. Cinq
res siègent à la rote romaine ;
à la Commission des sacrements ;
utres pour la plupart sont profes-
de droit canonique à Rome (à
gelicum, à la Grégorienne, à l'An-
num), à Louvain, à Washington
Basthagel, célèbre spécialiste)...
s évêques choisis ici sont aussi
« experts ». L'archevêque de Valladolid, en Espagne, est ancien secrétaire de la rote espagnole (et ancien professeur dans une école de journalisme !), l'archhevêque de Catanzaro, en Italie, a professé au Latran. L'évêque auxiliaire de Montréal, présidait le tribunal matrimonial de son diocèse... On remarquera la présence du successeur du cardinal Stepinac sur le siège de Zagreb (Yougoslavie), Mgr Fares, et d'un évêque maronite. L'Amérique du Sud est représentée par trois évêques et un consulteur péruvien.

Quant aux Français, on peut penser — à juste titre — qu'ils n'ont pas d'attrait pour les études de droit, dans l'Eglise du moins. On relève un seul nom, et parmi les consulteurs : celui de Mgr Levillain, « official » de Paris.

Empêchements, diaconat, langue vulgaire...

Qu'est-ce qui pourrait venir dans les débats ? La révision de certains empêchements de mariage, par exemple le concept « d'honnêteté publique » ; la précision de certains autres à la lumière des progrès actuels de la médecine : on pense notamment à l'empêchement par impuissance. Pour le sacrement de l'ordre, on discutera certainement de la reviviscence du diaconat, ou, au moins, de la prolongation du diaconat pour les religieux ; de la restauration fonctionnelle des ordres mineurs. Pour l'eucharistie, des auteurs sérieux ont demandé depuis longtemps d'accorder aux fidèles la possibilité de communier sous les deux espèces. Pour la confirmation : faut-il étendre davantage la délégation qui permet de donner le sacrement dans

COMMISSION DE LA DISCIPLINE DES SACREMENTS

PRESIDENT : Son Em. le cardinal A. MASELLA (Ital.).
SECRETAIRE : R.P. R. BIDAGOR (Esp.) S.J., curie.

MEMBRES :

● *6 Evêques* : Leurs Excel. NN.SS. G. GARCIA Y GOLDARAZ (Esp.), arch. de Valladolid ; A.M. ALVES DE SIQUEIRA (Brésil), arch. tit., coadjut. de Sao Paolo ; A. FARES (Ital.), arch. de Catanzaro ; F. SEPER (Yougos.), arch. de Zagreb ; J. CHEDID (Liban), év. tit. vic. patriarcal pour les Maronites ; L. MIGUELEZ (Esp.).

● *6 Prélats* : NN.SS. B. FILIPIAK (Pol.), aud. de Rote ; G. DOHENY (U.S.A.), Rote ; E. BONET Y MUIXI (Esp.), Rota ; J. PINNA (Ital.) Rote ; J.M. PINTO (Colombie) ; C.V. BASTNAGEL (U.S.A.).

● *2 Prêtres séculiers* : Les abbés N. MORSDORF (Allem.), H. WAGNON (Belg.).

● *5 Religieux* : Les RR.PP. U. BESTE (Autr.) O.S.B., curie ; P. LUMBRERAS (Esp.) O.P. ; W. JELICIC (Yougosl.) O.F.M., curie ; A. LEDWORLOZ (Allem.) O.F.M., curie ; H. EVERS (P.B.) des Prêt. du S. Sacrem., curie.

CONSULTEURS :

● *5 Evêques* : Leurs Excel. NN.SS. D. BOLOGNINI (Ital.), év. de Crémone ; A.M. UNGARELLI (Brésil), év. tit., prélat *nullius* de Pinheiro ; H. RAU (Argent.), év. de Mar del Plata ; V. BELANGER (Canada), év. tit., auxil. de Montréal ; J.P. PEPEN Y SOLIMAN (Rép. dom.), év. de N.S. dell'Alta Grazia in Higuey.

● *3 Prélats* : NN. SS. L. LITUMA PORTOCARRERO (Pérou) ; J. LEVILLAIN (Fr.) ; BARBARENA (Ital.).

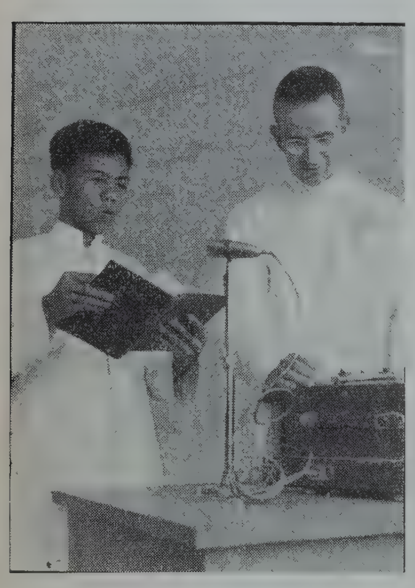
● *7 Religieux* : Les RR.PP. G. OESTERLE (Autr.) O.S.B., curie ; S. GOMEZ (Esp.) O.P., curie ; M. SAID (Malte) O.P., curie ; G. BRISEBOIS (Canada) O.F.M., curie ; R. ZAVALLONI (Ital.), O.F.M. ; M. FABREGAS (Esp.) S.J., curie ; M. ZALBA (Esp.).

le cas du péril de mort et peut-être dans d'autres cas ? La juridiction pour le sacrement de pénitence sera-t-elle accordée plus largement aux prêtres, à l'instar de ce qu'a décidé le synode de Rome au bénéfice des pèlerins et des prêtres ?

Ajoutons, à titre d'exemple toujours, les questions de langue vulgaire, de la lisibilité des rites, de leur uniformité ou, au contraire, d'une certaine liberté pour les communautés nationales de s'exprimer à leur manière...

Commission des études et séminaires

Le titre de la commission des études et séminaires est assez explicite et sa composition parfaitement claire. Comment se fait aujourd'hui la formation des futurs prêtres ? Quel enseignement est donné dans les universités catholiques ? Qu'y faut-il reprendre, ajuster, bouleverser, ajouter ? Voilà, très schématiquement, les grands thèmes de travail. La commission comprend donc des prêtres compétents dans divers domaines de la culture et de l'éducation.



Un séminariste philippin s'entraîne à la parole publique.
Une formation adaptée.

Les évêques qui la composent ont vécu longtemps eux-mêmes ou vivent encore au contact des séminaristes et des étudiants. Ainsi Mgr de Bazelaire, archevêque de Chambéry, a été supérieur du grand séminaire de Nancy ; vice-président de la commission épiscopale du clergé, il est de surcroît président du Centre français des vocations. Mgr Johan, évêque d'Agen, ancien supérieur de séminaire, est président en France du mouvement « Jeunes séminaristes ». Ainsi, Mgr Carraro, évêque de Vérone (Italie), qui enseigna très longtemps au grand séminaire de Trévise, Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Bignamini, archevêque d'Ancône (Italie) très longtemps aumônier de jeunes, et les évêques de Modène (Italie), ancien supérieur de séminaire, de Quezaltenango (Guatemala) qui fut directeur spirituel de séminaire. Bien qu'il fasse partie en France de la commission des évêques de la Mission de France, c'est probablement comme « utilisateur » que Mgr Marty, archevêque de Reims, se trouve ici. Il a la réputation de suivre attentivement les évolutions de la pastorale et d'organiser en conséquence l'apostolat paroissial.

De multiples " ouvertures "

Les autres membres et consulteurs de la commission sont presque tous, eux aussi — ou ont été longtemps — au contact des séminaristes et des universitaires, soit comme supérieurs, soit comme professeurs réputés d'une science particulière.

Ainsi M. Girard, supérieur de ces spécialistes de la formation de séminaristes que sont depuis le XVIIe siècle les « messieurs de Saint-Sulpice ».

Ainsi Mgr Figini, président de la Faculté de théologie de Milan ; Mgr Pascoli, recteur du grand séminaire du Latran et membre de l'Œuvre des vocations au vicariat de Rome ; le P. Véga, S.J., recteur de la Grégorienne, fonction qu'a occupée le P. Dezza, S.J., qui connaît en outre très bien les problèmes des universités catholiques en général et que les voyages ont particulièrement averti des problèmes de l'Asie et de l'Afrique ; le P. Roschini, servite de Marie, est président de la faculté de son ordre : c'est un mariologue réputé. Le P. Stickler dirige l'université salésienne de Rome. Le supérieur du grand séminaire de Bergame, Mgr Sonzoni, doit être connu personnellement de Jean XXIII ; on remarque encore le recteur de l'université de Washington et celui du collège espagnol de Rome.

Parmi les professeurs de morale, de spiritualité, d'études bibliques, de droit canon, etc., qui se trouvent là, citons Carl Adam, le célèbre théologien de Tubingen (Allemagne) et le P. Camelot O.P., qui enseigne au couvent dominicain du Saulchoir, en France ; NN. SS. Gabriel (Autriche) et Steinmull[er] (U.S.A.), connus pour leurs études b[i]bliques, comme l'est le P. Bouyer, [de] l'Oratoire, pour ses travaux de litu[r]gie ; le P. de Lestapis, S.J., qui f[ait] autorité en théologie morale, notan[...]

COMMISSION DES ETUDES ET SEMINAIRES

PRESIDENT : Son Em. le cardinal G. PIZZARDO (Ital.).

SECRETAIRE : R.P. A. MAYER (Allemagne), O.S.B.

MEMBRES :

● *14 Evêques :* Leurs Excel. NN. SS. M. OLEACHEA LOIZAGA (Esp.), arch. de Valence ; P. BOTTO (Ital.), arch. de Cagliari ; J.P. CODY (U.S.A.), év. de Kansas City ; M. KELLER (Allem.), év. de Münster ; L.M. de BAZELAIRE (Fr.), arch. de Chambéry ; S. VAYALIL (Inde), év. de Palaï ; E. BLANCHET ,Fr.), archev. tit.; F.N. ADAM (Suisse), évêque de Sion ; J. CARRARO (Ital.), év. de Vérone ; A. SABA (Ital.), év. de Nicotera ; R. JOHAN (Fr.), év. d'Agen ; A. FERREIRA GOMES (Port.), év. de Porto ; P. SAVINO (Ital.), év. tit., aux. de Naples ; G. COLOMBO (Ital.), év. tit., aux. de Milan.

● *9 Prélats :* NN. SS. R. BANDAS (U.S.A.), curie, hors de Rome ; P.C. LANDUCCI (Ital.) ; C. FIGINI (Ital.); A. COMBES (Fr.) ; D.J. HERLIHY (Irl.) ; A. ANGIONI (Ital.) ; P. PASCOLI (Ital.) ; V. FARAONI (Ital.) ; R. MASI (Ital.).

● *4 Prêtres séculiers :* M.P. GIRARD, Sup. Gal de Saint-Sulpice ; V. LORES (Esp.) ; F. SPADAFORA (?) ; H. JEDIN (?).

● *7 Religieux :* Les RR.PP. B. LAVAUD (Fr.), O.P. ; I. DA MILANO (Ital), O.F.M. cap., prédicateur apost.; G.M. ROSCHINI (Ital.), O.S.M. ; P. DEZZA (Ital.), S.J. ; P. MUNOS VEGA (Am. du Sud), S.J. ; C. FABRO (Italie), prêtre des sacrés Stigmates ; A. STICKLER (Allem.), des Salésiens.

CONSULTEURS :

● *7 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. A. CIFUENTES GOMEZ (Chili), arch. de La Serena ; E. BIGNAMINI (Ital.), arch. d'Ancône ; P.L. O'BOYELE (U.S.A.), arch. de Washington ; O. MARQUEZ TORIZ (Mexique), arch. d'Angélopolis ; J. AMICI (Ital.), arch. de Modène ; F. MARTY (Fr.), ach. de Reims ; L. MANRESA FORMOSA (Guatémala), arch. de Guezaltenango.

● *8 Prélats :* NN.SS. F. OLGIATI (Ital.) ; L. SONZOGNI (Ital.) ; A. LANG (Allem.) ; G. GIOVANNI (Ital.); R. BANDAS (U.S.A.) ; J. GABRIEL (Autr.), curie ; G.G. MACDONALD (U.S.A.) ; J.E. STEINMULLER (U.S.A.), curie, hors de Rome.

● *3 Prêtres séculiers :* les abbés C. ADAM (Allem.) ; A. BIGELMAIR (Allem.) ; G. MARTIL (Esp.).

● *8 Religieux :* Les RR. PP. T. CAMELOT (Fr.), O.P. ; V.B. de HEREDIA (Esp.), O.P. ; L. DENIS (Belg.), S.J. ; E. JOMBART (Fr.), S.J. ; S. de LESTAPIS (Fr.), S.J. ; P. BOUYER (Fr.), de l'Oratoire ; D. BALDI (Ital.), O.F.M. ; Pr. F. VITO.

nt comme spécialiste des problèmes la surpopulation, du contrôle des ssances ; Mgr Combes, Français, fesseur au Latran et spécialiste de spiritualité, ainsi que Mgr Landucci, lien, qui fut longtemps directeur rituel du grand séminaire de Rome; P. de Heredia, O.P., professeur à amanque, et le P. Jombart, S.J., nçais, qui enseigne le droit canon Toulouse ; Mgr Olgiatti, qui fut le laborateur immédiat du P. Gemelli, savant recteur de l'université du ré-Cœur à Milan ; enfin, l'actuel teur de cette université, que l'*Osvatore Romano* appelle le « profesr » Vito. La presse a souligné qu'il it le premier laïc — mis à part les nptables de la commission administive — à faire partie des organiss préparatoires. Le professeur Vito st pas clerc, en effet, mais il aptient à un institut séculier. (1)

Un clergé pour notre temps

a commission des études et sémires va devoir examiner des promes très importants mais aussi très icats. On s'accorde à penser que les des cléricales telles qu'elles exist aujourd'hui, malgré de grands grès, doivent être réorganisées se- des normes mieux adaptées à ce on attend du prêtre de ce temps ; e s'agit certes pas de tout boulever- mais de préparer, pourrait-on dire, prêtre à la fois traditionnel et dans son monde ». Tous les promes que connaît l'Eglise contempoe se reflètent dans les séminaires, notamment tous les problèmes de ostolat d'aujourd'hui. On en cher- ailleurs la solution mais ici il faut parer des hommes à les aborder. s les spécialistes de ces questions lorent par exemple le défaut de nation sociale du clergé ou tout au ns les vues limitées et précaires l en a souvent. Mais la commission ble pour cela assez démunie.

our que les prêtres soient davan- de leur temps et de leur peuple, ommission envisagera peut-être de e dans la formation du clergé une grande place à la culture locale. pense évidemment aux pays d'Afri- et d'Asie. On connaît les difficul- des Japonais, par exemple, pour tout s'exprime en images concrè- à assimiler la terminologie abstrai- cela n'est pas sans compliquer beaucoup l'enseignement théologique. Des hommes, comme le P. Dezza, qui, on l'a vu plus haut, s'en préoccupe spécialement et le P. Denis, jésuite, belge, professeur de séminaire au Congo, qui connaît bien à la fois les nécessités pastorales et les mentalités africaines seront peut-être amenés à évoquer ces problèmes, lesquels se retrouvent ailleurs sous toutes les latitudes.

Pour les séminaires et les universités, comment s'opère le contact avec la mentalité contemporaine ? Si cette question plus générale doit être soulevée, deux hommes dans la commission paraissent bien préparés à y répondre : le P. da Milano, capucin italien, professeur d'hitoire dans une université d'Etat et très au fait du problème et surtout le P. Fabro, c.p.s. (Italien), spécialiste de la philosophie moderne, d'Heidegger et de Marx surtout. C'est lui, croyons-nous, qui serait titulaire de la nouvelle chaire des philosophies matérialistes au Latran.

(1) La nomination de laïcs non religieux les commissions préparatoires, souhai- sans aucun doute, n'aurait en soi de surprenant puisqu'on en trouve e dans certains dicastères de la curie ine. C'est notamment le cas pour les régations du concile (à la section adstrative, il est vrai), des religieux ains avocats), des rites (section des s historiques). L'historien français ges Goyau fut consulteur de cette der- congrégation.

Commission pour les missions



Mgr Mathew, vicaire aux Armées.
Des hommes d'expérience.

Au premier regard, on est surpris de voir un vicaire aux armées d'Angleterre assumer la charge de secrétaire de la commission pour les missions : Mgr Mathew, archevêque titulaire. Mais Mgr Mathew appartient à une célèbre famille britannique qui s'est notamment distinguée par la sympathie avec laquelle elle considéra le mouvement nationaliste en Inde. Un grand religieux de ce pays nous a dit en guise de présentation : « Mgr Mathew est un ami de l'Inde. » Mais il fut en outre délégué apostolique en Afrique : c'est plutôt à ce titre qu'à celui de vicaire aux armées qu'il figure parmi les consulteurs de la « Propaganda Fide ». Ce n'est pas un professeur. Un certain nombre de prêtres ont ainsi été appelés dans les commissions auprès des spécialistes érudits pour leur expérience, pour les amitiés qu'ils ont nouées et, ici, pour la confiance qu'ils inspirent aux jeunes chrétientés.

C'est aussi le cas de Mgr Lucas, consulteur de la congrégation, délégué apostolique en Afrique du Sud avant de l'être en Scandinavie et de Mgr Sartre, qui fut archevêque de Tananarive et démissionna au début de cette année pour laisser la place à un archevêque indigène.

Plusieurs évêques de couleur sont dans la commission; Mgr Kodwo Amissah, archevêque de Cape Coat, au Ghana, Mgr Sison, archevêque titulaire du diocèse de Nouvelle-Ségovie aux Philippines, Mgr Lo-Kuang, Chinois, qui vit à Rome où il est conseiller ecclésiastique de l'ambassade de Chine nationaliste. Et des évêques missionnaires : Mgr van Valenberg, capucin, né en Hollande, évêque titulaire en Indonésie, Mgr Spiess, Allemand, abbé « nullius » de Peramiho, au Tanganyika.

COMMISSION POUR LES MISSIONS

PRESIDENT : Son Em. le cardinal G. Pierre XV AGAGIANIAN (Armén.).
SECRETAIRE : Son Exc. Mgr D. MATHEW (G.-B.), arch. tit. d'Apamea.

MEMBRES :

● 7 *Evêques* : Leurs Excel. NN. SS. M. LUCAS (P.-B.), Arch. tit. délég. apost. en Scandinavie ; V. SARTRE (Fr.), arch. tit. ; J. KODWO AMISSAH (Ghana), arch. de Cape Coast ; J. AMMANN (Suisse), év. tit. ; T.H. VAN VALEMBERG (Indon.), év. tit.; A. SIGNORA (Ital.), arch.-év. de Nicosie ; S. LOKUANG (Chine), év. tit.

● 15 *Religieux* : Les RR.PP. S. BRECHTER (Allem.), Archiabbé des Bénédictins de S. Ottilia ; R. MOYA (Esp.), O.P. ; A. SCHNUSEMBERG, O.F.M.; Pio da MONDREGANES (Esp.), O.F.M. cap., curie ; C. LOPINOT (Ital.), O.F.M. cap., curie ; P. D'ELIA (Ital.), S.J. ; J. D'SOUZA (Inde) ; S.J.; J. ROMMERSKIRCHEN (Allem.), O.M.I., biblioth. de la « Prop. Fide » ; A. SEUMOIS (Canada), O.M.I., curie ; F. ROSEMBAUM (Allem.), S.V.D., curie ; M. SCHULIEN, S.V.D., curie ; P. HUMBERTCLAUDE (Fr.), S.M. ; L. RUBIO (Esp.), prieur gal des ermites de St Augustin ; P. GRASSO (Ital), S.J. ; T. OHM (Allem.), O.S.B. de S. Ottilia.

CONSULTEURS :

● 3 *Evêques* : Leurs Excel. NN.SS. H. SPIESS (Tanganyika), év. tit. et abbé *nullius* de PERAMIHO ; H. SANTOS (Honduras), év. de Santa Rosa de Copan ; J.C. SISON (Philip.), arch. tit. et adm. apost. de Nlle Ségovie.

● 3 *Prélats* : NN.SS. J. MADDEN (Aust.) ; A. MULDERS (P.-B.) ; N. MUND (Allem.).

● 1 *Prêtre séculier* : L'abbé TCHEN-TCHEN TAO.

● 17 *Religieux* : Les RR. PP. A. ABATE (Ital.), O.P., curie ; E. PEETERS (Belge ?), O.F.M. ; G. ELDAROV (U.R.S.S. ?), O.F.M. conv. ; T.L. BOUSCAREN (U.S.A.), curie, hors de Rome ; L. BUIJS (P.-B.), S.J. ; L. CIVISCA (Ital.) ; J. STAFFNER (Autr.), S.J. ; J. SOURY-LAVERGNE (Fr.), S.M. ; A. REUTER (?), O.M.I., curie ; G. VROMANT (Belg.), O.M.I.; E. GATHIER (Fr.), S.J. ; A. CAUWE (Belg.), Père Blanc ; G.B. BECKMANN (Suisse), Sté des Mis. étr. de Bethléem ; G. CAUFIELD (U.S.A.), Passioniste ; G.B. TRAGELLA (Ital), du Conseil sup. de l'Union pont. mis. du S. Ottilia ; B. FENNELLY (Ital.), C.S.Sp.

Un évêque bénédictin de Suisse et un abbé général des bénédictins représentent évidemment la vie monastique et ce n'est pas par hasard : la branche bénédictine à laquelle ils appartiennent — celle de S. Ottilia — est précisément destinée aux pays missionnaires. On a voulu du reste entendre ici la voix des missionnaires par l'intermédiaire de religieux qui exercent de hautes charges dans leur ordre : le P. Humbertclaude, procureur général des Pères maristes et le P. Soury-Lavergne, missionnaire et supérieur de grand séminaire en Nouvelle-Calédonie ; le P. Peeters, définiteur des Franciscains pour la langue française ; le P. Cauwe, assistant général du supérieur général des Pères Blancs ; le P. Rubio, prieur des ermites de Saint Augustin dont l'un des buts est l'apostolat missionnaire ; le P. Vromant et le P. Reuter, des Oblats de Marie ; le P. Caufield, passioniste, secrétaire de son ordre pour les missions ; le P. Beckmann, des Missions étrangères de Bethléem, en Suisse, etc... La Société de Missions étrangères de Paris et les Missions africaines de Lyon ne sont pas représentées. Il paraît bien que l'on n'a pas recherché une représentation proportionnelle à l'effort missionnaire des pays : il y aurait eu alors davantage de Français, de Belges, d'Irlandais.

Des experts

On trouve plutôt — ce qui d'ailleurs correspond aux besoins du moment — des prêtres qui connaissent les questions, qui peuvent prendre d'assez haut la mesure des situations en Afrique, en Asie, en Océanie. Il y a neuf consulteurs de la « Propaganda Fide ». Les initiatives de cette congrégation témoignent en faveur de leur compétence : on a apprécié à juste titre dans les années récentes la clairvoyance avec laquelle la congrégation a su enregistrer en temps voulu l'extraordinaire évolution des jeunes chrétientés.

Consulteurs de la congrégation, certains le sont avec une spécialité particulière : le P. Rommerskirchen, o.m.i., est bibliothécaire de la propagande, charge importante pour les études historiques, anthropologiques, etc., ici nécessaires. Le P. Schulien, s.v.d. est un savant anthropologue, directeur scientifique du musée missionnaire du Latran. Le P. da Mondreganes, capucin, s'occupe de la révision des constitutions pour les instituts religieux dépendant de la « Propagande ».

L'Afrique et l'Asie

Examinons les secteurs missionnaires : l'Asie est représentée par Mgr Lokuang et l'abbé Tchen-Tchen-Tao (Chine), canoniste ; par le célèbre P. d'Souza, assistant du préposé général des jésuites, qui fut délégué de son pays à l'O.N.U. et dont l'influence s'étend à tous les milieux de l'Inde ; par le P. Staffner, recteur de l'Atheneum de Poona en Inde et par l'abbé Gathier, le P. Civisca, jésuite italien, professeur au grand séminaire de Tokyo. L'Afrique, on l'a vu, est représentée par des évêques et des missionnaires. Quant à l'Amérique du Sud, seulement représentée par un évêque de Honduras, elle ne dépend de la « Propaganda Fide » que pour quelques territoires. Pourtant...

L'Afrique et l'Asie ont suffisamment défrayé les chroniques dans les années récentes pour qu'on imagine quelles sortes d'interpellations elles adressent à toute l'Eglise. Les Missions acquièrent peu à peu « l'indépendance » elles ne sauraient encore se passer de l'assistance. Les réponses ont changé — et c'est énorme — mais les besoins demeurent, aussi exigeants. On peut donner un exemple d'un problème peu abordé et qui viendra peut-être ici : la formation missionnaire du clergé indigène. Il n'y a là aucun paradoxe. Souvent, et c'est fort bien, ces prêtres ont été préparés à la *cura animarum* mais ils ont aux portes de leur paroisse une masse païenne. Comme partout ailleurs, la masse païenne a coupé ses attaches avec le religieux et bascule dans le matérialisme athée. C'est déjà le problème numéro un des jeunes chrétientés.

Commission des Eglises orientales

Depuis ce jour de juillet 1054 où le légat pontifical déposa sur l'autel de Sainte-Sophie de Constantinople la bulle d'excommunication, dure la division des Eglises orientales entre elles et la rupture de la majorité des orthodoxes avec le siège de Rome. Sept cents ans plus tard, Urbain VIII pouvait penser : « Mes Ruthènes me rendront l'Orient. » Les tentatives de réunion n'ont pas manqué, la hantise du Pape de renouer avec l'Orient n'a cessé de s'amplifier. Pie XII écrivait en 1951 que les monophysites coptes, éthiopiens, syriens, arméniens n'étaient séparés de Rome que « par une certaine ambiguïté de termes survenue au commencement ». Et cependant la rupture persiste.

Le Pape actuel « à de rares dons personnels — ouverture, sympathie, réalisme — joint une extraordinaire qualification orientale (...). N'en doutons point : si quelque chose peut jamais se conclure soit en matière diplomatique soit en matière religieuse avec tel ou tel élément de cet Orient difficile, l'œuvre aura rarement rencontré meilleur ouvrier. » (Ch. Pichon.) C'est assez dire que Jean XXIII at

…d déjà des organismes préparatoi… de grands pas vers l'Unité. Mais il … semble pas que la commission des …ises orientales soit directement or…

COMMISSION DES EGLISES ORIENTALES

…RESIDENT : Son Em. le cardinal A. CICOGNANI (Ital.).

…ECRETAIRE : R.P. WELYKYI, basi…en (Ukraine).

…EMBRES :

● *15 Evêques :* Leurs excellences …N.SS. J. BUCKO (Ukr.), arch. titul. …t visiteur apost. pour les Ukrainiens …t les Ruthènes d'Europe occidentale ; …. TESTA (Ital.), arch. titul. ; C. BO…ACHEVSKY (Pol.), arch. de Phila…elphie des Ruthènes ; G.B. THANGA…ATHIL (Inde), arch. de Trivandrum …our les Syro-Malancars ; J. PARE…ATTIL (Inde), arch. d'Ernakulam pour …s Syro-Malabars ; M. KAVUKATT …Inde), arch. de Changanacherry pour …s Syro-Malabars ; R. RABBAN (Irak), …rch. de Kerkut des Chaldéens ; D.A. …AYEK (Syrie), arch. d'Alep des Sy…iens ; P. DIB (Egypte), év. du Caire …es Maronites ; A. SCANDAR …Egypte), év. d'Assiut ; G.J. JACOB …Ethiopie), év. tit. ; A. KATKOFF …U.R.S.S.), év. tit. coadjuteur pour l'or…inand de rite byzantin à Rome ; …. SIPOWIC (Yougosl.), év. tit. ; B. …RISTEA (Roum.), év. tit. ; G. AMA…OUNI (Arménie), ordinaire des Armé…iens de France.

● *2 Prélats :* NN.SS. O. BEJAN …Roum.) aud. de Rote ; I. MANSOU…ATI (Syrie).

● *10 Religieux :* Les RR.PP. T. MI…ISCI (Ital.), Archimandrite de Grotta…errata ; F. GOESMANN (Allem.) A.A.; …. GORDILLO (Esp.) S.J. ; C. PUJOL …Esp.) S.J. ; A. RAES (Belg.) S.J. ; …. STEPHANOU (Grec) S.J. ; J. COR…ELIS (Belge) A.A. ; D. STIERNON …Belge) A.A. ; N. EDELBY (Syrie), …as. d'Alep ; M. JAPUNDZIC (You…os.), T.O.R.

…ONSULTEURS :

● *1 Evêque :* Son Excel. Mgr I. …IADE (Liban), arch. de Beyrouth des …aronites.

● *3 Prélats :* NN.SS. S. CHEREATH …Inde) du rite syro-malabar ; C. SPAL…ANZANI (Ital.) ; I. TUMBAS …Grèce).

● *4 Séculiers :* Les abbés E. BEN…IA (Roum.) ; P. GARO (Grèce) ; J. …ALDANI (Jordanie) ; J. MALAK …Egypte).

● *17 Religieux :* Les RR.PP. L. …AWENS (Belge) O.S.B. ; T. BEC…QUET (Belge) O.S.B. ; G. GIOVAN…ELLI (Ital.), Bas. de Grottaferrata ; …. WOJNAR (Ukr.), Bas. de St Jo…aphat; A. HAGE (Liban), Bas. Soarite; …ite ; P. BENOIT (Fr.), O.P. ; A. MIT…ACHT (Allem.), Augustinien; M. LAC…O (Youg.), S.J. ; J. VALENTINI (It.) …J. ; J. SOFRONOV (U.R.S.S.), Pas…ioniste ; E. STEPHANOU (Grec) A.A. ; …LACIDE DE ST JOSEPH (Inde), Car…el de la B.V.M., curie; D. DONOVAN, …F.M. de l'Atonement ; M. BLON…EEL (?) P.A. ; A. VAN LANT…SCHOOT (Belge), ch. prém. ; A. LAZ…ERI (Ital.) O.F.M. ; B. TALATINIAN …Arm.), o.f.m.

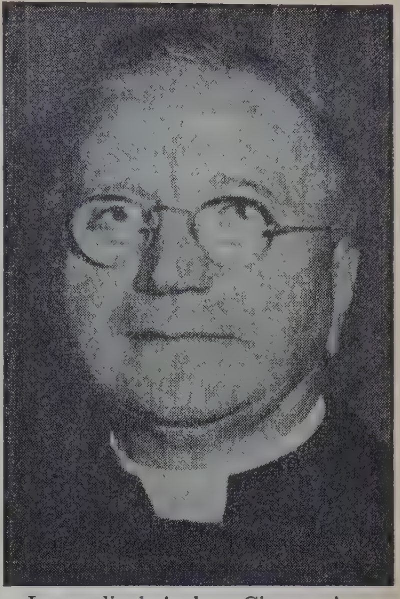
donnée à cet effet. Elle comporte peu « d'œcuménistes » connus, au sens précis du terme. Mais par la sollicitude qu'elle doit avoir pour les Eglises d'Orient unies à Rome, par le respect de leurs traditions et la largeur de vue qu'elle doit témoigner à leur égard, elle peut effectivement hâter beaucoup le rapprochement.

Les nations et les rites

La composition de la commission des Eglises orientales est fort explicite : on a cherché à représenter les nations et les rites. Qu'on nous dispense d'une énumération exhaustive. Par les évêques et certains prêtres sont représentés les syro-malabars et syro-malancars, les chaldéens, les syriens, les maronites et les coptes, les ukrainiens, les arméniens, les melchites, les grecs...

On remarque en outre la présence de Mgr Testa, successeur à la délégation apostolique de Constantinople de Mgr Roncalli ; plusieurs religieux assomptionnistes — excellents « Orientalistes » — dont le P. Cornelis (Belge), œcuméniste connu, secrétaire de rédaction de la revue *Unitas* ; le P. Stiernon, professeur de patrologie orientale ; Mgr Dit, évêque maronite du Caire, l'un des quatre consulteurs pour la commission spéciale de liturgie à la congrégation orientale ; le Père Becque, o.s.b., prieur de Chevetogne (le « monastère de l'unité ») ; Mgr Mansourati et le P. Edelby, respectivement procureur du cardinal Tappouni et secrétaire du patriarche Maximos IV Saigh ; le P. Benoit, O.P., de l'école biblique de Jérusalem.

« Toutes les questions qui seront traitées dans les autres commissions, nous devrions les examiner ici du point de vue de l'Orient », disait récemment un membre de la commission. Elles seraient examinées alors



Le cardinal Amleto Cicognani . « *Du point de vue de l'Orient* ».

sous le jour d'une tradition, d'un droit particulier (*salvo jure particulari*, dit souvent le Code de droit canonique). Faudra-t-il unifier ? ou continuer à respecter les traditions orientales, amplifier même ce respect ? Pour les sacrements, on pourra aborder de nouveau la question de la *communicatio in sacris* vue par rapport aux orthodoxes. « Dans nos études, me déclarait le même prêtre de la commission, les frères séparés seront toujours en face de nous quand nous ferons une étude. Il faudra, sans rien sacrifier, ne jamais les oublier. » Nous examinerons plus loin la forme que prendra la collaboration de la commission pour l'Eglise orientale avec le secrétariat pour les séparés.

Commission pour l'apostolat des laïcs

Un certain nombre d'évêques membres ou consulteurs de la commission pour l'apotolat des laïcs sont responsables de cet apostolat ou d'un mouvement d'Action catholique, généralement au sein de la commission épiscopale de leurs pays respectifs. L'Italie, la France, les U.S.A., le Canada, la Yougoslavie, l'Allemagne sont à ce titre représentés parmi les membres et le Portugal, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Dahomey, le C.E.L.A.M. (par son vice-président, Mgr Larrain), le Tanganyika, la Pologne (Mgr Kominek, secrétaire de l'épiscopat pour les « affaires pastorales »), l'Australie (le président de la J.O.C.) parmi les consulteurs. Sans doute est-ce encore au même titre que trois évêques représentent le Japon, la Bolivie et la Nouvelle-Zélande parmi les consultants.

Dimension internationale

Dans la liste, on remarque d'abord plusieurs aumôniers ou présidents de l'apostolat international : ainsi le secrétaire de la commission, Mgr Glorieux, assistant ecclésiastique du Comité permanent, des Congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs, Mgr Baldelli, président de la Conférence internationale des Charités catholiques, Mgr Cardijn, aumônier général de la

J.O.C. internationale, Mgr Géraud, assistant ecclésiastique de la Fédération internationale des Hommes catholiques, Mgr Ramselaar à la fois assistant ecclésiastique de la Fédération mondiale des Jeunesses féminines et actuellement de la présidence des Organisations internationales catholiques, Mgr Ligutti, observateur du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.).

Action sociale

Avec Mgr Ligutti et Mgr Baldelli, Mgr Rodhain, directeur du Secours catholique français, représente les œuvres caritatives, qui auront, c'est certain, une place importante dans cette commission, ne serait-ce que pour rappeler au concile et par lui aux laïcs l'angoissante question de la faim dans le monde. Mgr Rodhain écrit à ce sujet : « Mon voisin de travail est Mgr Cardijn, le fondateur de la J.O.C. Sans être prophète, on peut parier qu'un jour ou l'autre ce pionnier qui, du Pérou aux Indes, a visité les masses misérables du monde entier, interviendra de toute sa flamme pour relier la faim dans le monde avec le programme du concile. » (1)

Mgr Rodhain évoque aussi d'autres spécialistes des problèmes sociaux. Ce sont le vice-président et le secrétaire des Semaines sociales italiennes, Mgr Pavan et Mgr Ferrari Toniolo ; le P. Spiazzi, qui a fondé à Rome l'Institut de pastorale et d'études sociales ; le P. Jarlot, jésuite français, président de l'Institut des sciences sociales à la Grégorienne ; le P. Ponsioen, S.J., professeur à l'Institut d'études soicales de La Haye (Pays-Bas) ; le P. de Vogelaere, dominicain belge, directeur de l'Ecole supérieure sociale à Louvain ; le chanoine Portier, Français, aumônier des Secrétariats sociaux de France. La sociologie, on le voit, tient une grande place dans cette Commission.

COMMISSION POUR L'APOSTOLAT DES LAICS

PRESIDENT : S. Em. le cardinal F. CENTO (Ital.).

SECRETAIRE : Mgr A. GLORIEUX (Fr.).

MEMBRES :

● *10 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. E. COLLI (Ital.), arch. de Parme; I.M. CASTELLANO (Ital.), arch. tit. secr. de la Con épisc. pour l'A.C. italienne; G. GARRONE (Fr.), arch. de Toulouse ; A.J. BABCOCK (U.S.A.), év. de Grand Rapids ; F.J. SCHEEN (U. S.A.), év. tit., aux. de New York ; G. BUKATKO (Yougos.), éparque de Krizevci ; P. GASBARRI (Ital.), év. tit. auxil. de Velletri ; F. HENGSBACH (Allem.), év. d'Essen ; F. BALDELLI (Ital.), év. tit. ; E. LARRAIN (Chili), év. de Talca.

● *12 Prélats :* NN. SS. A. SABATTANI (Ital.), aud. de Rote ; L. CIVARDI (Ital.) ; E. GUANO (Ital.) ; P. PAVAN (Ital.) ; A. FERRARI TONIOLO (Ital.) ; J. CARDIJN (Belg.); J. GERAUD (Fr.) ; S. QUADRI (Ital.); F. KLOSTERMANN (Autr.) ; J. RODHAIN (Fr.) ; A. RAMSELAAR (Belgique) ; G. HIGGINS (U.S.A.).

● *3 Prêtres séculiers :* Les Abbés A. BONET (Esp.) ; A. CORTBAWI (Liban) ; H. DONZE (Fr.).

● *6 Religieux :* Les RR.PP. C. PAPALI (Inde), O.C.D. ; J. HIRSCHMANN (Allem.), S.J. ; P. LOPEZ DE LARA (Mex.), S.J. ; R. TUCCI (Ital.), S.J. ; G. JARLOT (Fr.), S.J. ; J. PONSIOEN (P.-B.). S.C.J.

CONSULTEURS :

● *10 Evêques :* M. TRINDADE SALGUEIRO (Port.), arch. d'Evora ; O. McCANN (U. Sud-Af.), arch. de Cape Town ; A. RAYAPPAN (Inde), arch. de Pondichéry ; M. GANTIN (Dahomey), arch. de Cotonou ; J. BLOMJOUS (Tanganyika), év. de Mwanza ; B. KOMINEK (Pol.), év. tit. de Vaga ; B. GALLAGHER (Austr.), év. de Port-Pirle ; B. TOMIZAWA (Japon), év. de Sapporo ; J. GUTIERREZ GRANIER (Bolivie), év. aux. d'Auckland ; R.J. DELARGEY (N.-Zél.), év. tit.

● *2 Prélats :* NN. SS. F. LAMBRUSCHINI (Ital.) ; L. LIGUTTI (Ital.).

● *2 Prêtres séculiers :* Les abbés H. CAFFAREL (Fr.) ; V. PORTIER (Fr.).

● *5 Religieux :* Les RR.PP. R. SPIAZZI (Ital.), O.P. ; S. LENER (Ital), S.J. ; P. PILLAI (Colombie), O.M.I. ; W. FERREE ( ), S.M. ; V. de VOGELAERE (Belg.), O.P.

D'autres membres ou consulteurs sont aumôniers de mouvements à l'échelon national : de l'Action catholique italienne, des étudiants de Pax Romana en Italie ; des travailleurs italiens ; de l'Action catholique espagnole, de l'Action catholique indépendante en France. En bref, on trouve ici représentés le monde ouvrier, les milieux indépendants, les étudiants. Mais il n'y a personne pour le monde rural. Il est vrai qu'aucun membre n'est tenu ni ne voudra s'en tenir à la préoccupation du milieu qu'il connaît et que les évêques qui sont là représentent, eux, tous les milieux.

Action sociale, œuvres éducatives, action catholique : la liste, on le voit, suggère la répartition du travail en commissions. Trois sous-commissions ont effectivement été constituées en son sein, selon ces trois objectifs.

Notons encore certains noms réputés : celui des PP. Tucci, S.J., jeune directeur, et Lener, rédacteur de la *Civiltà Cattolica* ; le P. Papali, carme déchaussé de l'Inde, professeur au collège de la *Propaganda Fide* ; le P. Lopez, S.J., qui dirigea à Rome le collège d'Amérique latine et qui connaît bien les problèmes de ce continent, l'abbé Caffarel, Français, aumônier des équipes Notre-Dame, un des grands ouvriers de cette animation spirituelle des foyers qui est une des préoccupations de l'apostolat actuel.



Mgr Rodhain.
« Relier la faim dans le monde avec le programme du concile ».

(1) Dans *Messages du Secours catholique*, no 103.

Un champ d'action tout neuf

lus que partout ailleurs, il est dif- é de préciser les questions que rrait agiter cette commission, or- sme tout nouveau à Rome, qu'au- lien ne relie à une congrégation la curie. On discerne mieux les ides pistes de la recherche que les ils. Parmi celles-là : peut-être définition plus complète et plus cise de l'apostolat du laïcat, des ports entre les laïcs et la hiérarchie la diversité des engagements apos- ques, les limites et l'extension de onomie des laïcs dans les engage- ts temporels. On procédera peut- comme l'écrivait le P. Spiazzi, ici ulteur, à « une révision générale initiatives, des organisations, des ériences nées à l'époque de trans- nations et de crises que nous avons ersées. »

n se doute bien — et c'est pourquoi faut pas ici analyser trop étroite- t la « spécialisation » de chacun ue cette commission ne recherche- pas des recettes ou des réponses gmatiques. Au-delà de l'analyse des ations, des besoins, des ressources, points qui demandent aménage- t, elle voudra répondre au besoin l'on ressent partout d'une spiri- ité qui permette d'assumer la vie et le temps, et sa charge de respon- sabilités dans la construction du mon- de.



Mgr Glorieux :
Trois sous-commissions.

Commission de la liturgie

ur les vingt-trois membres qui sont nis dans la commission liturgique, seulement avec le secrétaire, le Bugnini, appartiennent à la con- ation correspondante (la congréga- des rites). Mais celle-ci com- d deux sections : l'une pour les nisations, l'autre pour la liturgie. commission, elle, ne s'occupera que a liturgie.

es spécialistes de tendances fort di- es, des mouvements orientés vers formes nouvelles ou vers une re- scence des richesses liturgiques, historiens de liturgies anciennes, maîtres ès-rubriques, des profes- s rigoureux — tout cela ne s'oppo- nullement en théorie — telle est iversité qui apparaît dans la com- tion de la commission de liturgie.

Des mouvements

a pastorale liturgique en Allema- tellement importante, est repré- ée parmi les membres par le P. gmann, S.J., universellement connu pour ses ouvrages sur la messe (il est depuis des années l'inspirateur du mouvement liturgique de langue alle- mande) et, parmi les consulteurs par Mgr Spülbech, évêque de Meissen, par un autre « learder », Mgr Schnitzler, curé à Cologne par Mgr Wagner, se- crétaire de la commission liturgique allemande et directeur de l'institut li- turgique de Trêves, et le P. Kahle- feld, de Leipzig, prêtre de l'Oratoire, qui a beaucoup étudié la pastorale bi- blique et la réforme de lectures bibli- ques de la messe. On peut ajouter ici le nom du P. Schmidt, de la Grégo- rienne, dont plusieurs livres traitent de la pastorale liturgique.

Du mouvement liturgique en France, on trouve Mgr Jenny, auxiliaire de Cambrai, membre de la commission épiscopale de pastorale et liturgie qui a écrit de nombreux articles, notam- ment sur la prédication liturgique, et trois spécialistes du Centre de Pasto- rale liturgique (C.P.L.) parmi les con- sulteurs : le chanoine Martimort, l'ab- bé Jounel, le P. Gy.

Pour la Belgique, on trouve Mgr Calewaert, évêque de Gand ; Don Cappelle, O.S.B., abbé du Mont-César, un des maîtres de la science liturgique : il fut entre les deux guerres un des animateurs du mouvement belge ; Dom Botte, moine de la même abbaye du Mont-César, professeur à Paris et à Louvain, qui fait autorité pour le la- tin liturgique et les liturgies orienta- les.

L'Italie est représentée par Mgr Ros- si, évêque de Biella, président du *Centro d'Azione Liturgica*, — le plus en vue des centres liturgiques ita- liens — et le P. Bevilacqua, curé à Brescia, très connu dans le mouve- ment italien.

La Suisse, par l'abbé Hanggi, de Fribourg.

L'Autriche, par Mgr Zauner, évêque de Linz, et Mgr Pflierger, professeur à Vienne.

La Pologne, par deux consulteurs : Mgr Zakrzewski, évêque de Plock, pré- sident de la Commission épiscopale de Pologne pour la liturgie, et Mgr Ko- walski, évêque de Chelmno, membre du même organisme épiscopal. Mgr Zakrzewski a tout spécialement travaillé à la préparation d'un rituel romain en langue polonaise qui vient d'être approuvé par Rome.

Des Pays-Bas vient un consulteur, le P. Brinkolm, o.f.m., secrétaire de la commission liturgique dans son pays.

D'Espagne, le P. Martinez de Anto- nana, vice-président de la commission liturgique, mai c'est surtout un rubri- ciste qu'il est connu.

D'Amérique du Sud, le P. Mejia Gomez, chargé des questions liturgi- ques pour le C.E.L.A.M.

Des U.S.A., enfin, Dom Diekmann, qui dirige la revue d'apostolat liturgi- que *Worship*.

Rubricistes, cérémoniaires, professeurs

A la commission se retrouvent en- suite des rubricistes, des cérémoniaires et des professeurs : Mgr Nabuco (Bré- sil) a publié des ouvrages importants sur les cérémonies pontificales ; Mgr Borella est cérémoniaire à Milan et Mgr Schiavon à Venise ; l'abbé O'Con- nel, curé dans le pays de Galles, est le principal rubriciste de langue an- glaise ; de même le P. Pizzoni, de Rome, pour la langue italienne, et le P. Dubois, pour le Canada. Le P. Mc- Manus enseigne le droit liturgique à Washington, l'abbé Onativia, la liturgie au séminaire de Vitoria (Espagne).

Art, histoire, missions

Des spécialistes de l'art sacré et de la musique : Mgr Anglès Pamies, espa- gnol, président de l'institut de musi- que sacrée de Rome. Il a joué un rôle de premier plan dans les discus- sions sur le chant en langue vulgaire.

' Mgr Pavan membre de la Commis- a signé un article sur ce sujet dans uméro du 8 juin de la revue : *Laïcat Mission* (Montréal).

COMMISSION DE LA LITURGIE

PRESIDENT : Son Em. le cardinal G. CICOGNANI (Ital.).

SECRETAIRE : R.P. A. BUGNINI (Ital.) Lazariste, curie.

MEMBRES :

● 7 *Evêques :* Leurs excel. NN.SS. J. GOGUE (Irak), arch. chaldéen de Basrah ; C. ROSSI (Ital.), év. de Biella ; C. CALEWAERT (Belg.), év. de Gand ; F. ZAUNER (Autr.), év. de Linz ; J. HERVAS Y BENET (Esp.), prélat *nullius* de Ciudad Real ; H. JENNY (Fr.), év. tit. aux. de Cambrai ; J. MALULA (Congo ex-B.) auxil. de Léopoldville.

● 7 *Prélats :* NN.SS. G. FALLANI (Ital.) ; J. NABUCO (Brésil), curie ; H. ANGLES PAMIES (Esp.), curie ; J. PASCHER (Allem.) ; M. RIGHETTI (Ital.), curie ; P. BORELLA (Ital.) ; J. SCHIAVON (Ital.).

● 3 *Prêtres séculiers :* C. KNIEWALD (Yougosl.) ; J. O'CONNELL (G.-B.) ; J. QUASTEN (U.S.A.).

● 5 *Religieux :* Les RR.PP. B. CAPELLE (Belg.), Abbé du Mont César, curie ; A. JUNGMANN (Allem.) curie, hors de Rome ; G. MARTINEZ DE ANTONANA (Esp.) Clarétain ; J. BEVILACQUA (Ital.), curie ; J. PIZZONI (Ital.), Lazariste, curie.

CONSULTEURS :

● 5 *Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. J. WALSH (Irl.), arch. de Tuane; Th. P. ZAKRZEWSKI (Pol.), év. de Plock ; C.J. KOWALSKI (Pol.), év. de Chelmne ; O. SPULBECK (Allem.), év. de Meissen ; F.X. MUTHAPPA (Inde), arch. de Coimbatore.

● 3 *Prélats :* NN.SS. M. PFLIEGER (Autr.) ; Th. SCNITZLER (Allem.) ; J. WAGNER (Allem.).

● 10 *Prêtres séculiers :* Les abbés A.-G. MARTIMORT (Fr.) ; A. CHAVASSE (Fr.) ; A. HANGGI (Suisse) ; P. JONES (Austr.) ; P. JOUNEL (Fr.) ; Th. KLAUSER (Allem.) ; F. McMANUS (U.S.A.) ; J. MEJIA GOMEZ (Colombie) ; I. ONATIVIA (Esp.) ; V. VIGORELLI (Ital.).

● 15 *Religieux :* B. LUYCKX (Belg.), ch. prémont. ; J.B. CANNIZZARO (Ital.), Abbé bénédictin de Gênes-Cornigliano ; E. CARDINE (Fr.), O.S.B. ; B. BOTTE (Belg.) O.S.B. ; G. DIEKMANN (U.S.A.) O.S.B. ; P. RADO (Hong.) O.S.B. ; P. SIFFRIN (Allem.) O.S.B. ; C. VAGAGGINI (Ital.) O.S.B. ; A. DIRKS (P.B.) O.P. ; J. HOFINGER (Philip) S.J. ; H. SCHMIDT (Allem.) S.J. ; L. BRINKHOFF (P.-B.) O.F.M. ; M. DUBOIS (Canada) Rédemptoriste ; V. KENNEDY (Canada) C.S.B. ; H. KAHLEFELD (Allem.) de l'Oratoire.

Citons encore le P. Jones, de Melbourne et Dom Cardine, moine de Solesmes, professeur à Rome, pour la musique ; l'abbé Vigorelli, de Milan, pour l'art sacré.

Des historiens : l'abbé Kniewald, ancien professeur à Zagreb, spécialiste de la liturgie médiévale ; Mgr Borella, déjà cité, pour la liturgie ambrosienne ; Mgr Righetti, curé à Gênes : son histoire de la liturgie est connue dans divers pays ; Dom P. Siffrin, de Trêves, Dom Rado, moine hongrois, le P. Kennedy, professeur à l'Institut d'études médiévales de Toront (Canada)...

On trouve encore dans la commission des théologiens dont le chanoine Chavasse, professeur à Strasbourg, célèbre il est vrai par des ouvrages d'histoire de la liturgie ; le P. Quasten, professeur de patristique à Washington; Dom Vagaggini, professeur à Rome, auteur d'une *Théologie de la liturgie*...

Il faut signaler à part, car ils auront sans doute un rôle important à jouer, les rares représentants de la liturgie en pays missionnaires : Mgr Malula, évêque auxiliaire de Léopoldville (Congo ex-belge) ; le P. Boniface Luycky, prémonté de l'abbaye de Postel (Belgique) est aussi spéicalisé dans les questions liturgiques, pareillement au Congo ex-belge ; Mgr Mutaffra, évêque de Coinetatore, en Inde ; surtout le P. Hofinger, S.J., en rés[...] dence à Manille (Philippines), spécia[...] liste mondial de la question liturgiqu[...] dans les pays de mission.

On relève encore dans la liste [...] nom d'un évêque oriental, Mgr Go[...] gué, archevêque de Bassorah d[...] Chaldéens (Irak).

Quelles questions vont solliciter [...] commission ? Elles sont innombrable[...] On peut mettre ici en relief, ainsi qu[...] dans la commission de sacrements, [...] dilemme qui se présentera sans doute [...] uniformité à travers le monde ou l[...] berté pour les communautés nationale[...] de s'exprimer selon leur propre géni[...] Et encore : la lisibilité des rites, un[...] révision de la liturgie selon les com[...] portements et les catégories du mond[...] contemporain, une invention de for[...] mes nouvelles mieux accordées au[...] sentiments du peuple chrétien d'au[...] jourd'hui...

Secrétariat pour les moyens modernes de diffusion

Le « Secrétariat des moyens de diffusion de la pensée » ne correspond pas à une congrégation mais à une Commission de la Radio et du Cinéma créée à titre d'essai par Pie XII et qui comptait en son sein des experts de différents pays. Quand elle fut instituée en « commission pontificale » par Jean XXIII, les experts du début firent place à des consulteurs qui n'étaient pas forcément des praticiens et qui étaient déjà le plus souvent attachés à la curie. Voici que dans le secrétariat conciliaire réapparaissent les spécialistes. Bien plus, pour la première fois, un organe officiel de l'Eglise se prend en charge les problèmes de la presse. C'est peut-être pour cela d'ailleurs que l'information écrite s'est vue attribuer la part congrue

Ainsi les membres et consulteurs du secrétariat représentent tous, comme conseillers ou praticiens, l'un de ces grands moyens de diffusion : radio, cinéma, télévision, presse ; ou plusieurs à la fois, comme c'est le cas des évêques. Parmi les membres : l'évêque de Salford est le délégué des évêques de Grande-Bretagne pour « l'éducation des fidèles » ; l'évêque d'Amiens est le président de la commission épiscopale française pour le cinéma, la radio, la télévision, de même l'évêque de Calahana en Espagne et Mgr Lazlo en Hongrie ; le P. Zanoni appartient à la Sté de Saint-Paul, dont on a déjà noté qu'elle visait précisément à utiliser les techniques de diffusion pour l'apostolat.

Parmi les consulteurs : l'archevêque de Milwaukee (U.S.A.) dirige le conseil épiscopal de son pays « pour l'éducation de la jeunesse », l'évêque de Sale (Australie), l'évêque de Paterso[...] (U.S.A.), le coadjuteur de Katowic[...] (Pologne) sont délégués tout particu[...] lièrement pour suivre les questions d[...] radio, de cinéma et de télévision dan[...] leur pays, ainsi que deux prélats [...] Mgr Deroto en Argentine et Mgr Or[...] tiz aux Philippines. L'évêque de Sain[...] Jerome, au Canada, s'occupe, lui, de[...] écoles qui préparent à l'utilisation d[...] ces techniques.

L'évêque de Belleville (U.S.A.) veil[...] sur la presse catholique. Notons à pro[...] pos de ce nom la supériorité numér[...] que des membres et consulteurs or[...] ginaires des U.S.A., en raison sans dou[...] te de l'essor gigantesque des technique[...] de diffusion dans le Nouveau Mond[...]

Les prêtres séculiers et les religieu[...] du secrétariat sont pour la plupart d[...] « praticiens » :

De la presse écrite : Mgr Boehun q[...] est depuis longtemps rédacteur [...] *l'Osservatore Romano* ; Mgr Spa[...] qui dirige le journal catholique [...] Bergame ; le P. Tucek (U.S.A.), d[...] bureau de Rome de l'agence *Fides* [...] le P. Baragli, de la *Civilta Cattolic*[...] Journaliste et théologien, ancien r[...] dacteur en chef de *La Croix*, le P. Ga[...] bel (Français) apportera au « secréta[...] riat » une précieuse expérience pui[...] qu'il est secrétaire général de l'Unio[...] Internationale de la Presse cathol[...] que.

De la radio et la télévision : Le [...] Stefanizzi, S.J., directeur de *Radio-V*[...] *tican* ; Mgr Becker (Allemagne) [...] Mgr Salcedo (Colombie) qui poursu[...] depuis plusieurs années, en liais[...] avec l'U.N.E.S.C.O., une extraordinai[...] expérience de lutte contre l'analph[...] bétisme et d'éducation de base à R[...]

-Sutatenza ; les PP. Pichard O.P. ance), Andrew, o.f.m. (G.-B.) et andizis, o.f.m. (Egypte), conseillers igieux de la radio et télévision dans rs pays ; le P. van Waesberge, O.P. -B.), président de R.K.O. (chaîne holique de radio) ; l'abbé Haas isse) et l'abbé Siegel (Allemagne), s deux directeurs de l'office de .V. dans leurs pays.

Pour le cinéma : les deux secrétai- de la commission pontificale : Mgr skur, que nous retrouvons égale- nt comme secrétaire dans l'organis- conciliaire et Mgr Galletto qui fi- e ici comme membre ; Mgr Bernard xembourg) de l'Office catholique ernational du Cinéma.

On peut se demander si le secrétariat préparatoire s'efforcera d'approfondir une éthique, une recherche théorique à propos des moyens modernes de diffusion ou s'il s'attachera plutôt à souligner des indications pratiques sur l'utilisation, le contrôle (la censure), de ces moyens et l'intensification de leur emploi selon certaines normes ; ou s'il marchera sur ces deux pistes à la fois. Presse, radio, cinéma, télévision peuvent facilement, on le sait bien, conduire à la barbarisation, à la démolition de l'homme, mais ils peuvent aussi contribuer à l'épanouir et à le rapprocher de Dieu. C'est ce que Pie XII avait mis en relief dans *Miranda Prorsus.* Il est donc possible qu'un « directoire » plus étendu et plus positif encore soit mis en projet par le secrétariat.

ECRETARIAT DES MOYENS DE DIFFUSION DE LA PENSEE

RESIDENT : S. Excel. Mgr O'CONNOR (U.S.A.), arch. tit.

ECRETAIRE : Mgr. A. DESKUR (Pol.).

EMBRES :

● *6 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. A. BECK (G.-B.), év. de Salford ; KEMPF (Allem.), év. de Limbourg; C. VAN LIERDE (P.-B.), év. tit. sa- iste de S.S. ; R.L.M. STOURM (Fr.), . d'Amiens ; A. DEL CAMPO (Esp.), . de Calahorra ; E. LAZLO (Hong.), . tit.

● *5 Prélats :* NN. SS. BOEHM tal.) ; A. GALLETTO (Ital.) ; A. PADA (Ital.) ; J. BERNARD (Luxem- urg), J. TUCEK (U.S.A.).

● *5 Religieux :* L. ZANONI (Ital), é St Paul ; A. MORENO ARANGO m. lat.), S.J. ; A. STEFANIZZI tal), S.J. ; E. GABEL (Fr.), A.A. ; F. HEINZMANN (U.S.A.), des Mis. r. de Maryknoll.

ONSULTEURS :

● *7 Evêques :* Leurs Excel. NN.SS. E. COUSINS (U.S.A.), arch. de Mil- aukee ; P.L. LYONS (Aust.), év. de le ; J.L. McNULTY (U.S.A.), év. de terson ; P.F. ZUROWESTE (U.S.A.), . de Belleville ; H. BEDNORZ (Pol.), . tit. coadjuteur de Katowice ; E. RENETTE (Canada), év. de Saint-Jé- me ; G.V. TAVORA (Brésil), év. Aracaju.

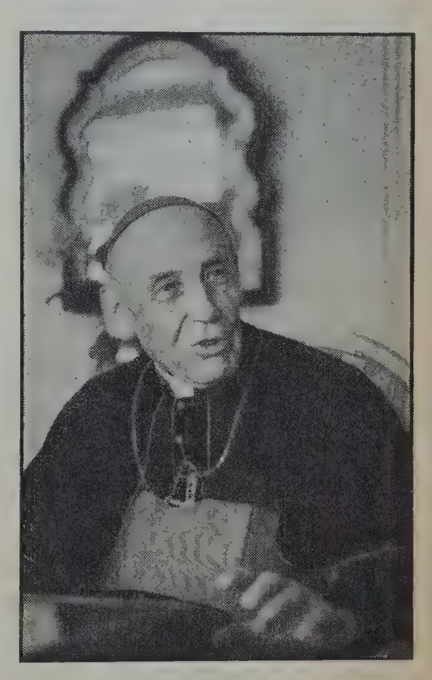
● *6 Prélats :* NN. SS. A. DEVOTO rgent.) ; C. BECKER (Allem.) ; J.J. LCEDO (Colombie); J. ORTIZ (Phi-) ; T. FLYNN (U.S.A.) ; LOPEZ DA RUZ (Port.).

● *2 Prêtres séculiers :* Les abbés HAAS (Suisse) ; C.A. SIEGEL (Al- magne).

● *5 Religieux :* Les RR. PP. PI- HARD (Fr.), O.P. ; F. VAN WAES- ERGE (P.-B.), O.P. ; A. ANDREW .-B.), O.F.M. ; P. FRANDIZIS gypte), O.F.M. ; H. BARAGLI (Ita-), S.J.

Secrétariat pour l'union des chrétiens

Il faut ici pour un instant abandonner l'analyse et rapporter quelques remarques personnelles, à propos du secrétariat pour les rapports avec les séparés. J'ai pu rencontrer, en effet, le cardinal Béa et Mgr Willebrands, président et secrétaire de cet organisme. En me rendant chez le cardinal, j'évoquais la lettre qu'il avait adressée à l'Académie évangélique de Westphalie (cf. *I.C.I.* n° 125-126), tellement accueillante et humble. Je m'attendais à retrouver ce ton et je l'ai retrouvé. Qu'on imagine, dans la proche banlieue de Rome, au nord, pardelà le Vatican, une maison assez semblable à un collège provincial de la « Compagnie » ; la porterie, les longs corridors, un petit parloir, et à l'étage, le bureau du P. Schmidt S.J., secrétaire du cardinal, tout pareil encore à celui de nos professeurs de collège : du bois blanc, des livres, des papiers épars.



Le cardinal Bea.
De la Bible aux séparés.

Deux visites, un même accueil

On ne saurait concevoir meilleure préparation à un entretien qu'avec ce diaphane secrétaire, fin et précis, qui cite des faits, des chiffres, qui délimite les questions. Ceci fait, il m'introduit dans le bureau du cardinal. Un bureau de recteur de collège. Le cardinal se lève, vient à ma rencontre en souriant. Il pousse son fauteuil près du petit canapé sur lequel je m'asseois. J'aurai l'impression tout le temps de l'entretien qu'il est tout entier à ma disposition. Parce qu'il nous connaît, certes, et parce qu'il sait quel parti nous voulons tirer de ses propos, mais aussi parce qu'il aime les séparés. Je ne vois pas de mots plus forts. Pendant une heure il ne cesse de les évoquer. Il parle des buts de son secrétariat, des gens qui le composent avec une précision et un enthousiasme étonnants. L'entretien terminé, il me raccompagne jusqu'à la porte en me disant : « Au revoir. Je dis bien : au revoir ; n'hésitez pas à revenir. » Il a fait demander par téléphone à Mgr Willebrands s'il pouvait me recevoir tout de suite.

Entre ce prélat hollandais, à l'air grave, qui paraît en pleine force, et ce cardinal de quatre-vingts ans au corps tassé, au sourire malicieux, on trouve tout de suite des points communs : le sens de l'accueil et cette disponibilité que l'on devine sans cesse à l'égard de Dieu, des séparés, du concile, des visiteurs...

Le cardinal m'a fait l'éloge du secrétaire, dont toute l'action et la pensée sont tendues vers l'unité. Et il est vrai que Mgr Willebrands, œcuméniste de renommée mondiale, jouit d'un grand crédit auprès des séparés. Mais celui-ci insiste à son tour sur la compétence du cardinal. Confesseur du pape jusqu'à sa mort, le P. Béa, comme d'autres professeurs de l'Institut biblique et de l'Université grégorienne, entretient depuis longtemps des contacts unionistes avec les milieux protestants,



Mgr Willebrands .
Disponible, compétent, réputé.

surtout germaniques et anglo-saxons. Mais, en premier lieu, c'est sans doute sa compétence scripturaire qui le désignait particulièrement pour diriger cet organisme conciliaire. Tous les contacts avec les séparés seraient inconcevables sans le renouveau biblique, et l'on peut affirmer que l'encyclique « **Divino afflante spiritu** » est à la base de l'œcuménisme. Les premières réunions avec les séparés étaient des réunions bibliques ; dans les rapports œcuméniques, les exégètes ont précédé les professeurs de dogme.

Les buts du secrétariat

On se souvient que, deux jours après que fut connue sa nomination, le cardinal Béa, en voyage aux U. S. A., indiqua aux journalistes quels seraient les deux buts du secrétariat pour les séparés : « L'un immédiat, qui consiste à aider les chrétiens non catholiques à suivre les travaux du concile. L'autre plus large et plus général, qui sera d'aider ces mêmes chrétiens à trouver l'unité dans la communion à l'Eglise catholique romaine... (Il faudra donc) par exemple se rendre compte de la vraie situation dans les divers pays ou groupes (...). En outre, il revient au secrétariat d'examiner les désirs des divers groupes touchant l'union et la manière de leur faciliter la voie de l'unité, etc. »

Pour aider les séparés à suivre les travaux, le secrétariat leur fournira, leur fournit déjà, des renseignements qui portent davantage sur les orientations que sur les détails des travaux qui peuvent subir des modifications. Il dit aux séparés : « Voici les problèmes qui nous préoccupent. » Mais à des cercles de pasteurs mieux connus, à certains théologiens, le secrétariat communiquera des renseignements plus confidentiels.

Il restera également en relation constante avec les autres commissions pour leur apporter des données concrètes, des aperçus sur les situations qui illustrent les divisions doctrinales, pour que « la voix des autres » soit dès à présent entendue. Car, si le concile est directement orienté vers « la révision de vie » de l'Eglise, il est tout autant, selon la volonté expresse de Jean XXIII, « téléfinalisé » (selon l'expression du P. Congar) vers l'unité.

Une sous-commission mixte pour les Eglises orientales

Le secrétariat s'occupera-t-il également des communautés orthodoxes ? Dans l'interview du 7 juin, le cardinal Béa disait : « Cela paraît improbable. » Mais on remarque dans la liste des membres et consulteurs du secrétariat plusieurs noms d'œcuménistes tournés vers l'Orient. Ils y ont été appelés parce qu'il est à prévoir, toujours selon le cardinal Béa, que le nouveau secrétariat aura à collaborer avec la commission des Eglises orientales pour certaines questions connexes : par exemple, celle des rapports des orthodoxes avec les protestants au sein du Conseil œcuménique. Les uns et les autres ne veulent pas être divisés. On évitera de le faire.

Il est donc apparu nécessaire de créer une sous-commission commune, composée pour une part de membres du secrétariat, qui apporteront des renseignements sur leurs contacts œcuméniques, et pour l'autre de membres de la commission orientale, experts des rites, des traditions et des diversités qui existent parmi les communautés orthodoxes. Lors de notre enquête, cette sous-commission n'était pas encore constituée. De toute manière, on prévoyait qu'en définitive il reviendrait à la commission orientale de rester en rapport avec toutes les Eglises d'Orient, séparées ou non. Notons que ce travail commun sera facilité par le voisinage : les deux organismes conciliaires sont installés dans les locaux de la Congrégation orientale.

Des hommes habitués au dialogue

Jean XXIII, on s'en doute, avait une grande hâte de composer le secrétariat. Il avait, pour ce faire, comme à portée de la main, la « Conférence catholique pour les questions œcuméniques », une équipe de prêtres qui, tout au long de leur vie sacerdotale, n'ont jamais cessé de se préoccuper de l'unité et d'essayer, avec autant de discrétion que de délicatesse, de préparer le jour de la réunion. Le secrétariat comprend donc la plupart de ces prêtres, qui sont directeurs — Mgr Willebrands, le P. Hoefer, le P. Boyer, Mgr Dumont — ou membres de la conférence : c'est le cas de Mgr Davis et des cinq prêtres séculiers, consulteurs.

Ils se connaissaient bien, ils étaient déjà réunis par les mêmes préoccupations. Et l'on s'en rend compte lorsqu'on entre en contact avec le secrétariat, qu'on le sent avancer comme une équipe déjà expérimentée, rompue au travail commun, dans une direction choisie depuis longtemps. Mais aujourd'hui ces œcuménistes composent un organisme *officiel* de dialogue. On imagine la joie qu'ils en retirent.

Parmi les membres, on compte plusieurs évêques qui viennent de pays où les communautés protestantes sont organisées et vivantes : d'Allemagne, Mgr Jaeger, archevêque de Paderborn et chargé, au sein de la Conférence de l'épiscopat allemand, des relations œcuméniques ; de France, Mgr Martin, archevêque de Rouen; de Grande-Bretagne, Mgr Heenan, archevêque de Liverpool ; de Suisse, Mgr Charrière

SECRETARIAT POUR L'UNION DES CHRETIENS

PRESIDENT : Son Em. le cardinal A. BEA (Allem.).

MEMBRES :

● *6 Evêques* : Leurs Excel. NN.SS. L. JAEGER (Allem.), arch. de Paderborn ; J.M. MARTIN (Fr.), arch. de Rouen ; J.C. HEENAN (G.B.), arch. de Liverpool ; F. CHARRIERE (Suisse), év. de Lausanne, Genève et Fribourg; E.J. DE SMEDT (Belg.), év. de Bruges ; P.A. NIERMAN (P.-B.), év. de Groningue.

● *2 Prélats* : NN.SS. J. HOEFER (Allem.) ; M. MACCARRONE (Ital.).

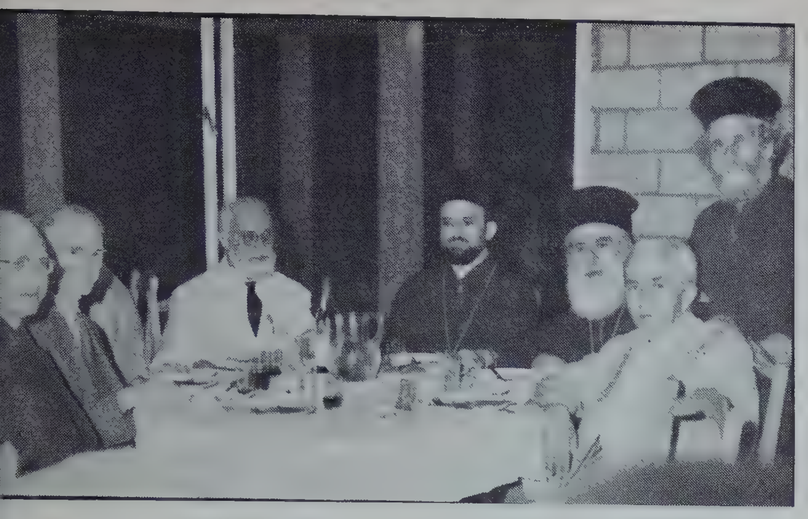
● *3 Religieux* : Les RR. PP. C. BOYER (Fr.), S.J. ; J. CUNNINGHAM (U.S.A.), Pauliste ; G.M. CORR (U.S.A.), Servite de M.

CONSULTEURS :

● *2 Prélats* : NN. SS. H. VOLK (Allem.) ; H.F. DAVIS (G.-B.).

● *5 Prêtres séculiers* : Les abbés A. BELLINI (Ital.) ; J. FEINER (Suisse) ; E. STAKEMEIER (Allem.) ; F. THIJSSEN (P.-B.) ; J. VODOPIVEC (Ital.).

● *8 Religieux* : Les RR.PP. P. DUMONT (Belg.), O.S.B. ; C. DUMONT (Fr.), O.P. ; J. HAMER (Fr.), O.P. ; G. BAUM (Allem.). August. ; M. BEVENOT (G.B.), S.J. ; G. WEIGEL (U.S.A.), S.J. ; E. HANAHOE (U.S.A.), Francisc. de l'Atonement ; G. TAVARD (Fr.), A.A.



Mgr Willebrands et Mgr Dumont à Rhodes
(les premier et troisième à partir de la gauche).
Une équipe déjà expérimentée.

ue de Lausanne, Genève et Fri-
, qui entretient les meilleures re-
s avec le Conseil œcuménique ;
Pays-Bas, Mgr Nierman, évêque
roningue.
sieurs organisations ou commu-
s œcuménistes » réputées sont re-
ntées : ainsi le P. Boyer, jésuite,
sseur à la Grégorienne, est aussi
ésident de l'Association « Unitas »
édite sous le même nom une ex-
nte revue « d'initiation et d'in-
ation œcuménique » ; le P. Du-
, O.S.B., actuel recteur du Collè-
ec à Rome est moine de l'Abbaye
hevetogne, fondée sous le signe
œcuménisme ; Mgr Dumont, do-
cain français, dirige à Paris le
e d'études œcuméniques « Isti-

utres membres ou consulteurs ont
particulière connaissance de cer-
s Eglises séparées. Mgr Hoefer et
é Stakemeier, Allemands, respec-
nent ancien et actuel supérieur du
l séminaire de Paderborn sont sur-
tout en relation avec les luthériens allemands ; l'abbé Thijssen avec les réformés des Pays-Bas ; le P. Corr, O.S.M. et le P. Bevenot, d'Oxford, sont spécialistes de l'anglicanisme ; le P. Cunningham, pauliste des U.S.A., le P. Tavard, assomptionniste français résidant aux U.S.A. et le P. Weigel, jésuite américain, suivent de très près les questions américaines. Un autre religieux des U.S.A., le P. Hananohé, représente plutôt ici une certaine forme d'apostolat unioniste, plus traditionnel, respectables certes, mais qui paraît aujourd'hui un peu dépassée.

Deux consulteurs sont particulièrement compétents dans les questions doctrinales qui concernent et divisent catholiques et protestants : le P. Hamer (Belge), prieur du couvent dominicain du Saulchoir et l'abbé Bellini, professeur de théologie à Bergame, qui a publié notamment un livre sur *Le protestantisme et les questions œcuméniques*, unanimement loué par les protestants italiens.

VERS LE CONCILE

ux constatations prennent le pas
toutes les autres : au terme de
analyse des commissions conci-
s : l'extraordinaire diversité de
composition, leur grande disponi-
en face de toutes les questions
peuvent surgir.
L'extraordinaire diversité de
étences, de nationalités, de ten-
es fait bien présager des échan-
ui vont s'établir dans les travaux
ratoires entre le centre et la pé-
riphérie. Il est vrai que la « périphérie » a fourni bien plus de consulteurs que de membres. Mais les uns et les autres ont été nommés pour faire connaître leur avis et il dépend à la fois des uns et des autres, qu'à la souplesse et l'élan du début, ne succèdent pas l'ossification et l'immobilisme.

« Jamais on n'avait constaté une pareille « démocratie » dans l'organisation d'une assemblée à dimensions mondiales », écrit le P. Stiernon, dans *Unitas*. Autant qu'on en puisse juger, ces commissions apparaissent à l'image de l'Eglise d'aujourd'hui, comportant tout ensemble des audacieux et des prudents, des réformateurs et des traditionnalistes. Et c'est heureux : le concile peut-il être autre chose qu'une réforme dans la tradition ?

2) *Le Pape s'est refusé à imposer des limites* pour toutes les questions qui n'en comportaient pas et les organismes conciliaires se trouvent aujourd'hui dans la même attitude de disponibilité, accueillant tout ce qui est susceptible de contribuer au renouveau de l'Eglise. On pense, quand on enquête à Rome, à une immense vague contre laquelle on n'oppose pas encore de digues. Le jusant succédera-t-il trop vite à ce grand flot ? On n'a aucune raison de le penser.

C'est pourquoi d'ailleurs, il serait difficile aux membres des commissions de préciser leurs thèmes de travail, quand bien même on les délierait du secret. Préciser c'est limiter. Il est donc vain, pour l'instant du moins, de chercher à débusquer les sujets pour le seul plaisir de les connaître, ou de composer un « ordre du jour ». Les thèmes éventuels, énoncés au long de ce « dossier », ont été volontairement présentés de façon analytique, généralement sans ordre préférentiel et sans relief, tels qu'ils nous ont été suggérés par la vision que nous avons de l'Eglise actuelle. Il n'est pas déconseillé de collaborer ainsi au travail préparatoire du concile.

La Commission centrale

Il importe de ne pas perdre de vue que le travail des commissions se situe au premier degré de la phase pré-



Mgr Felici
De l'antépréparatoire
à la commission centrale.

COMMISSION CENTRALE

PRESIDENT : Jean XXIII.

SECRETAIRE : Mgr Pericle FELICI (Ital.).

MEMBRES :

● *49 Cardinaux :* Les 13 card. présidents de commissions ou secrétariats; J.E. VAN ROEY, archev. de Malines (Belg.) ; E.G. CEREJEIRA, patriarche de Lisbonne (Port.) ; A. LIENART, évêque de Lille (Fr.) ; I.G. TAPPOUNI, patriarche d'Antioche des Syriens (Syrie), S.-L. COPELLO (Arg.), chancelier de l'Eglise ; J.C. McGUIGAN, arch. de Toronto (Can.) ; N.T. GILROY, arch. de Sydney (Austral.) ; Francis SPELLMAN, arch. de New York (U.S.A.) ; T.C. de GOUVEIA, arch. de Lorenzo Marquès (Mozamb) ; J. de BARROS CAMARA, arch. de San Sebastian de Rio de Janeiro (Brés.) ; E. PLA Y DENIEL, arch. de Tolède (Esp.) ; E. ARTEAGA Y BETANCOURT, arch. de La Havane (Cuba) ; J. FRINGS, arch. de Cologne (Allem.) ; A. CAGGIANO, arch de Buenos-Aires (Argent.) ; T. TIEN-CHEN-SIN, arch. de Pékin (Chine) ; C.M. DE LA TORRE, arch de Quito (Equat.) ; G. SIRI, arch. de Gênes (Ital.) ; J. d'ALTON, arch. d'Armagh (Irl.) ; J.F. Mc INTYRE, arch. de Los Angeles (U.S.A.) ; S. WYSZYNSKI, arch. de Varsovie (Pol.) ; P.E. LEGER, arch. de Montréal (Can.) ; V. GRACIAS, arch. de Bombay (Inde) ; J. WENDEL, arch. de Munich (Allem.) ; J. GARIBI Y RIVERA, arch. de Guadalajara (Mexique) ; A.M. BARBIERI, arch. de Montevideo (Uruguay) ; G. GODFREY, arch. de Westminster (G.-B.) ; F. KONIG, arch. de Vienne (Autriche) ; L.J. MUENCH (U.S.A.) curie ; P. TATSUO DOY, arch. de Tokyo (Jap.) ; B.J. ALFRINK, arch. d'Utrecht (P.B.) ; R. SANTOS, arch. de Manille (Philip.) ; L. RUGAMBWA, évêq. de Rutabo (Tangan.) ; A. JULLIEN (Fr.) curie ; A. LARRAONA (Esp.), curie ; G.I. HAERD (G.-B.), curie ; J. FERRETO (Ital.) curie.

● *5 Patriarches :* Leurs Béatitudes NN.SS. Etienne I. SIDAROUS, patriarche d'Alexandrie des Coptes (Egypte) ; Maximos IV SAIGH (Syrie), patr. d'Antioche des Melkites (Grèce) ; Paul-Pierre MEOUCHI (Liban) ; Paul II CHEIKHO (Iraq), patr. de Babylone des Chaldéens ; A. GORI (Jord.), patr. lat. de Jérusalem.

● *33 Evêques :* Leurs Excellences NN.SS. A. CHACON, arch. de Merida (Venezuela) ; O.A. BERAS, arch. coadj. et administ. apost. de San Domingo (Rép. Dom.) ; J. UJCIC, arch. de Belgrade (Yougoslavie) ; P. FINBAR RYAN, arch. de Porto d'Espagne (Esp.) ; L. CHAVEZ GONZALES, arch. de San Salvador (Salvador) ; A. SILVA SANTIAGO, arch. de Conception (Chili) ; J.J.A. MENA PORTA, arch. de Asuncion (Paraguay) ; J. GROSZ, arch. de Kalocsa (Hongrie) ; A.I. ANTEZANA Y ROJAS, arch. de La Paz (Bolivie) ; D.A. CAMPBELL, arch. de Glasgow (G.-B.) ; T.B. COORAY, arch. de Colombo (Ceylan) ; P.T. McKEEFRY, arch. de Wellington (Nouv. Zél.) ; M. LEFEBVRE, arch. de Dakar (Sénégal) ; C.J. ALTER, arch. de Cincinnati (U.S.A.) ; L.L. GRANER, arch. de Dacca (Pak. Oriental) ; D.E. HURLEY, arch. de Durban (U. Sud-Afr.) ; J. LANDAZURI RICKETTS, arch. de Lima (Pérou) ; P. BERNIER, arch.-évêq. de Gaspé (Can.) ; M. PERRIN, arch. de Carthage (Tunisie) ; L. CONCHA CORDOBA, arch. de Bogota (Colombie) ; V. BAZIN, arch. de Rangoon (Birmanie) ; F. POIRIER, arch. de Port-au-Prince (Haïti) ; M. BERNARD, arch. de Brazzaville (Rép. du Congo) ; M. O'CONNOR (U.S.A.), pt du S. des moyens de dif. ; J. RAKOTOMALALA, arch. de Tananarive (Madagascar) ; B. YAGO, archevêque d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ; A. VERWINP, év. de Kisantu (Congo ex-Belge) ; J.T. SURH, évêq. de Copenhague (Danem.) ; A.J. JELMINI, év. titul. adm. apost. de Lugano ; P.M. NGO-DINH-THUC, vic. apost. de Vinh-Long (Sud-Viet-Nam) ; L.I. SCHARMACH, vic. apost. de Rabaul (Nouv. Guinée) ; A. SAEGIJAPRANATA. vic. apost. de Samarang (Indonésie) ; T. QUINLAN, vic. apost. de Chunchon (Corée).

● *4 Religieux :* Les TT.RR.PP. Dom BENNO GUT, Abbé primat des Bénédictins confédérés ; A. SEPINSKI, minist. génér. des Frères mineurs ; J.B. JANSSENS, préposé génér. de la Compagnie de Jésus ; M. BROWNE, Maître génér. des Dominicains.

CONSULTEURS.

● *11 Evêques :* Leurs Excellences NN.SS. J. da COSTA NUNES (Port.), Patriarche arch. titul., vice-camerlingue de l'Eglise ; P. PARENTE (Ital.), arch. titul., secrét. de la *Propaganda Fide* ; A. SAMORE (Ital.), arch. titul. secrét. de la Cong. pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires ; A. DELL'ACQUA (Ital.), arch. titul., substitut de la Secrétairerie d'Etat ; C. ZERBA (Ital.), arch. tit. secrét. de la Cong. du Concile ; E. DANTE, arch. tit., secrét. de la Cong. des Rites ; D. STAFFA (Ital.), secrét. de la Cong. des Séminaires et Universités ; F. BRENNAN (U.S.A.), doyen de la Rote; P. SIGISMONDI (Ital.), sec. de la Prop. Fide » ; P. PALAZZINI (Ital.), sec. de la C. du concile ; P. SFAIR (Arm.), arch. tit.

● *9 Prélats :* NN. SS. V. BARTOCETTI secrét. de la Signature apostolique ; P. PASCHINI (Ital.), recteur honoraire de l'Université du Latran ; A. WYNEN (Allem.), auditeur de Rote ; A. CANESTRI, aud. de Rote ; A. CAVAGNA (Ital.) ; J. ROSSI (Ital.), régent de la Pénitencerie apsot. ; F. TINELLO (Ital.), régent de la Chancellerie apost. ; S. ROMANI (Ital.), ss-dataire ; M. GUSTI (Ital.), préfet des Archives Vaticanes.

● *5 Religieux :* Les RR.PP. SALMON, O.S.B., Abbé de St Jérôme de *Urbe ;* R. GARRIGOU-LAGRANGE (Fr.) O.P. ; A. VACCARI (Ital.) S.J. ; S. ALBAREDA (Esp.) O.S.B., préfet de la bibliothèque vaticane ; A. COUSSA (Syrie), des Basiliens d'Alep, assesseur de la Congrég. Orientale.

paratoire. « Maîtresses de leur m thode de travail, en un certain se libres de leurs orientations, les cor missions spéciales ne le sont plus da leurs rapports avec le futur conci Tous leurs travaux en effet sont ce tralisés par la commission centrale q est l'unique canal par lequel les cor missions pourront déboucher sur concile. » (P. Wenger, *La Croix.*)

Cette fonction explique la nature pa ticulière de cette commission comp sée d'un grand nombre de cardina et d'évêques, représentant les diff rents pays ou des chrétientés hom gènes et qui sont l'Eglise enseignan

Des cardinaux appelés à faire par de cette commission, cinq appartie nent à la curie, les autres sont pour plupart présidents de conférenc épiscopales dans leur pays. On rema que en outre la présence dans ce liste du cardinal Tappouni de p triarches de rites orienatl : NN. S Etienne 1er Sidarous, patriarc copte d'Alexandrie ; Maxime Saigh, patriarche melchite d'Antioc Paul-Pierre Méouchi, patriarche mar nite d'Antioche ; Paul II Cheiko p triarche chaldéen de Babylone ; et Mgr A. Gori, patriarche latin de Jér salem.

Quatre religieux seulement ont appelés parmi les membres : l'ab Primat des Bénédictins, le Ministre g néral des Franciscains, le Général d Jésuites et le Maître général des D minicains.

A la suite des évêques choisis da les cinq continents, on relève parmi consulteurs des noms de secrétaires assesseurs de congrégation de la c rie et ceux de quatre religieux ém nents.

« Cette commission centrale, pours le P. wenger, est sous l'autorité dire du Pape, pour la raison que ses t vaux et ses conclusions ont un ra port immédiat avec le concile lu même et engagent déjà en puissan l'autorité infaillible de celui-ci. Il a partient, en effet, à la commission ce trale de choisir parmi toutes les que tions retenues par les diverses co missions celles qui seront transmi au concile. Cela explique aussi que commission centrale n'a pas enc réellement commencé ses travaux : e est à pied d'œuvre, attendant que diverses commissions lui transmett leurs premières conclusions. A s tour, elle étudiera alors la questi l'acceptera ou la renverra en comm sion pour un nouvel examen, si e le juge utile. Le rôle de cette comm sion est donc capital, et l'on compre que le Saint-Père ait tenu à la diri en personne. L'heure du choix sera moment décisif du concile. »

On sait que le secrétaire de la co mission centrale, Mgr Felici, avait d avec une équipe de quatre prêt mené à bien tout le travail de dépo lement et de classement des trois m réponses — certaines représentent véritables brochures — des évêq

facultés, des congrégations. Au s de l'entretien très cordial que avons eu avec lui, nous avons pu tater quelle lourde tâche repréit ce travail préliminaire. Profes- au Latran, membre de la rote ro- e, Mgr Felici avait été choisi par ardinal Tardini qui dirigeait la e antépréparatoire. Il a la répu- n de dominer les problèmes. Et physiquement, cet homme rond, orps trapu, donne l'impression qu'il olide et réaliste. En conversation, e se laisse pas entraîner dans le le des idées. Il se borne avec une ême prudence à exposer très courment ce qui est dans son rôle et connaît bien.

Dans deux ans peut-être

cours des vêpres de la Pente- le 5 juin dernier, Jean XXIII nçait l'ouverture de la phase pré- toire du concile. Dès le lende- , l'*Osservatore Romano* commen- à publier les noms des présidents commissions. Le 14 novembre, les quarts des six cents membres et ulteurs participaient à l'audience ificale qui inaugurait officiellement travaux. Combien de temps -ci vont-ils durer ? Il est encore cile de le préciser. On avait envi- la fin de 1961. Mais cette date it bien trop rapprochée, étant ée l'ampleur des tâches qui s'of- aux commissions. Bien qu'il ait grande hâte de réunir le concile, le s'est gardé de rien dire à ce su- La préparation pourra se faire sans pitation, avec tout le sérieux et pleur qui sont nécessaires.

ns son allocution aux cardinaux, du consistoire semi-public du 30 Jean XXIII pouvait déclarer : mais dans l'histoire des conciles y eut de travaux préliminaires vastes, aussi précis, aussi fonda- aux que pour le deuxième concile Vatican. » La mise en œuvre de éparation immédiate ne fait qu'am- r la portée de ces propos.

ns un an et demi, deux ans, la nission centrale, ayant fixé la liste schémas de discussions qui seront osés aux « pères » du concile, XXIII appellera tous les évêques nonde à venir siéger autour de lui la basilique vaticane. Combien nt-ils et d'où viendront-ils ?

concile d'Ephèse, en 431, les qua- ents évêques réunis venaient tous e Mineure ; au concile de Trente, quatre cents, plus des deux tiers nt français, italiens, espagnols. Au ier concile du Vatican, ils ve- nt de tous les continents mais ils avaient la peau blanche. 1.050 avaient été invités ; il n'y eut jamais plus de 774 participants aux séances.

Il surviendra, d'ici l'ouverture du concile, des décès et des nominations, mais on peut prévoir sans grands risques d'erreurs, les proportions de participants à l'assemblée conciliaire pour chaque continent, en s'appuyant sur les chiffres actuels. C'est à ces calculs que s'est attaché le P. Kerkhofs, jésuite allemand (1), à l'aide de l'*Annuaire pontifical.*

Selon ce religieux donc, *le nombre des pères qui pourraient aujourd'hui être appelés en concile — d'après le canon 223 — s'élèverait à 2.816.* Parmi eux, 1.898 sont cardinaux, évêques résidentiels, supérieurs d'ordres ; 918 sont évêques titulaires et seront probablement invités aux séances comme ils l'ont été au Vatican I.

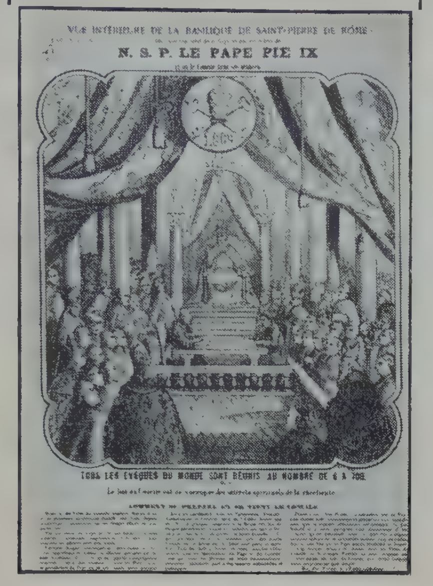
En supposant occupés tous les sièges résidentiels, les abbayes et prélatures *nullius*, et étant donnée l'actuelle composition du collège cardinalice, les *membres italiens* du concile seraient 313, alors que du reste de l'Europe (exceptés la Russie et les pays baltes), il devrait en venir 415. Rappelons que la population catholique italienne représente 19 % de la population catholique totale de l'Europe.

Dans les continents extra-européens, on remarque un meilleur équilibre : *l'Océanie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande* enverraient 31 pères au concile ; *les Etats d'Amérique du Nord : 196* ; *l'Asie : 356* ; *l'Amérique latine : 400* ; *l'Afrique : 196.*

De ces chiffres approximatifs, on peut déduire le rapport entre les pourcentages de la population catholique du monde entier et celui des membres du concile répartis par continents. *L'Europe* (qui comprend 47 % des catholiques du monde) représentera 38 % de l'Assemblée ; les *deux Amériques* (43 % des catholiques) enverront 31,5 % des « pères » ; *l'Afrique* (3 % des catholiques) : 10 % ; *l'Asie* et *l'Océanie* (7 % des catholiques) : 20,5 % des pères du Concile.

Cette arrivée en masse des jeunes chrétientés va créer un prodigieux brassage et peut déclencher sans doute des mesures hardies encore imprévisibles. De toute manière, quand ils seront réunis dans Saint-Pierre de Rome, les évêques auront toute liberté pour ajouter de nouvelles suggestions à la liste des thèmes qui leur seront proposés. L'expérience du passé montre qu'une fois en concile, les évêques font preuve dans l'ensemble d'une autorité et d'un dynamisme étonnants. D'où qu'il soit venu, chacun d'eux sent alors sur ses épaules le poids de l'Eglise universelle. Chacun sait qu'il détient une parcelle du magistère suprême et jusqu'au vote final il peut intervenir et discuter. Ensuite il signera comme tous les autres la déclaration conciliaire, en ajoutant ces mots : « *Censensi et suscripsi* ». « Je suis entré dans l'unanimité et j'ai signé. »

La préparation du Vatican I



Annoncé le 6 décembre 1864, le Ier concile du Vatican fut ouvert le 8 décembre 1869. La préparation avait été conduite en cinq étapes successives :

1) Les cardinaux résidant à Rome furent invités à soumettre leurs suggestions ;

2) A partir de celles-ci, une commission de cinq cardinaux établit un premier programme ;

3) Aux membres de ladite commission sont adjoints quatre cardinaux, un secrétaire et huit consulteurs ;

4) A la suite d'une consultation auprès de certains évêques choisis dans l'épiscopat des deux rites, cinq commissions sont instituées : du dogme, de la discipline, des ordres religieux, des rites orientaux, des affaires politico-ecclésiastiques (auxquelles deux autres seront ajoutées ensuite : celle des vœux et celle « des juges des excuses. ») La bulle de convocation est publiée.

5) Un cardinal est placé à la tête de chaque commission. Quatre-vingt-huit consulteurs au total en font partie. Parmi les propositions qui sont examinées, figurent la révision du bréviaire, la réforme du droit canon, la révision de l'Index, l'examen des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Les photos publiées dans ce numéro sont de : Ouest Foto, Associated Press, Valdagno, Felici, Keystone, Chopard, France-soir-Scoop, Dalmas, A.D.P., Papakotchev.

Il en a publié les résultats dans la *Strevers* (avril 1960).

Le concile à la mi-temps de sa préparation

L'ETAT DE L'OPINION

Le concile se prépare à Rome : il était évidemment indispensable de mener d'abord là notre enquête. Dans les pages qui précèdent, nous en avons rapporté les résultats. Mais ce même concile intéresse et concerne, depuis le premier jour de son annonce, les catholiques et les autres dans le monde entier. Si nous voulions faire un bilan correct des deux années écoulées, il nous fallait étendre l'enquête. C'est ce que nous avons tenté en rassemblant, en relisant et en confrontant ce qui, ici ou là, a été écrit et est parvenu à notre connaissance. Dans les pages qui suivent, nous présenterons successivement, après deux remarques préalables, les impressions générales qui se dégagent de ces écrits, les réactions et positions des diverses confessions non catholiques, les réflexions et les suggestions des milieux catholiques.

Remarques préalables

Quelques remarques préalables sont tout d'abord nécessaires. La première est que nous ne prétendons pas avoir tout « couvert ». Nous recevons à notre rédaction un nombre important de revues et de périodiques de tous pays et de toutes langues. Nous avons examiné nos collections avec autant d'attention qu'il était possible. Il reste cependant très probable que des études intéressantes nous sont demeurées inconnues. Leurs auteurs ou éditeurs ne nous en voudront pas. Ils préféreront sans doute nous aider à combler les lacunes dont, par avance, nous nous excusons. Ceci dit, il nous semble que la vue que nous avons pu prendre, sans être exhaustive, est suffisamment large pour nous permettre d'esquisser un bilan significatif.

Plus importants que des écrits

La seconde remarque préalable est sans doute encore plus importante. Si l'on veut voir dans quelle mesure et dans quel sens la perspective du concile a mis en mouvement les esprits et les institutions, il faut consulter d'autres témoins que les seuls écrits. Indépendamment de la valeur et de l'importance de ce qui peut s'y dire, il est des réunions, des congrès, des sessions qui constituent déjà par eux-mêmes des actes représentatifs d'une « mise en état de concile ». Il en est au moins quatre qu'il faut ici rappeler : deux en Allemagne, deux en Italie et deux aux Pays-Bas. Chez les bénédictins de Maria Laach et de Niederaltaich, ce furent des rencontres interconfessionnelles, directement axées sur la préparation du concile, qui illustrèrent une fois de plus la déjà ancienne vocation œcuménique de ces deux monastères. A la Mendola et à Recoaro de Terme, ce furent deux sessions qui témoignèrent très explicitement du souci des plus hautes autorités de la curie et des commissions romaines de tenir informés de larges milieux d'universitaires et de laïcs. Aux Pays-Ba[s] enfin, ce furent un congrès de l'Actio[n] catholique et un autre des journaliste[s] catholiques qui témoignèrent du vif in[-]térêt porté par les catholiques de c[e] pays à l'œuvre du concile.

En même temps que des rencontre[s] ou des sessions, il faudrait ten[ir] compte également des voyages. Il [y] en eut beaucoup et de fort retentis[-]sants. Il n'est pas évident qu'ils se si[-]tuent tous au même point dans [la] mouvance du concile. Mais il n'e[st] guère douteux qu'ils ont un rappo[rt] avec le grand mouvement qui anim[e] aujourd'hui l'orthodoxie et auquel, o[n] le verra, l'annonce du concile a donn[é] un nouvel élan. Ainsi avons-nous v[u] parcourir les patriarcats du Moyen[-]Orient, par le patriarche Germain, [de] Serbie, le patriarche œcuménique Athe[-]nagore Ier de Constantinople et, to[ut] récemment, le patriarche Alexis [de] Moscou. C'est par une visite aux mê[-]mes patriarcats et par des contac[ts] multiples avec tous les représentan[ts] des confesions chrétiennes que [le] Dr Fisher, primat de toute l'Angle[-]terre, a, lui aussi, commencé u[n] voyage qui devait le mener à Rom[e]



La rencontre de Recoaro de Terme.
Un souci d'information.

finir. Tant de pèlerinages aux ces du christianisme, en Terre te, en cette église du Saint-Sépul qui évoque pour tous la « tuni sans couture » du Christ ne peu manquer de se voir revêtus e certaine signification.

vec les rencontres et les voyages, a aussi les visites. Visite à XXIII de Mgr Iakovos, nommé le patriarche Athénagore arche ie pour les deux Amériques. te, peu de temps après, de Testa, délégué apostolique à stantinople, au patriarche Athéna . Audience « historique » acordée Jean XXIII au roi et à la reine Grèce. Visite non moins « histori » du Dr Fisher au pape. Sans e, dans un prochain bilan fau t-il ajouter une visite au Vatican patriarche œcuménique.

sont là autant d'actes et de faits versibles qui disent mieux que les écrits que quelque chose ge, non seulement à Rome mais un partout, de Cantorbéry à Constan ple. Un climat nouveau est créé. positions séculairement figées dégelées.



Le patriarche Alexis au Saint-Sépulcre.
Son message de Noël 1960 est consacré à l'union des chrétiens.

Des étapes franchies

faut ajouter enfin qu'à l'intérieur e de l'Eglise romaine des pas ont faits, qu'il n'est pas nécessaire endre le concile pour inscrire à un . Au début de 1959, Mgr Du t, directeur du centre d'études a, estimait qu'une des attribu du concile « serait d'envisager réation, dans l'Eglise catholique, titutions douées de l'autorité et a compétence suffisantes pour en r de manière permanente des ersations et pourparlers avec les es communions chrétiennes ». Journées d'études des *Informa Catholiques Internationales* de 1959, puis dans plusieurs confé es, le P. Congar souhaitait u'on envisage et qu'on institue, les services centraux fonctionnarisés de l'Eglise, un instrument adapté aux nécessités nouvelles d'information, de contact et de dialogue, bref, de regard tourné vers les « Autres ». Un concile n'est « pas strictement nécessaire pour cela » précisait Mgr Dumont. En effet, Jean XXIII ne l'a pas attendu pour créer le secrétariat pour les séparés dont tout donne à penser qu'il survivra au concile. En créant une commission pour l'apostolat des laïcs et un secrétariat pour les moyens modernes de diffusion de la pensée, le pape a pareillement franchi une première étape de la longue marche qui doit mener à la « mise à jour » de l'Eglise. Cette étape peut être tout de suite enregistrée.

On comprend le sens de notre seconde remarque préalable : avant de nous arrêter à ce qui s'est dit ou écrit, il était indispensable de dégager en pleine lumière ce qui s'est fait.

Impressions générales

ns sa première encyclique, *Ad cathedram*, Jean XXIII a claire mis un terme aux interpréta partout répandues depuis le muniqué publié par le service de se du Vatican après l'annonce du ile aux cardinaux réunis à Saint -hors-les-Murs le 25 janvier : le ile sera une affaire intérieure à ise catholique et traitera des res de cette seule église. Dans la érence de presse qu'il donnait quelques mois plus tard, le cardinal Tardini n'était pas moins explicite. Les frères séparés ne seront pas invités à siéger au concile. S'ils désiraient cependant y députer des observateurs, ils seraient bien accueillis. L'éventualité d'une « invitation » qui avait tout de suite agité orthodoxes, protestants et anglicans ne se posait donc plus. Mieux, l'union, d'abord comprise comme l'objectif premier et direct du concile, a été par Jean XXIII lui-même, définie comme un objectif second (dans le temps), indirect, à long terme.

Les perspectives œcuméniques dominent

De ces éclaicissements devait ou pouvait résulter une « mise en veilleuse » de la flamme œcuménique et un redoublement d'intérêt des catholiques pour tous les renouveaux promis ou permis par le concile. Mais plus on remue de papier, plus le sentiment s'impose que rien de tel ne s'est produit et que, pour n'être que secondes, les perspectives d'union continuent de commander toutes les autres.

Ce sentiment naît tout d'abord d'observations simples. La première observation se rattache à ce que nous avons développé dans les pages précédentes. De tous les organismes préparatoires, le secrétariat pour les séparés est celui qui, jusqu'à présent, a fait le plus parler de lui : qu'on se rappelle les interviews du cardinal Bea, sa prise de contact avec les luthériens d'Allemagne, la visite du Dr Fisher. La position de « vedette » qu'occupe ce secrétariat n'est pas le fait d'une quelconque publicité mais de l'existence d'un puissant bouillonnement dont témoignent notamment les voyages et visites évoqués plus haut.

La deuxième observation est liée à la première : les réactions et débats suscités par le concile dans les milieux non catholiques furent et continuent d'être extrêmement nombreux et font un tel « volume » que le

« mouvement » intérieur du catholicisme paraît, en comparaison, de bien faible envergure. On doit préciser à cet égard que par « milieux non catholiques » il faut d'abord et surtout comprendre les orthodoxes : ils se sont intéressés ou sentis concernés par le concile sensiblement davantage que les anglicans ou les protestants. Il apparaît en outre que ces mêmes « milieux non catholiques » sont toujours de confessions chrétiennes. Nous n'avons relevé aucune trace d'un intérêt ou d'une réaction quelconque de non chrétiens. Sans doute pourrait-on relever quelques prises de contacts avec le judaïsme. Mais, à notre connaissance, le concile n'a soulevé jusqu'à présent aucun écho dans les grandes religions non chrétiennes ni dans le vaste monde des « hommes de bonne volonté » à l'attente de qui, dans l'esprit de Jean XXIII (cf. son allocution aux séminaristes, *I.C.I.*, n° 129) le concile doit aussi répondre...)

Peut-être l'accent fortement œcuménique qui nous semble marquer les débats autour du concile ressort-il davantage du fait — et c'est là notre troisième observation — que ce sont les revues à vocation œcuménique qui nous ont apporté le plus grand nombre des matériaux que nous recherchions pour cette enquête. Qu'il s'agisse d'*Istina* ou de *Vers l'Unité Chrétienne*, d'*Irenikon*, d'*Unitas* ou de *Proche-Orient Chrétien*, pour ne citer que des publications de langue française, ces revues prêtent une attention minutieuse et consacrent dans chaque numéro ou presque, depuis deux ans, un nombre important de pages aux réactions positives, négatives ou expectatives des responsables et des théologiens des diverses Eglises. On peut dire que chacune de ces publications fait, sur ce plan et pour ce qui regarde sa spécialité, un travail d'information exhaustif.

L'intérêt des catholiques n'est pas encore éveillé

On n'a pas tout à fait la même impression lorsqu'on regarde l'ensemble des autres publications catholiques qui ne sont pas expressément vouées au travail œcuménique. Dans les revues d'intérêt général, on trouve encore nombre d'études qui portent sur les problèmes de l'union des chrétiens : ce sont souvent les plus riches et les plus intéressantes. La part faite aux aspects proprement catholiques du concile n'en paraît que plus réduite.

Il ne faut certes pas minimiser le travail d'information qui est assuré. Mais il s'agit le plus souvent d'une information épisodique, occasionnelle : à propos d'un acte pontifical important ou d'un tour d'horizon périodique. Il ne nous semble pas qu'aucune publication fasse un effort comparable à celui que poursuit la revue des jésuites de Rome, *La Civiltà Cattolica*, qui, sous le titre « La préparation du concile du Vatican II », récapitule dans chaque numéro tout ce qui s'est dit, écrit ou fait de valable touchant au concile. En Allemagne, *Herder Korrespondenz* apporte aussi une information régulière très substantielle.

L'information, d'autre part, est la plupart du temps presque exclusivement « romaine ». Les discours et décisions pontificales trouvent facilement place dans les colonnes, de même que ce qui touche les organismes préparatoires ; une conférence de presse du cardinal Tardini, des statistiques sur les réponses aux consultations, une interview du cardinal Bea...

Quand elle n'est pas « romaine », l'information apparaît marquée par un fort caractère « national ». On fait volontiers mention des nominations qui honorent son pays. On fait volontiers écho aux propos de ses compatriotes. Mgr Veuillot est plus largement cité en France qu'en Allemagne, et Mgr Jäger en Allemagne qu'en France.

De toute manière, l'information est — à de rares exceptions près — « hiérarchique » et à sens unique : de haut en bas. Il ne doit plus échapper à personne que le concile est l'affaire de Rome et des évêques. Mais il est possible qu'il échappe encore au grand nombre que c'est aussi l'affaire de toute l'Eglise. Du sentiment d'irresponsabilité trop largement répandu vient sans doute le peu d'intérêt que suscite le concile dans le peuple chrétien. Plusieurs observateurs l'ont déjà noté, et notamment une centaine de prêtres français et belges interrogés par la revue *Evangéliser*.

Quelques publications ont tenté de mesurer ou de réveiller cet intérêt des catholiques. Dans *La Revue Nouvelle*, Jean Delfosse a rendu compte d'une enquête à laquelle une quarantaine de Belges (milieux intellectuels et bourgeois) ont répondu. *Evangéliser*, nous l'avons vu, s'est adressé à des prêtres. *Témoignage Chrétien* a voulu savoir ce que ses lecteurs attendent du concile. Ces efforts n'ont pas connu un réel succès : non seulement on ne sait guère ce que l'on attend du concile, mais on se fait parfois une idée fausse de ce que l'on peut en attendre (1).

Plus intéressante est l'initiative prise par quelques personnalités ou quelques groupes de confronter l'Eglise et le monde d'aujourd'hui et d'en dégager ce que pourraient être les principaux points d'application d'une « mise à jour ». Nous avons noté dans c[e] sens le numéro du 15 décembre 195[9] de *La Revue Nouvelle* — une séri[e] de trois articles (réunis en une plaquette) dans *Wort und Wahrheit*, — une conférence du P. Congar, sur le[s] thèmes œcuméniques (publiée dan[s] *Lumière et Vie*, novembre-décembre 1959), un article du P. Spiazzi dan[s] l'*Osservatore Romano* (21 mai 1959) et repris dans la *Documentation Catholique* (21 juin 1959) et cité par Mg[r] Journet dans *Nova et vetera* (juillet-septembre 1959), un article du P. Gieraths sur les perspectives œcuméniques dans *Die Neue Ordnung* (mar[s] 1960), une étude du P. Nicolau dan[s] *Razon y Fe* (septembre-octobre 1960) un article de Mgr Jäger dans *Ech[o] der Zeit* résumé dans *Unitas* (2e trimestre 1960), une conférence faite [à] l'université de Dayton (U.S.A.) par le P. Hardon et publiée dans *Catholi[c] Mind* (mai-juin 1960). Ces diverse[s] recherches sont plus ou moins poussées. Il est remarquable qu'elles conduisent toutes à des observations d[e] même nature sur les besoins du monde et de l'Eglise.

Il est remarquable aussi que le[s] « revendications » ou plutôt les aspirations exprimées par les catholique[s] qui se penchent sur l'Eglise rejoignen[t] celles qu'expriment le plus souven[t] soit les chrétiens séparés, soit les catholiques qui se montrent les plus attentifs à leur voix. Il y a une étonnante unité et en tout cas une évidente convergence entre les perspectives premières et immédiates, proprement « ecclésiastiques » du concile e[t] ses perspectives secondes, indirecte[s] « œcuméniques ». Qu'il s'agisse de l[a] théologie de l'Eglise, de l'épiscopat du laïcat, des aménagements liturgiques, pastoraux ou missionnaires, e[n] cherchant des solutions à ses propre[s] problèmes, l'Eglise catholique va audevant de ce qu'attendent les chrétiens séparés et se met déjà en position de dialogue.

Pour ne pas rester au plan des généralités, nous voudrions maintenan[t] faire le point de l'état de l'opinio[n] à l'égard du concile au sein du Conseil œcuménique des Eglises, des Eglises orthodoxes, de l'anglicanisme, de[s] Eglises protestantes.

---

(1) Il ne faudrait pas tirer de conclusions exagérées des remarques que nou[s] formulons sur la faible participation de[s] publications catholiques à la préparatio[n] du concile. Jusqu'à présent au moins, rie[n] n'est étranger au concile et tout peut [y] venir. Quiconque poursuit sérieusement so[n] travail d'information et de réflexion e[n] quelque domaine que ce soit, de la pastorale à la philosophie en passant par la sociologie ou le droit, peu, à bon droi[t] faire valoir qu'il travaille dans le sens d[u] concile et pour lui. Un éminent théologie[n] à qui nous demandions ce que les **Informations Catholiques Internationales** pourraient faire pour apporter une meilleur[e] contribution à l'œuvre du concile nou[s] répondait : « Continuez ce que vous faites ... »

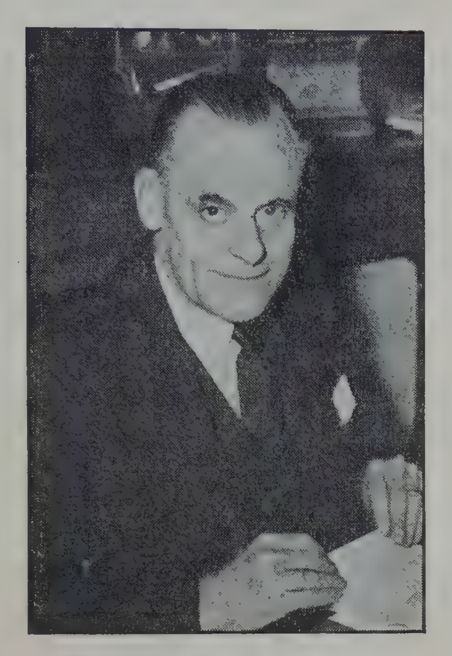
onseil œcuménique des Églises

attitude du Conseil œcuménique Eglises (C.Œ.E.) s'est assez sen-ment modifiée en 1960 par rap- à 1959.

1959, le Comité central du .E. s'est réuni à Rhodes. Le Co- exécutif déclarait alors dans son ort : « Le Comité exécutif compuivre avec intérêt le développe-t que prendra cette affaire (le ile) car, ainsi qu'il a été dit à les, les dirigeants d'un mouve-t qui se préoccupe de l'unité chréne ne peuvent se montrer indiffé- face à un événement qui a for-nt des répercussions sur les re-ns des Eglises entre elles ». Le .E. fait preuve ici d'une très pru- réserve et se montre quelque en retrait par rapport à certaines es membres. Un incident devait ntuer encore cette réserve et lui ner les couleurs de la méfiance : once précipitée et maladroite réunion de théologiens catholi- et orthodoxes dont le principe it été arrêté à Rhodes.

1960, le Comité central du .E. se réunit à Saint-Andrews, en de-Bretagne, au mois d'août. En-Rhodes et Saint-Andrews, un évé-ent est survenu : la création par XXIII du secrétariat pour les rés. « Le fait que le dialogue est nu possible avec l'Eglise de Ro-est réjouissant », écrit alors le ité exécutif dans son rapport. Le t est changé. Le Comité exécutif aite que cependant soient pour-es des discussions non officielles Rome. Cette fois, ce sont d'éven-es susceptibilités des Eglises mem- que le C.Œ.E. doit prévenir : se substituera pas à elles pour discussions ni pour les relations à etenir avec le secrétariat du car- Bea. Le C.Œ.E. se réserve tou-s la possibilité de proposer à Ro-les projets d'accord sur des ques- de base sur lesquelles l'unité être recherchée : le problème des tés religieuses, par exemple, ou programmes d'action sociale.

a bien noté que le Dr Visser't



Le Dr Visser't Hooft.

« Le dialogue est devenu possible ».

Hooft, secrétaire du C.Œ.E., a bien marqué les limites des espoirs raisonnables et les caractères propres du Conseil qui poursuit d'autres fins que l'union des Eglises. L'extension du secrétariat de Foi et Constitution décidée à Saint-Andrews est cependant considérée généralement comme un signe du souci du C.Œ.E. de s'appliquer davantage à l'étude des données théologiques de la désunion et de l'union.

Il faut enfin retenir les propos du Dr Dibelius, l'un des vice-présidents du C.Œ.E. Dans une interview accordée en novembre 1960 à un journal catholique américain, il a dit sa certitude que le Conseil œcuménique enverra un observateur au concile. « Cet observateur, a-t-il ajouté, sera sûrement un membre de nos Eglises protestantes d'Europe. »

ans les Églises orthodoxes

ant même l'annonce du concile le nvier 1959, les Eglises orthodoxes nt en mouvement : le message de 1958 de Jean XXIII et l'appel à ón qu'il contenait avaient tout de suscité des réactions. Le journal *Athinaïki* parlait de « belle au-», d'« étonnement » et d'« espérance ». Mgr Parthenios, d'Alexandrie, saluait dans *Panteinos* « le style de tout le message » qui « n'est pas selon l'antique habitude des papes. Le moi papal est absent ». Les obstacles à l'union sont nombreux, ajoutait-il, mais peuvent s'émousser avec des contacts : « Il est nécessaire que ces contacts commencent avec sincérité et humilité. Dieu le veut. Avant tout, ce sont des actes que l'on demande, des actes qui montreront le changement dans les pensées ».

« Remplacer les paroles par des actes » : c'est aussi la demande du journal grec *Kathimerini*. Et c'est encore la demande du patriarche œcuménique Athénagore dans son message du Nouvel An : « Nous avons la conviction que chaque appel pour l'unité doit être accompagné d'efforts et d'actes indispensables et concrets qui mettront en harmonie les intentions et les actes, et nous rapprocheront vraiment du Seigneur ».

Dans ce message du Nouvel An, le patriarche Athénagore fait un solennel écho au message de Noël de Jean XXIII. Pleinement disposé à coopérer activement « pour la paix de tout le monde » non seulement avec les Eglises membres du C.Œ.E. mais aussi avec l'Eglise vénérée de l'Occident », le patriarche déclare : « C'est sous l'influence de telles pensées et dispositions d'âmes que nous avons pris connaissance indirectement de l'« appel pour l'unité des Eglises » que Sa Sainteté le chef de l'Eglise de Rome a renouvelé et que nous interprétons, en le saluant fraternellement, comme une conception claire de la nécessité d'une rencontre des forces spirituelles représentées par l'Eglise du Christ divinement fondée, non pas certes dans l'état de division et de discussion dans laquelle elle se trouve depuis des siècles jusqu'à présent, mais dans l'unité souhaitable et idéale que le Seigneur a prévue et lui a donnée ».

Le dialogue ainsi engagé entre Rome et Constantinople a tout de suite retenu l'attention. Les menaces qui pèsent sur le monde, a écrit *Ekklisia*, organe officiel de l'Eglise grecque, exigent « une effective manifestation de solidarité chrétienne, de charité, d'humilité » qui « ne doit hésiter à avouer des erreurs ». Et le patriarche Cyrille, chef de l'Eglise autocéphale de Bulgarie : « Nous accueillons avec sympathie et joie chaque appel de paix et de bonne volonté entre les peuples et apprécions à leur juste valeur ces appels lorsqu'ils proviennent des sièges aussi anciens que ceux de Rome et de Constantinople ».



Tout ceci cependant n'était que le prélude du grand bouillonnement qui se manifesta aussitôt l'annonce du concile.

Deux ans sont écoulés depuis cette annonce solennelle : on ne peut ce-

pendant pas encore faire état d'une réaction ou position officiellement représentative de l'ensemble de l'orthodoxie. « La réponse orthodoxe universellement valable est celle qui sera donnée suivant la décision prise par le Conseil panorthodoxe composé des représentants des Eglises autocéphales du monde entier » déclarait le patriarche théodose VI d'Antioche. On en est toujours là. On sait les efforts déployés pour hâter la réunion d'un tel Conseil ; le voyage entrepris à la fin de 1959 par le patriarche Athénagore en est un témoignage : « Nous arrêterons au cours de ces rencontres, disait-il, une attitude générale, et même un plan concret, en réponse à l'annonce du concile par Rome ». Mais le pré-synode qui devait se tenir en septembre dernier a été ajourné. Du patriarche œcuménique lui-même, on sait par une déclaration de Mgr Siméon, chef du Saint Synode, qu'il a « salué le message de Sa Sainteté le Pape et le considère comme un premier pas vers un rapprochement entre les deux Eglises et une collaboration future de laquelle tout le monde chrétien devra profiter ».

A défaut donc de « réponse universellement valable », on peut prendre en considération les nombreuses réactions qui se sont fait jour ici ou là. Il en est de favorables et il en est de défavorables.

Réactions favorables

« Toute la chrétienté se trouve en face d'une attaque de paix, de charité et d'union, attaque soudainement déclenchée par l'ancienne Rome », note *Archeion Ekklisiastikon Kai Kanonion Diakon*. Cette « attaque » peut sans doute éveiller des susceptibilités et une certaine amertume, perceptible chez Damien-Michel Stroumboulis : « Le fait est que le pape a eu l'initiative d'une invitation à l'unité et qu'ainsi il a mis tous les hommes dans de très bonnes dispositions à son égard. Au contraire, l'orthodoxie a encore perdu cette occasion, comme elle en perdra d'autres... » (*Orthodoxos Skepsis*).

De « bonnes dispositions », on en trouve donc aussi parmi les orthodoxes. Deux journaux grecs, *Kathimerini* et *Apostolos Andreas* reproduisent intégralement un article de Wladimir d'Ormesson (*Le Figaro*) qui ne peut qu'encourager à la confiance et à l'espoir. Basile Moustakis voit dans l'annonce du concile le signe d'une volonté de rechercher le dialogue avec l'orthodoxie (*Athinaïki*). A Alexandrie, *Pantainos* écrit : « C'est un fait que même si nous ignorons sur quelle base l'Eglise catholique posera le problème de l'unité et comment il sera traité, à ce qu'il paraît elle l'abordera d'une manière positive et sérieuse ». Et c'est la visite de Mgr Iakovos à Jean XXIII. *Kathimerini* le commente : « En principe, notre Eglise est d'accord pour la convocation d'un concile œcuménique, mais il faudra beaucoup d'efforts et de preuves de bonne volonté de la part de Rome ». Mgr Iakovos lui-même publie deux articles dans *Apostolos Andreas* : « Sur la vie de l'union ». « Nous voyons déjà, écrit-il, des signes non équivoques d'une certaine détente et d'une tendance de plus en plus accusée vers une entente entre Eglises. »

En fait, il y a une réelle aspiration à l'unité au sein de l'orthodoxie. Un témoignage nous en vient du Liban. Le Dr Malik, théologien et philosophe (et ancien président des Nations Unies), l'a déclaré dans une conférence devant des catholiques américains : « Le besoin d'œcuménicité est aujourd'hui universel et authentique... L'Eglise orthodoxe vivant à l'est dans des conditions suffocantes se demande jusqu'à quand son isolement devra encore durer. Il y a un désir profond au sein de l'orthodoxie de voir se rétablir les anciens liens d'amitiés ». Pareillement Mgr Virvos, de la cathédrale Sainte-Sophie, à Londres : « Le moment est à la joie ; nous ne devons pas désirer des controverses destructrices mais une fraternité constructive. Beaucoup de théologiens désirent un vrai et solide rapprochement et souhaitent que soient possibles des conversations sérieuses entre orthodoxes et catholiques ». Parmi ces théologiens, il faut tout de suite citer MM. Alivisatos et Florovsky qui, par plusieurs articles, ont hautement manifesté l'attention qu'ils portaient à l'initiative romaine.

Réactions défavorables

Mais qu'un organe aussi important qu'*Ekklisia* puisse parler des « hallucinations papales sur l'union » suffit à convaincre que « les bonnes dispositions » ne sont pas unanimement partagées. *Ethnos*, pour sa part, a parlé de « la poursuite d'une chimère ». La seule réaction connue du patriarcat de Jérusalem est la publication par le Comité de diffusion de la culture orthodoxe, présidée par Mgr Aristovoulos d'une brochure opposant *la théologie* des Eglises catholiques et protestantes à *la vie* de l'Eglise orthodoxe. Dans une interview accordée au journal d'Athènes *Akropolis*, le patriarche Christophoros d'Alexandrie a dressé un sombre tableau des initiatives prises par Rome au cours de l'histoire en vue de l'union. « Trouvez-vous que la question de l'union ait tiré profit de la manière dont, de nouveau, on l'a agitée récemment ? » — « Cela nous donne à réfléchir. Mais nous ne savons quel sera le résultat ». La mé-fiance est encore beaucoup plus prononcée dans l'Eglise de Finlande, s l'on en juge par une déclaration d Mgr Alexandre : « Ce genre de proposition romaine signifie une tentative d'attirer toutes les autres Eglise dans le sein de l'Eglise catholique romaine, à ses conditions à elle. L'Eglis orthodoxe possède ses propres doctrines et traditions qui sont plus ancien nes. Ce serait lâcheté que de renier l saint héritage qui nous a été confi par Dieu et de l'échanger contre le doctrines et traditions romaines ».

Débat sur le caractère œcuménique

Très tôt après l'annonce du concil — exactement le 1er février 1959 dan *To Vima* — le théologien Hamilca Alivisatos a mis en lumière une de raisons de la réserve orthodoxe L'Eglise catholique parle d'un concil « œcuménique ». Pour l'Eglise orthodoxe, ne peut être « œcuméni que » qu'un concile qui rassembl tous les évêques du monde chrétien Or, l'Eglise orthodoxe étant considé rée comme schismatique, sinon héré tique, et les structures des deux Egli ses étant incompatibles, « il est im possible que nous soyons convoqué ou que nous puissions recevoir un convocation ». « La convocation, elle a lieu, aura nécessairement le ca ractère amical d'une invitation à un présence comme visiteurs ou observa teurs et mon humble opinion est qu dans ce cas, il faudrait que nous re cevions avec empressement cette con vocation. »

Il fut précisé par la suite du côt catholique qu'il n'y aurait pas d « participation » des chrétiens sépa rés au concile. Le patriarcat de Mos cou pouvait alors démentir, dans u communiqué publié par les *Izvest* une information d'*Il Tempo* selon la quelle des évêques orthodoxes russe auraient pris contact avec le nonc apostolique en Autriche pour discute d'une éventuelle participation au con cile.

Mais il y eut un débat au sein mê me de l'Eglise orthodoxe. Pour cer tains, l'Orthodoxie, considérée comm une Eglise-pont, doit rester solidai des autres confessions. Au cours d'u conférence de presse, le patriarch Athénagore a ainsi déclaré (selo *Kathimerini*) : « Au paradis seul ment on pourrait vivre seul. J'ai l'im pression que le pape a renoncé l'idée de convoquer un concile œcu *ménique*. Nous lui avons fait savo que l'Eglise orthodoxe n'y participe qu'à la condition que l'Eglise angl cane y soit également représentée. mon avis, un concile ne saurait êt œcuménique si toutes les Eglises chr tiennes n'y sont pas représentées Dans une déclaration faite à Genè

ropos des débats suscités par le
et de rencontre entre théologiens
oliques et orthodoxes, Mgr Iako-
disait pareillement : « Nous ne
serons pas le dialogue avec l'Eglise
aine, mais ce dialogue ne peut pas
luire et ne conduira jamais à une
le réunification des Eglises catho-
e et orthodoxes dont la chrétien-
on-romaine et non-orthodoxe se-
exclue ».
ur Mgr Bashir, métropolite de
York, toute discussion sur l'unité
au contraire être limitée aux ca-
ques et aux orthodoxes. Dans le
Vladimir's Seminary Quarterly, le
Schmemann conteste lui aussi la
ion du patriarcat. De même le
esseur Alivisitatos. Et dans la dé-
ation qu'elle a publiée à l'issue de
réunion de novembre 1959, l'As-
lée des évêques de l'Eglise russe
étranger souligne encore l'indé-
lance et la liberté des orthodoxes
rapport aux protestants. Mais il
t moins ici, semble-t-il, de reven-
er la liberté de se rapprocher du
olicisme que de préserver jalouse-
t l'unité et l'intégrité orthodhoxe :
Le Conseil des évêques appelle
fidèles de l'Eglise orthodoxe qui
rouvent à l'étranger, à sauvegar-
fermement les traditions des
ts Pères, sans céder aux tenta-
, si attrayantes extérieurement
si éloignées de l'Orthodoxie, des
pectives d'union qu'elles soient
au prochain concile de Rome ou
au mouvement dit œcuménique
règne un esprit d'interconfessio-
me qui mène inévitablement à
ifférence. »

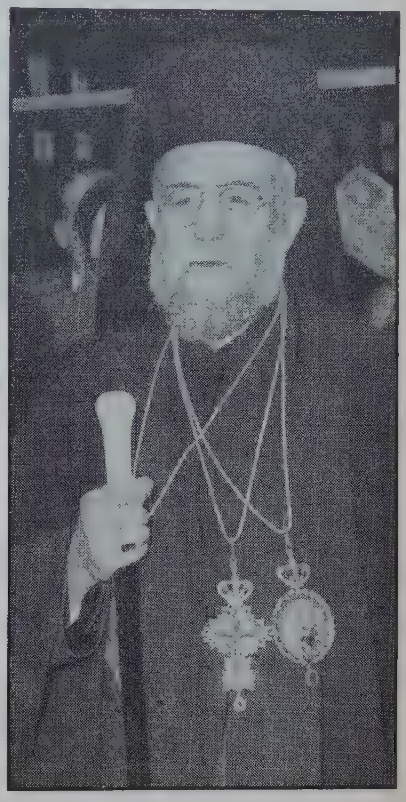
Les difficultés du rapprochement

ns la mesure où un dialogue et
rapprochement des Eglises ortho-
s et catholique sont souhaités,
difficultés ne manqueront pas
paraître. Les orthodoxes en voient
ans le catholicisme et chez eux-
es.
côté catholique, ce sont les dif-
tés dogmatiques qui viennent au
nier plan. Pour plusieurs, l'union
peut être recherchée que sur la
de ce qui était acquis et com-
à l'heure du schisme. « Le con-
disait le patriarche Théodose VI
tioche, doit être présidé par le
en sa qualité de premier parmi
égaux sur la base des principes
foi, de la doctrine et des tradi-
en usage dans l'Eglise indivise,
t la sortie de l'Eglise de Rome de
emble de la chrétienté. » De mê-
Mgr Bashir : « La seule base à
Unité est un retour à l'accord
régnait avant le grand schisme de
Nous devons étudier où en
nt alors le dogme et la doctrine,
er les fondements de nos croyan-
puis rejeter tout ce qui a été
é et qui nous divise depuis ».

Tandis que le professeur russe Meyendorff estime que l'ensemble de l'évolution du catholicisme depuis le IXe siècle constitue l'obstacle majeur au rapprochement, Nicolas Louvaris distingue les difficultés doctrinales antérieures au schisme, dont on peut s'arranger (« Il existait déjà des divergences quand subsistait encore l'unité », disait le patriarche Athénagore au P. Wenger) et les difficultés postérieures. Sur les premières, le patriarche Athénagore ne s'arrête que pour dire : « Les vieilles querelles sont dépassées : le *filioque* aussi bien que la querelle sur le pain azyme ou la forme du baptême ». Sur les secondes, il est fait ordinairement une distinction entre le dogme de l'Immaculée Conception — obstacle surmontable au dire de Mgr Cassien, recteur de l'Institut Saint-Serge à Paris — et la primauté et l'infaillibilité pontificales en qui pour tous réside la difficulté majeure (N. A. Koulomzine). « Le plus grand obstacle à la réunion du monde chrétien est la doctrine de l'Eglise catholique sur le pape, sur sa juridiction universelle et surtout son infaillibilité », écrit notamment Mgr Cassien. Selon Basile Moustakis, il ne s'agit cependant pas là d'obstacles absolument insurmontables. Mais ils impliquent, pour Nicolas Arseniev, la nécessité de préciser la définition dogmatique du concile du Vatican. Le dogme du Vatican, écrit Georges Florovsky, de Harvard, doit être replacé dans le cadre de l'ecclésiologie traditionnelle.

En dehors des difficultés dogmatiques, il en est d'autres qui ressortissent davantage à l'attitude pratique, à la « politique » de l'Eglise catholique. « Pour rendre efficaces les rencontres entre théologiens des deux Eglises, disait par exemple Mgr Iakovos, il est indispensable que du côté catholique soient écartés l'Uniatisme, le prosélytisme et une certaine tendance impérialiste ». A cet égard, les Eglises orthodoxes n'ont pas de meilleurs avocats que les Grecs-melchites catholiques. Il faudrait citer ici l'article publié par le P. Oreste Kéramé dans le *Bulletin d'Orientation Œcuménique* de Beyrouth ou la conférence du patriarche Maximos IV Saigh publiée dans *Vers l'Unité Chrétienne* (septembre-octobre 1960). Ce sont là deux témoignages autorisés du constant souci de cette Eglise de mettre en garde les catholiques romains contre une « latinisation » et une centralisation qui, se faisant au mépris des traditions et des droits des Eglises locales, sapent les fondements de l'union.

Mais les orthodoxes ont aussi le sentiment de n'être pas eux-mêmes préparés au dialogue et au rapprochement. Cela a été relevé dans le *Bulletin mensuel d'information* publié à Genève. M. A. Laham, dans *En Nour*, a dit aussi la nécessité d'un renouveau spirituel dans l'orthodoxie et Ph. Dragonnis, dans *Kathimerini*, a longuement déploré la décadence de l'orthodoxie grecque. Le P. Schmemann déclare qu'il ne faut pas en rester aux vieux stéréotypes et qu'il est nécessaire de pousser l'étude du catholicisme dans son ensemble. Georges Florovsky appelle également les orthodoxes au travail, comme le Révérend diacre Chrysostome Constantinidis, de Halky, en appelle à une rénovation de l'orthodoxie. On pourrait sans doute multiplier les témoignages, mais le plus éloquent est celui du patriarche Athénagore. Selon *La Croix*, il répète volontiers à son clergé : « Il faudrait que nous soyons prêts, lorsque l'heure du concile sonnera et que nous ayons, nous aussi, des théologiens pour discuter avec Rome du grave problème de l'union des Eglises ».



Le patriarche grec catohlique Maximos IV.
Le meilleur avocat des Eglises orientales.

Ainsi l'annonce du concile a-t-elle déterminé comme un renouveau de dynamisme dans l'Eglise orthodoxe qui, consciente de sa faiblesse, a le souci de se mettre « de niveau » pour le dialogue.

A défaut de l'union, l'unité

Si l'union ne peut être l'œuvre que « d'une grande patience » (Mgr Iakovos), l'unité, elle, peut et doit être



Le patriarche Athénagore.

« Laissons les divergences aux théologiens ».

recherchée tout de suite. C'est ainsi que l'on peut sans doute caractériser le mieux l'attitude actuelle des Eglises orthodoxes. « Cette unité comporte une certaine collaboration entre les deux Eglises dans le domaine moral et social, ce qui constituerait un front commun contre les dangers provenant des ennemis de la foi », a écrit Nicolas Louvaris. « Le mur mitoyen élevé pendant des siècles entre nos confessions chrétiennes n'est plus un obstacle à une compréhension réciproque, à un rapprochement et enfin à leur réunion, disait le patriarche œcuménique dans son message pascal de 1960. Que les théologiens soient invités à préparer la voie. Quant à nous, conducteurs religieux du peuple, nous pouvons dès à présent, nous entendre pour une collaboration entre Eglises. »

D'une autre manière, le patriarche Athénagore disait encore au P. Wenger (*Unitas*, 2e trimestre 1960) : « Les divergences ne doivent pas empêcher l'unité, dès lors que nous avons le même Seigneur, la même tradition, les mêmes martyrs, les mêmes saints (...) Nous sommes au seuil d'une époque nouvelle. Le passé est le passé. Les responsabilités de l'Eglise sont grandes, celles de leurs chefs sont immenses, devant le péril du matérialisme communiste. C'est à Jésus Christ, que le communisme en a, à l'Eglise du Christ. Ni au bouddhisme, ni à l'Islam, mais au Christ. Il faut nous unir pour sauver la foi chrétienne (...) Je suis prêt à aller à Rome pour cela. Il y a des divergences, des questions administratives. Laissons les divergences aux théologiens, c'est leur travail; l'administration aux administrateurs... »

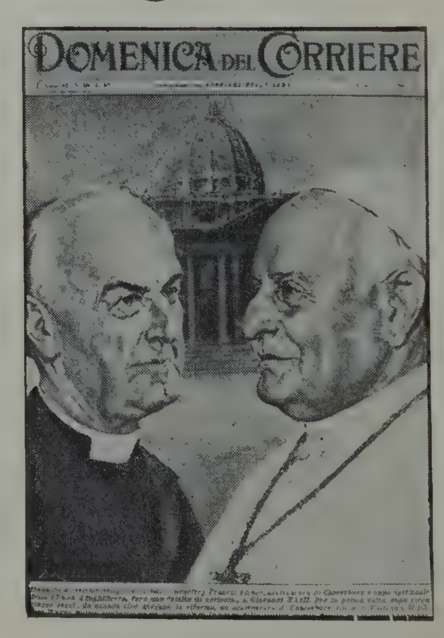
Dans l'Église anglicane

Il n'y aurait pas grand-chose à dire pour ce qui nous occupe de l'anglicanisme s'il n'y avait eu, fin novembre début décembre 1960 le grand voyage du Dr Fisher au Moyen-Orient et à Rome. Ce voyage et la visite au pape qui l'a clôturé, marque une évolution dont l'occasion fut la création du secrétariat pour les séparés.

L'annonce du concile proprement dite a sans doute provoqué des réactions enthousiastes dans la presse : selon de bons observateurs, cet enthousiasme est un reflet de l'incompréhension de la portée doctrinale d'un concile de la part de la masse des laïcs. En revanche, on ne releva aucune appréciation officielle de la part de l'Eglise.

Dans son numéro du troisième trimestre de 1960, *Unitas* a rassemblé les principales réactions suscitées par l'annonce du concile en Grande-Bretagne. Les représentants de la Basse-Eglise ont manifesté très peu d'intérêt. Ceux de la Haute-Eglise ont pris le fait en considération sans pour autant faire montre d'un grand enthousiasme.

« En général, la réaction a été très circonspecte, sauf dans des cercles papalistes limités, note le Rev. F. P Coleman, secrétaire du « Churc Union », bureau central de la plupar des anglo-catholiques. La plupart de commentateurs anglicans savent bie que le concile serait loin d'accompli des changements dans la position doc trinale qui s'impose entre Rome e l'Eglise anglicane. Indirectement, un telle réunion pourrait préparer l voie à l'unité en mettant mieux e vedette les théologiens romains d'u esprit plus libéral, que l'on trouv déjà dans certains cercles ; mais tel les que les choses se présentent ac tuellement, je n'en ai pas beaucou l'espoir ».



Le Dr Fisher à Rome.

« Préparer la voie à des échanges de vue ».

Il y a davantage d'optimisme che le T. Rev. Ramsay, archevêqu d'York. Le concile n'aura sans dout pas l'importance que certains on voulu lui attribuer, déclara-t-il e octobre 1959 dans une conférence d presse à Chicago, mais « le pape ac tuel me semble avoir une grand bonne volonté chétienne et la charit Où la charité existe, les résulta sont incalculables ». De même, l chanoine Waddams : « Toute tenta tive de l'Eglise catholique romaine d rapprocher les Eglises serait, j'en sui sûr, très bien accueillie. Nous ne sa vons pas grand chose sur le futu concile ». De même, le Rev. Ivor Wat kins, président pour la coopératio œcuménique : « L'appel pour l'unit à la fois du Vatican et du patriarca œcuménique, est un signe du mouve ment vers l'unité et de son désir dar la chrétienté, et on doit le regard comme une grande espérance pou l'avenir ».

Le Rev. Watkins estime que « des observateurs devaient être invité nous devrions accepter l'invitation Le Rev. Pardue, évêque de Pittsbur (U.S.A.), qui, lui aussi attend beau coup du concile (il a consacré un lettre pastorale à Jean XXIII l'unité), pense de son côté qu'il sera nécessaire de se mettre en rappo avec les Eglises orthodoxes et utile d prendre contact avec le Conseil œcu ménique des Eglises. Il faudrait auss ajoute-t-il, que soient éclaircies l difficultés provenant du dogme l'infaillibilité pontificale.

C'est là encore en effet la princ pale pierre d'achoppement. « Je su d'accord pour accepter l'autorité d pape comme celle d'un évêque prés dent, mais non comme une autori infaillible, disait le T. Rev. Ramsa Je l'appellerais volontiers *primus i ter pares,* le premier parmi d égaux. » Le R. P. F. Dalby, supérie général de la Société de Saint-Jea l'Evangéliste, voit aussi l'Eglise comm le *commonwealth* et le pape comme reine.

Il n'y a donc pas à s'étonner d « pétitions » que formule le théol gien anglican le plus connu, le Dr Mascall, professeur à Oxford : « No acueillerions volontiers, écrit-il tou

cision sur le rôle des évêques » ; ous accueillerions volontiers toute uction du contrôle de la curie et e diminution de la politique cen-isatrice ; nous accueillerions toute cision théologique concernant la ure de l'Eglise comme corps du ist, ce qui mettrait en relief les ects juridiques et sacramentaux de lise. De cette façon, nous espére-s que la papauté retrouverait la tion paternelle d'autorité sans for-ité qu'elle avait dans l'Eglise in-se ; et nous espérerions voir se ifier la relation entre la papauté, scopat et l'Eglise entière ».

a création du secrétariat pour les rés a sensiblement dégelé l'at-phère. Elle a été salué par le Dr ner comme un « signe des temps, n de promesses divines ». « J'ac-lle bien chaleureusement l'établis-ent du secrétariat catholique pour ité chrétienne, déclarait au *Church es* le T. Rev. Falkner Allison, que de Chelmsford et président de Commission de l'Eglise d'Angleter-pour les relations entre les Egli-Il est très significatif qu'il y ait ntenant à Rome une institution posée d'hommes expérimentés dans les affaires œcuméniques, à qui les chrétiens non-catholiques peuvent adresser leurs demandes, leurs observations et leurs suggestions. Cela ne veut pas dire naturellement que l'unité soit en vue — nous avons encore un long chemin à parcourir — mais c'est un pas en avant décisif ».

Ce pas en avant en entraîna un autre. Le 20 juillet 1960, le Dr Fisher entrait en correspondance avec Mgr Willebrands, secrétaire du secrétariat pour les séparés et le 2 décembre, il était reçu en audience par Jean XXIII. « Ma visite avait pour objet de préparer la voie à des échanges de vue ». Un processus est donc engagé, et d'autant plus franchement que, « maintenant, ces échanges de vue peuvent se dérouler ouvertement et publiquement ».

Au-delà même de cette visite à Rome, l'ensemble du voyage du Dr Fisher a témoigné d'une large ouverture œcuménique de l'Eglise anglicane. « Notre dernière vocation, déclarait dans le même temps aux Etats-Unis son bras droit le Dr Bayne, est de perdre notre identité distincte dans un tout plus grand. Mais cela ne signifie pas le suicide », ajoutait-il.

Dans les Eglises protestantes

ans entrer dans le détail des mul-es dénominations et sectes protes-es nous examinerons ici succes-ment l'état de l'opinion chez les ériens et chez les réformés.

Chez les Luthériens

ne dépêche d'agence récente nous rend que le Dr K. E. Skydsgaard, Copenhague, directeur du pro-nme d'études interconfessionnel-de la Fédération luthérienne mon-e doit retourner à Rome en jan-pour donner suite aux contacts l a déjà pris — notamment en 1960 — avec des personnalités aines en vue du concile. Un ou-ge, apprend-on de même source, en préparation sous la direction Dr Skydsgaard. Plusieurs théolo-s luthériens d'Europe et des s-Unis y publieront des études sur concile et sa signification pour ité de l'Eglise. Cet ouvrage est oncé pour le courant de l'année .

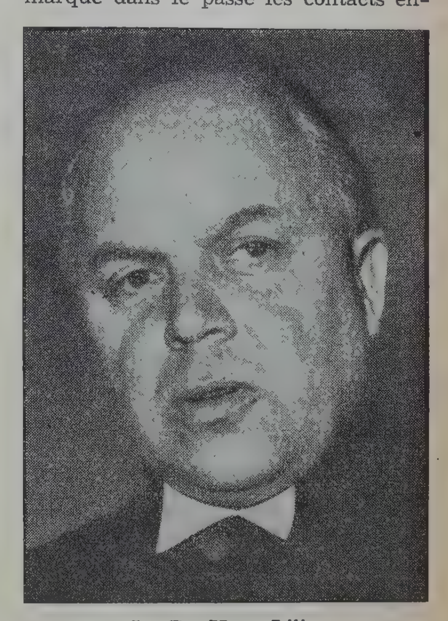
y a, dans cette dépêche, le signe n dialogue est amorcé entre ne et les luthériens. Là encore, le étariat pour les séparés a joué un . Sa première manifestation fut ne pour répondre à une requête l'Académie évangélique de West-lie qui voulait savoir si elle pou-considérer comme représentatives de la position catholique les thèses développées par les abbés Schütte et Klinkhammer. Auparavant, Mgr Jäger, archevêque de Paderborn et chargé des relations œcuméniques au sein de la Conférence de l'épiscopat allemand, avait répondu de son côté, affirmant que ce qui restait en discussion entre les catholiques et les luthériens ce n'était plus la doctrine de la justification mais celle qui concerne l'Eglise, les fonctions ecclésiastiques et la succession apostolique des évêques.

En attendant l'ouvrage à paraître, on peut recueillir diverses prises de position qui donnent le ton de l'opinion luthérienne par rapport au concile.

Scepticisme...

Il ne manque pas de luthériens pour penser que le concile ne les concerne pas. Pour tels journaux suédois (*Göteborgs Veckotidning*, *Svenska Dagbladet*), pour le Dr Susker, directeur de l'Institut pour l'étude des confessions de Bensheim, pour le Dr E. Wilkens, il est surtout tourné vers les Eglises orientales. Pour le Dr Steck, il est essentiellement « intra-romain, catholique ».

Il n'en manque pas non plus pour dire leur méfiance. Méfiance du Dr K. G. Steck à l'égard de la psychologie catholique, telle que, selon lui, elle s'exprime dans *Ad Petri cathedram* : « Une pensée qui se meut dans les catégories de la démonstration et du spectacle nous demeure, à nous autres protestants, étrangère ». Méfiance du même auteur à l'égard de la confusion habituelle au catholicisme entre le spirituel et le temporel : le concile ne pourrait qu'entériner les erreurs contre lesquelles les réformateurs se sont élevés. Méfiance du Dr Wilkens à l'égard du juridisme catholique. Peur du Dr W. Geppert d'un retour à l'Inquisition (l'Eglise catholique n'a pas ratifié le traité de Westphalie...) Rappel par le Dr F. W. Kantzenbach des vicissitudes qui ont marqué dans le passé les contacts entre Rome et les séparés. Sombre tableau brossé par J. Grünewald de l'unité catholique : romanisme, papalisme, centralisme, curialisme, exclusivisme...



Le Dr Hans Lilje.

« Même si le concile ne devait rien signifier d'essentiel... »

Aussi voit-on le Conseil œcuménique de Finlande demander à l'Eglise catholique comme un gage préalable de sa bonne volonté : « Si l'Eglise de Rome recherche réellement l'unité et la fraternité sur la base d'une entente réciproque, elle devrait prendre part aux travaux du Conseil œcuménique des Eglises plutôt que de s'attendre à voir d'autres Eglises assister à ses propres rencontres confessionnelles ». Aussi bien voit-on certains (E. Wilkens) dire leur préférence pour des conversations non-officielles.

Mais il reste que beaucoup refusent d'ignorer purement et simplement le concile. Il peut toujours avoir un « résultat d'ordre indirect » (K. G. Steck). « Naturellement, écrivait dans son journal diocésain le Dr Hans Lilje, président de la Fédération luthérienne

mondiale, il est impensable qu'un concile mette en doute les fondements dogmatiques de l'Eglise romaine ; mais il pourrait montrer de bien des manières que l'on veut un rapport différent, plus vivant, avec les autres Eglises chrétiennes, et qu'il existe pour cela des moyens pratiques (...) Et même si le concile ne devait rien signifier d'essentiel pour la recherche de l'unité des Eglises il pourrait être très utile en d'autres domaines » : à propos de la liberté religieuse, par exemple, ou des problèmes soulevés par l'athéisme. Le Dr Harms, de Hambourg, pense lui aussi que, s'il n'y a pas lieu d'être optimiste, il ne serait pas évangélique de douter que le Saint-Esprit puisse se servir du concile pour promouvoir l'unité de l'Eglise.

On trouve plus d'enthousiasme, parfois. Ainsi chez l'évêque Bo Giertz, de Suède : « L'annonce d'un concile est un événement de première importance. Cette décision peut marquer une étape dans l'histoire de l'Eglise » ; ou dans l'organe de la Haute-Eglise suédoise : « L'initiative papale ouvre sur l'avenir œcuménique des horizons plus larges que ceux que nous avons connus jusqu'ici. Tout œcuménisme sans Rome aura toujours les ailes coupées ». Ainsi, évidemment, chez le Dr Asmussen, l'un des promoteurs de la *Sammlung* : « Le concile doit servir à l'unité chrétienne. Cela remplit de joie de nombreux chrétiens et les met dans une grande attente ».

...et souhaits

Pour le plus grand nombre des luthériens, cependant, l'attente paraît marquée par la passivité et le scepcisme. L'Eglise catholique atteindra-t-elle ou non le « seuil » œcuménique (Dr Wilkens) ? Le concile inaugurera-t-il une ecclésiologie « ouverte » ou accentuera-t-il l'exclusivisme romain (Dr A. Eckstein) ? C'est là le défi lancé au catholicisme. Et là encore, la pierre d'achoppement est, avec la mariologie, la primauté et l'infaillibilité pontificales.

Dans une conférence prononcée à Maria Laach et publiée dans *Una Sancta* (mars 1960), le professeur Meinhold a formulé quelques souhaits. Le protestantisme, a-t-il dit, ne rejette pas la notion de concile. Il en reconnaît même l'autorité. Pour que le concile annoncé par Jean XXIII ait l'audience des luthériens, il faudrait : qu'il ne proclame pas de nouveaux dogmes — qu'il reprenne et achève la théologie de l'Eglise — qu'il soit l'occasion ou le point de départ des contacts multipliés avec les Eglises orientales et le protestantisme — que les livres d'histoire ecclésiastique soient revisés — que la déclaration du Saint-Office d'août 1949 soit appliquée à toutes les Eglises séparées — qu'un organisme analogue à la congrégation pour les Eglises orientales soit institué pour servir de centre d'information œcuménique. Le Dr Meinhold parlait en 1959 ; un an après, Jean XXIII créait le secrétariat pour les séparés.

Dans un article publié par *Orientierung* (15 novembre 1960), le P. Ebneter, s.j., résume ce que les luthériens attendent du concile : une déclaration sur la tolérance — aucun dogme marial nouveau — une reconnaissance de l'Eglise évangélique en tant qu'Eglise — des éclaircissment décisifs sur l'infaillibilité pontificale.

Chez les Réformés

A travers les déclarations que nous avons pu recueillir, il apparaît que tout naturellement les réformés suspendent leur jugement sur le concile à la question de savoir dans quelle mesure il sera ou ne sera pas « fidèle » aux Ecritures. Le pasteur Bosc le dit explicitement dans *Réforme* : « Quant aux Eglises de la Réforme, l'annonce d'un concile est liée pour elles à la fidélité à l'Ecriture sainte des décisions prises. Dans ces limites, elles reçoivent l'enseignement de six des sept premiers conciles ». Commentant de son côté la Confession de La Rochelle, M. Roger Mehl met en relief que selon elle, « rien, dans l'Elgise, ne peut prévaloir contre l'Ecriture ».

Il y a aussi chez les réformés débat sur le caractère « œcuménique » du concile. Le professeur Courvoisier a souligné l'ambivalence du mot dans *Le Journal de Genève*. Le Dr. Visser't Hooft, secrétaire du conseil œcuménique des Eglises, a dit de son côté : « Tout dépend de la manière dont le concile sera réuni et de l'esprit dans lequel la question de l'Eglise chrétienne sera abordée. La question est de savoir dans quelle mesure le concile sera œcuménique dans sa composition et dans son esprit ». Dans une conférence faite le 28 juin 1959, aux fêtes jubilaires de la Réforme en France, le Dr Visser't Hooft s'est plus longuement expliqué :

« Chercher l'unité avec tous ceux qui reconnaissent Jésus Christ comme celui qui a les paroles de la vie éternelle ; ne pas se réfugier dans un isolement stérile. Entrer en dialogue sans autre parti pris que le ferme enracinement dans la Parole de Dieu. Voilà l'attitude œcuménique qui est aussi nécessaire en 1959 qu'en 1960 et pour laquelle, à la lumière de ce que l'Esprit a dit aux Eglises depuis quelques dizaines d'années, les portes sont bien plus ouvertes aujourd'hui ». Pour les réformés, semble-t-il, un concile est un rassemblement de croyants et non une réunion d'évêques.

« L'initiative que vient de prendre Jean XXIII pourra marquer un progrès capital si toutes les grandes confessions séparées de l'Eglise romaine sont invitées à participer au concile, estime le pasteur Boegner. Dans le cas contraire, il serait malheureusement possible qu'au lieu d'aboutir à un rapprochement, le concile provoquât au contraire un durcissement ». L'idée et la terminologie du « retour » rebute en effet particulièrement les réformés. Le bilan du concile ne peut être que négatif, pour le Dr Pfister, de Zurich, tant que subsisteront cette idée et cette terminologie avec, naturellement, le primat et l'infaillibilité pontificales.

Cela dit, on trouve chez le même Dr Pfister de notables ouvertures. Il prend soin de considérer le rôle qu'ont joué les conciles dans l'histoire de l'Eglise. Il estime que le concile peut au moins être l'occasion de rencontres « au sommet ». Le Dr Vogelsanger, de Zurich également, pense non seulement qu'il faut avoir la foi en la présence du Saint-Esprit, mais encore qu'il faut replacer l'annonce du concile dans son contexte actuel. C'est dans le même esprit sans doute que le pasteur Boegner déclarait, devant les difficultés et tensions qui s'étaient manifestées après le Comité central du C.Œ.E. à Rhodes :

» Ce concile sera cependant un événement considérable en soi (...) Nous devons constater un changement de climat total. Jamais il n'aurait été possible, il y a cinquante ans, d'entrevoir les résultats auxquels nous sommes à présent parvenus. Certes, d'immenses obstacles subsistent, mais ce qui a été accompli ne peut que nous inspirer patience et persévérance. »

Dans le catholicisme

Après un moment de surprise

L'annonce du concile a provoqué dans l'opinion catholique un effet de surprise. Non seulement personne ne s'y attendait, mais personne surtout n'attendait plus rien de tel. Il suffit pour s'en convaincre de penser à l'abondante littérature qui explique en toutes langues et à tous les niveaux comment la décision de Jean XXIII se situait dans la ligne normale, fondamentale, essentielle de la structure collégiale de l'Eglise. Le premier concile du Vatican n'a pas altéré cette structure et n'a pas interrompu cette ligne. Mais comme cela n'allait pas de soi, il fallut le dire, et l'on commença par la



ésentation du concile de Trente.
conciles ne sont pas du passé.

semaines après l'annonce, les *Inations Catholiques Internationales* aient un dossier au titre signifi- : « Les conciles dans la vie de se ». Il serait impossible de re- r tout ce qui a été publié dans ême sens, aussi bien de la part évêques dans les lettres pastorales de celle des théologiens dans les es.

tenta ainsi de mettre le peuple ien au niveau de l'événement en arlant de l'Eglise. Simultanément, it se déclencher un vaste effort erture du même peuple chrétien frères séparés. Du Mexique à tralie en passant par l'Espagne, la ne, l'Italie ou l'Inde, on vit là e des évêques prendre la tête du ement et multiplier les informa- et les exhortations. *La Civiltà lica* recueille et cite tous les do- nts qui lui parviennent. On peut eporter.

a vu aussi de plus ou moins s fractions de l'opinion se « mobi- » plus concrètement pour le le. De nombreux évêques ordon- nt des prières spéciales aux inten- de l'Eglise, du concile et de é. Lors de son congrès de Ne- , la Fédération mondiale des grégations mariales engagea ses bres à joindre à la prière les sa- es et une contribution financière charges du concile. De même ion catholique italienne...

faut cependant être réaliste. S'il 2.800 évêques résidentiels dans le de, la *Civiltà Cattolica* n'a pas sé 2.800 lettres pastorales, appels xhortations, tant s'en faut : moins centaine. Il s'en faut certaine- de beaucoup encore, que l'ensem- des catholiques soient partout in- és et mis en mouvement. Les laïcs éressent très peu au concile, dé- ient quasi unanimement la cen- de prêtres français et belges in- gés par la revue *Evangéliser*. Mais d on demande à ces mêmes prêtres ont entretenu leurs paroissiens du concile ils ne peuvent que répondre : oui, de-ci, de-là, dans de petits groupes, de façon peu approfondie... A mi-route du concile, une grande part de la catholicité en est certainement encore à l'« esprit de clocher » contre lequel Mgr Colli, évêque de Parme, s'est élevé vigoureusement en disant qu'il était « la peste de l'apostolat ».

Si le concile doit être, comme l'écrit le P. Spiazzi dans l'*Osservatore Romano*, « une prise de conscience de l'ensemble des problèmes par l'ensemble de l'Eglise », il est sans doute heureux que nous n'en soyons encore qu'à mi-route. Il va de soi que l'« esprit de clocher » est parfaitement à l'opposé de l'« esprit de concile ».

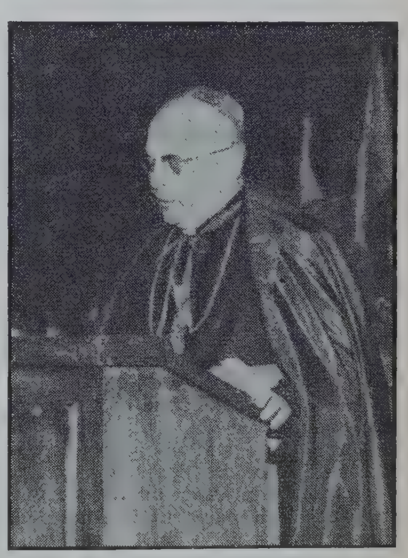
Un concile ouvert sur « les autres »

« Beaucoup d'hommes feront le guet de tous leurs yeux et de toutes leurs oreilles, pour surveiller si nous nous aimons. » En répondant ainsi à une enquête de *Vida Nueva*, A. Orbegozo, rédacteur en chef d'une agence de presse catholique espagnole, situait sans phrases le concile dans sa véritable perspective. Le concile est sans doute une affaire intérieure à l'Eglise, mais l'Eglise n'est pas une affaire « privée », elle n'est pas étrangère au monde ou en dehors de lui. Comme elle, il doit être ouvert sur « les autres ». C'était le titre d'une conférence du P. Congar : « Le concile œcuménique, l'Eglise et les autres » (*Lumière et Vie*).

La fin de l'ère constantinienne

Les autres, c'est d'abord le vaste monde qui évolue en marge et de plus en plus en dehors du christianisme. Il est symptomatique que nombre de réflexions sur le concile s'ouvrent sur une observation du monde d'aujourd'hui. Dans un long article de la *Revue Nouvelle*, A. André mettait bien en lumière la situation de plus en plus minoritaire du catholicisme, l'influence du rationalisme qui ramène la foi au niveau d'une morale sociale et du libéralisme qui a tissé le tissu serré des libertés modernes, la poussée de l'athéisme scientifique, l'importance des questions sociales liée à l'importance du monde ouvrier, la prolifération des totalitarismes, la montée du « Tiers-monde », etc. *Wort und Wahrheit* dresse aussi un tableau de la situation contemporaine en insistant notamment sur le retard du cœur par rapport à l'intelligence qui marque ces débuts de l'ère technique : l'Eglise est aujourd'hui en face d'exigences missionnaires universelles.

C'est, à notre connaissance, Mgr Jäger, archevêque de Paderborn, qui a caractérisé avec le plus de vigueur la « nouveauté » de la situation dans laquelle se trouve l'Eglise. « Il se prépare une nouvelle culture mondiale, une nouvelle idéologie mondiale, déjà largement installées, que domine et marque une civilisation technique sécularisée, disait-il aux doyens de son diocèse dans son message de vœux pour 1960. L'époque technique grossit à vue d'œil. Peut-être le temps n'est-il plus éloigné où le christianisme ne sera plus ce qu'il a été depuis Constantin-le-Grand, le fondement de la pensée, de la valeur, de l'action ». La vocation missionnaire de l'Eglise appelle des adaptations. « L'Eglise, qui n'est pas liée à un système social ni à une culture, doit, en tout temps, prêcher



Mgr Jäger.
Trois propositions claires.

l'Evangile et apporter ses concours pour que l'homme mette en ordre soi-même et la société. »

Dans un article publié par *Echo der Zeit* (31 janvier 1960), Mgr Jäger a longuement développé une vision du monde qui rejoint très sensiblement celle que présentaient pour nos lecteurs le R. P. Chenu et Friedrich Heer (cf. *I.C.I.* n° 111). Cette vision tient en trois propositions : « l'ère constantinienne touche à sa fin ; l'empire d'une culture chrétienne vraiment mondiale est mis en question ; l'époque coloniale est désormais dépassée ».

« Que le concile dise quelque chose aux hommes... »

« Je voudrais que le concile dise quelque chose aux hommes de ce temps. » C'est encore l'Espagnol A.

Orbegozo qui parle ainsi. Mais que peut dire le concile ? Dans la même enquête de *Vida Nueva*, le P. Zurbano, s.j., apporte une réponse : « Que nous donnions un témoignage plus persuasif de la pauvreté évangélique, d'abord nous, religieux, mais aussi les prêtres de paroisses, les évêques et le Vatican : il y a là un obstacle à la conversion de beaucoup d'hommes ». Cette « revendication » revient très souvent. Comme si un certain « style » de vie ecclésiale était la condition du dialogue avec le monde. « J'attends du concile qu'il invite l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée à une humilité qui se traduise au service de l'homme. Cela signifie moins de « distance ». C'est de nouveau un Espagnol qui parle ainsi, l'abbé Antonio Castro. Mais les prêtres interrogés par *Evangéliser* disent pareil. De même les laïcs interrogés par la *Revue Nouvelle*, de même l'équipe de rédaction de *Wort und Wahrheit* : c'est toujours la même réaction contre un certain « embourgeoisement ».

Anathèmes ou dialogue ?

Ensuite se pose la question de savoir s'il faut anathématiser les grands courants du monde contemporain ou engager le dialogue. Si l'on en croit une revue que cite le P. Serrand (dans *Signe du Temps*) après en avoir perdu la référence, 85 % des évêques italiens auraient demandé dans leurs réponses à la consultation conciliaire une nouvelle condamnation du communisme. Pour le jésuite américain John A. Hardon (*Catholic Mind*), c'est là aussi une des tâches importantes du concile. Pour les évêques d'Amérique, d'Allemagne et des jeunes chrétientés, le concile devrait faciliter ou promouvoir une coopération interconfessionnelle pour faire face au péril commun : le communisme. En fait pourtant, nul ne pense que le communisme soit la seule réalité de ce temps avec laquelle on doive compter. Dans *Razon y Fe*, le P. Nicolau, s.j., dresse un tableau de diverses tendances qui sollicitent les esprits : matérialisme pratiquement athée, matérialisme marxiste dogmatiquement athée, totalitarisme d'Etat, relativisme moral, relativisme philosophique, faux irénisme et faux concordisme, historicisme, existentialisme, évolutionnisme anthropologique et polygénisme...

Le concile doit-il se saisir de tout cela ? Non, estime le P. Nicolau, car Pie XII notamment en a déjà abondamment traité et la rapidité et l'efficacité des moyens modernes de diffusion de la saine doctrine ont empêché que se dévelopent, chez les catholiques, des déviations graves et étendues. Oui, estime le P. Spiazzi : l'Eglise doit faire face à la dégradation des systèmes modernes, « particulièrement du laïcisme, du matérialisme et de l'historicisme, dont il faut cependant recueillir les parcelles de vérité qu'ils renferment et les intégrer dans la synthèse chrétienne ». Peut-être, estime le P. Congar (*Lumière et Vie*), mais le concile ayant davantage une vocation pastorale que doctrinale, à la différence du Vatican I il sera plus attentif aux causes sociales que philosophiques des déviations de la raison et de la foi.

Mgr Pignedoli, alors auxiliaire de Milan, entend comme un appel du monde à l'Eglise (La Mendola, 29 juillet 1960) : « L'esprit contemporain, avide de réalisme, riche d'optimisme technico-mécanique et de confiance en l'avenir, mais déjà conscient de ses propres insuffisances, verra l'Eglise tout entière, inspirée par l'Esprit Saint, entrer en dialogue avec lui et s'approcher avec amour de ses propres problèmes. La liberté, la démocratie, le développement des relations internationales, la nouvelle économie, la nouvelle culture, etc., demandent au christianisme une indication sur la voie à suivre et un complément à leurs insuffisances.

Surtout « pas d'anathèmes », disent les prêtres interrogés par *Evangéliser*. Ce que nombre d'esprits semblent attendre et souhaiter c'est que soit élaborée et offerte au monde une synthèse de l'anthropologie et de la sociologie chrétienne. C'est une telle œuvre positive que sollicitent *Wort und Wahrheit*, *Evangéliser*, le chanoine Aubert, etc. Dans le cadre de cet effort, certains pensent que le concile aurait quelque chose à dire sur la guerre et les armes modernes, sur la décolonisation, etc. Mais ils sont peu nombreux. Et il est d'autres problèmes moraux d'importance capitale qui n'ont pas trouvé d'écho dans les écrits que nous avons recueillis : ainsi du contrôle des naissances.

Dans la ligne toujours d'une « ouverture » et d'une « attention » au monde, plusieurs estiment que l'évolution des sociétés, des esprits et des mœurs pose à l'Eglise le problème de la tolérance : « cette tolérance est-elle seulement une affaire de prudence ou est-elle fondée sur des principes absolus ? » résume le P. Hardon. Le même P. Hardon soulève aussi le problème des relations entre le spirituel et le temporel, que l'abbé Frisque (*La Revue Nouvelle*) élargit au problème des rapports qui lient l'Eglise au monde, des relations du naturel au surnaturel, du couple religion-civilisation.

Révision du dispositif pastoral

Face aux évolutions encore, l'Eglise considère les moyens dont elle dispose pour faire face aux nouvelles tâches d'évangélisation. C'est tout le dispositif apostolique qui est mis en question.

• *Structures pastorales*. Dans la *Revue Nouvelle*, l'abbé Houtart suggère que soit prise en considération la notion d'« espace pastoral » : la mobilité des hommes, l'interaction d'influences diverses de plus ou moins grand rayo[n]nement font que les circonscriptio[ns] ecclésiastiques de base ne recouvre[nt] plus tout l'homme ni tous les homm[es]. Pas de « paroisse de droit divin », éc[rit] le P. Nicolau. Il faut des institutio[ns] intra ou supra-paroissiales, intra ou s[u]pra-diocésaines, nationales, contine[n]tales. C'est la « pastorale d'ensembl[e] à l'échelle de l'Eglise : « Unir les fo[r]ces de l'un et de l'autre clergé, [des] uns et des autres religieux, des un[s] et des autres paroisses, des uns et d[es] autres diocèses et — pourquoi pas ? des unes et des autres nations cath[o]liques (...) est un désir du mome[nt] présent » (P. Nicolau). C'est la théo[rie] des « corps intermédiaires » appliqu[ée] à la pastorale et à la pastorale d[es] « grands ensembles » : des problèm[es] spécifiques se posent à des groupes h[u]mains donnés ; que les pasteurs dire[c]tement responsables de ces group[es] aient les moyens d'y faire face dire[c]tement. Tout en garantissant la so[li]darité et l'unité de l'Eglise — qu'a[s]sure la centralisation romaine — éc[rit] le P. Hardon, il faudrait « facilit[er] l'appréhension des problèmes dioc[é]sains ou nationaux à un niveau dioc[é]sain ou national ». C'est un appel, tr[ès] général, à la « décentralisation ». D[é]centralisation qu'il ne faut pas co[n]fondre avec l'internationalisation de [la] curie, souligne Dom Olivier Rousse[au].

• *Le clergé*. En relation avec ce q[ui] précède, un des problèmes soulevés [à] propos du clergé est celui de sa répa[r]tition interdiocésaine, internationale [et] intercontinentale. Un autre est cel[ui] de la collaboration des séculiers et d[es] religieux. Mais ces problèmes ne so[nt] que posés. S'agissant de la formati[on] des prêtres, on souhaite qu'elle s[oit] plus « adaptée ». S'agissant de le[ur] existence, on souhaite qu'elle soit d'[un] style plus simple, moins séparé. S'agi[s]sant de leur sainteté, on pose le pr[o]blème de leur soutien et d'un acc[ès] facilité aux états de perfection. Ava[nt] tout cela, les prêtres interrogés p[ar] *Evangéliser* demande que soit pouss[ée] la théologie du sacerdoce.

• *Le diaconat*. On sait que la que[s]tion est posée de restaurer le diacon[at] comme état de vie permanent. Vie[n]dra-t-elle au concile et sera-t-elle r[é]solue positivement ? *Wort und Wa[h]rheit*, *Evangéliser*, le P. Nicolau et [le] P. Hardon le souhaitent.

• *Le laïcat*. « Que le laïc soit tra[ité] autrement qu'en manœuvre », dema[n]de le P. Lozano (*Vida Nueva*) ; « ét[a]blir que l'apostolat des laïcs n'est p[as] un expédient temporaire ni une faç[on] de pallier le manque de prêtres en ce[r]taines régions, mais est de l'essence [de] l'Eglise », insiste le P. Hardon. C'e[st] là une aspiration très largement r[é]pandue. Mgr Veuillot, évêque d'A[n]gers, estime qu'il appartiendra [au] concile d'approfondir les fondemen[ts] doctrinaux de l'action des laïcs da[ns] l'Eglise. Le P. Congar précise les de[...]

cts dont devrait tenir compte le é *de laïcis* à élaborer : « Il s'agirait préciser, de proclamer la place et che des laïcs à la fois à l'intérieur 'ordre social de l'Eglise (l'Eglise ne ordre sacré à part) et dans la onsabilité que l'Eglise a du monde nission) ».

liturgie. Si l'adaptation de l'Egli-ux tâches d'évangélisation est une re de structures et une affaire nmes, c'est aussi une affaire de ngage ». Il est surtout question ici angage liturgique. Et les aspirations sont pratiquement unanimes : que soient poursuivies et menées rapidement à leur termes les réformes engagées depuis le pontificat de Pie XII. Ces aspirations ont pour points d'application essentiels l'extension de l'usage de la langue vulgaire et l'achèvement de la réforme du bréviaire et du missel.

Ainsi, pour autant que nous pouvons en juger, se manifeste l'attention au monde et la perspective délibérément missionnaire qui conditionnent pour l'essentiel l'opinion d'importants milieux catholiques à l'égard du concile.

Convergences de la mission et de l'œcuménisme

is « les autres », auxquels on une attention si intense, ce sont , à l'intérieur de ce vaste monde évolution, les chrétiens séparés. Le ile a pour but d'« adapter la disne ecclésiastique aux besoins de mps », a précisé Jean XXIII. Mais ui est évident pour Dom Olivier seau (*La Revue Nouvelle*) l'est tous ceux qui réfléchissent au le : parmi ces besoins, celui de é est un des plus urgents. Le ongar le dit sans ambages : « Le il même du concile sera finalisé. lutôt téléfinalisé par la perspective rapprochement et du remembre- chrétien ».

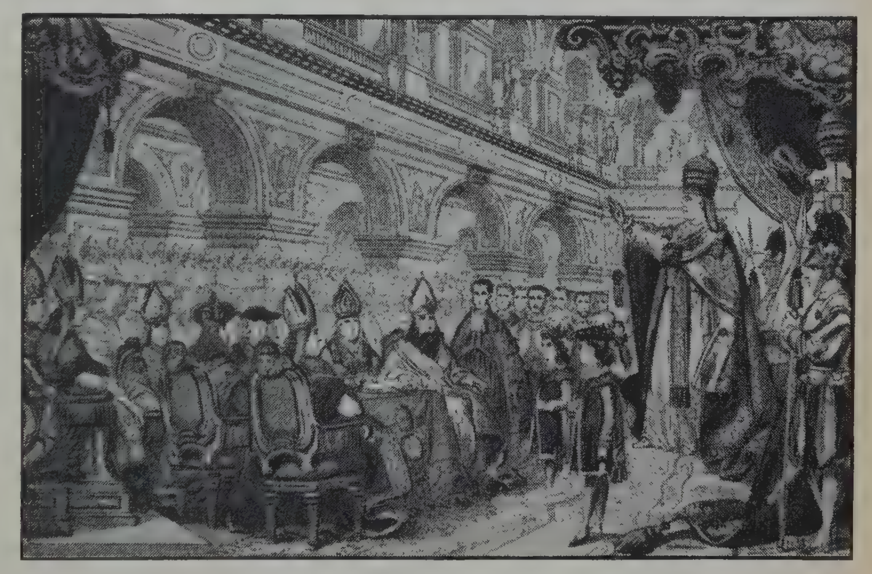
st au titre de cette perspective nénique que se multiplient nom-de pétitions de principe. « Que ncile ne soit pas un obstacle, mais re largement au courant pour é de ceux qui croient en Dieu » Orbegozo, déjà cité). « Le concile evrait se livrer à aucune défini-dogmatique qui ne soit pas absont nécessaire. Tout nouveau dog-éloigne davantage de l'Eglise les iens séparés » (P. Zurbano, s.j., *Nueva*). C'est aussi l'avis du cha-Aubert et du P. Gieraths, o.p. *e Ordnung*), qui ajoute qu'il ne rait pas non plus de mariologie. is que Mgr Kampe, évêque auxi- de Limburg, souhaite la partici-n de non catholiques, au moins ne observateurs, car l'Eglise rait recevoir de l'extérieur d'utiles lsions, de nombreux évêques amé-ns et allemands souhaiteraient que rendue possible une coopération confessionnelle contre les périls nuns...

st peut-être arbitrairement que avons mis en correspondance avec uverture au monde » les thèmes oblèmes présentés plus haut : ils spondent aussi étroitement à uverture œcuménique ». C'est as-lair quand il s'agit de grands cou-qui agitent les esprits et les so-et par rapport auxquels nous vu de nombreuses autorités non liques attendre la lumière et es-ter les concours de l'Eglise. C'est quand il s'agit de la tolérance ou relations entre le spirituel et le orel : les protestants demandent à l'Eglise sur ces points des éclaircissements décisifs. C'est clair quand il s'agit du laïcat : nous savons la place qu'il occupe dans les Eglises de la Réforme. C'est clair quand il s'agit de la « décentralisation » : nous savons la hantise des Eglises orientales à l'égard de toute « latinisation » et le souci qu'elles ont des particularités locales, ethniques, linguistiques. C'est clair quand il s'agit du langage liturgique, etc.

La théologie de l'Eglise

Mais la convergence d'une part entre perspectives missionnaires et perspectives œcuméniques, d'autre part entre catholiques et non catholiques est surtout évidente quand on voit se dégager l'essentiel, ce sur quoi insistent et reviennent tous les commentateurs, ce qui est comme la « clé de voûte » à la fois des adaptations missionnaires et des démarches œcuméniques : la théologie de l'Eglise.

« Une théologie du corps apostolique est la clé d'une réponse valable aux interrogations qui sont aujourd'hui posées à l'Eglise », écrit l'abbé Frisque (*La Revue Nouvelle*). Qu'est-ce à dire ? Ce dont il est partout question, et avant toute autre chose, c'est de compléter l'œuvre amorcée et non achevée au premier concile du Vatican (Mgr Veuillot) en reprenant les travaux préparés alors (P. Dejaifve, *Nouvelle Revue Théologique*) ou réalisés depuis (P. Spiazzi), de « compléter les définitions sur le pape par un exposé d'ensemble sur l'Eglise » (chanoine Aubert), d'élaborer le traité *de Ecclesia* (Mgr Jäger, P. Congar), de reconsidérer « les prérogatives pontificales dans leurs relations avec le collège épiscopal et la structure hiérarchique de l'Eglise » (P. Dejaifve), de préciser le sens de l'infaillibilité pontificale et d'éclaircir les conditions de son application (Mgr Dumont, *Evangéliser*, P. Hardon), de revaloriser la doctrine de l'épiscopat (Dom Olivier Rousseau, abbé Frisque), de revaloriser la collégialité de l'épiscopat (P. Hamer, R. Snoeks, Poelman), d'éclaircir et de définir les fonctions propres et spécifiques des membres du Corps Mystique et leurs relations : papauté, épiscopat, laïcat (chanoine Aubert, P. Gieraths, P. Nicolau, *Evangéliser*, Mgr Jäger, *Wort und Wahrheit*)...



Le premier concile du Vatican.
Une œuvre à compléter.

La théologie de l'Eglise : selon tous les experts, c'est là la question numéro un devant laquelle le concile se trouvera placé. Naît-elle de l'élan missionnaire de l'Eglise et de la nécessité ressentie d'une meilleur « rendement » des divers membres du corps apostolique ? Naît-elle de l'élan œcuménique qui, aujourd'hui, anime la même Eglise ? Mais ne s'agit-il pas plutôt d'un même élan ? C'est l'abbé Frisque qui l'écrivait : « La mise en situation missionnaire de l'Eglise tout entière aura un retentissement décisif sur le plan œcuménique. »

L'ÉVÉNEMENT RELIGIEUX LE PLUS IMPORTANT

(Suite de la page 4)

Nous vivons dans un monde de plus en plus athée

En écrivant cet article, je ne peux pas m'empêcher de penser aux auditoires auxquels je m'adresse, plusieurs fois par semaine, dans les quartiers de Paris ouvriers et bourgeois, dans les villes de province, pour leur parler de ce sujet. Ils attendent beaucoup de l'Eglise, beaucoup plus qu'on ne pense. Ils pressentent obscurément ce que pourraient être ce rajeunissement, cette vigueur renouvelée. Or la tentation est grande de constamment nous refermer sur nous-mêmes, de tourner dans nos propres problèmes en oubliant que les autres nous regardent, à la fois étrangers — oh, combien ! — à nos petites querelles, à nos débats théoriques, mais en même temps désireux au fond d'entendre le message évangélique que nous avons à transmettre. Trop souvent nous parlons de l'Eglise *en face* du monde, *en face* de l'athéisme, *en face* du laïcisme. Comme si l'Eglise n'était pas *dans le monde*, comme si nous n'étions pas tous imprégnés des ténèbres extérieures, comme si nous ne vivions pas parmi des gens menacés de paganisation, comme si nous ne l'étions pas nous-mêmes.

Plus grave encore que la pratique religieuse insuffisante est, en effet, la paganisation des esprits. Le prochain concile serait-il digne de ce nom et ne provoquerait-il pas une immense déception s'il se déroulait en oubliant les formes modernes de l'athéisme, l'exaltation de la technique, l'évolution matérialiste *universelle*, l'apostasie des masses ? Le renouveau chrétien qu'on constate heureusement dans plusieurs pays, parmi des militants trop peu nombreux, des groupes d'apostolat ou de spiritualité, ne doit pas nous cacher la déchristianisation ou la paganisation massive qui se produit partout et *se poursuit quand même*, parallèlement, dans les mentalités (et dont le marxisme n'est qu'un des aspects). Une civilisation nouvelle tend à se constituer en dehors de toute référence chrétienne : même s'il ne devait pas se prononcer sur des phénomènes comme le *birth control*, la guerre nucléaire ou les exigences de la justice internationale, le concile devrait avoir présents ces problèmes vrais de la conscience. De tels problèmes relèvent de plusieurs compétences. Ils constituent même comme une toile de fond au travail de *toutes* les commissions. Mais peut-être risquent-ils, justement à cause de cela, d'échapper à toutes. Pourquoi l'apostolat de l'Eglise dans les nouveaux milieux athées ne relèverait-il pas d'une commission ou d'une sous-commission spéciale ?

L'absence des laïcs

De ces phénomènes, les laïcs, particulièrement tournés vers la « consécration du monde », sont profondément conscients. Or, comme l'ont remarqué, non sans ironie parfois, divers observateurs et participants, les laïcs sont absents de la préparation du concile, même dans des Commissions où leur place
aurait été toute trouvée, comme celles qui so
chargées des techniques de diffusion, de l'unité d
chrétiens ou de... l'apostolat des laïcs (4).

Certes, en tel ou tel pays, des laïcs ont été consu
tés par leurs évêques, et il y a, dans les commi
sions, des aumôniers et des assistants ecclésiast
ques parfaitement au courant des préoccupations d
laïcs. Mais la compétence théologique est-elle
seule qui compte, en particulier dans un concile do
l'objectif pastoral est évident ? S'il s'agit de discer
ner les obstacles modernes à la transmission du me
sage, leur expérience aurait pu compléter ou re
forcer celle des consulteurs, religieux ou prêtres, q
appartiennent d'ailleurs comme eux à l'Eglise e
seignée.

Ils auraient représenté, en quelque sorte, la vo
du peuple chrétien, dans la préparation d'un conci
qui se situe à un moment de l'histoire de l'Eglis
où ce qu'on appelle, sans doute un peu vite, la pro
motion du laïcat, est justement un des faits majeur

On aurait tort, toutefois, d'attribuer à cette ab
sence plus de signification ou plus d'importanc
qu'elle n'en a. Sans parler des difficultés pratique
ou psychologiques qui auraient pu se présenter,
faut rappeler que les laïcs sont effectivement pré
sents à travers leurs évêques, car ceux-ci ne so
pas seulement docteurs, juges et pasteurs, mais auss
témoins de la foi de leur diocèse.

L'attente de l'opinion publique

Une considération semble avoir tenu une grand
place dans l'organisation et la préparation du conci
le : celle du secret. Ce point, à lui seul, pourra
faire l'objet d'une longue étude. S'agit-il, par exem
ple, du secret diplomatique ? Les avantages en sont
ils toujours aussi grands que les inconvénients
Peu importe ici : il va de soi qu'une certaine discré
tion s'impose, ne fût-ce que pour le bon déroule
ment des travaux. Mais cette discrétion ne doit pa
aller jusqu'à l'ignorance du rôle et de la nécessit
d'une opinion publique dans l'Eglise, définis jadi
par Pie XII à l'occasion d'un congrès mondial d
la presse catholique. Pour que la vie circule à tra
vers l'Eglise comme à travers un organisme vivan
il faut aussi que circule une certaine informatio
Le concile est une manifestation de la vie de c
grand corps. Il concerne l'Eglise entière. Et ceux-l
même qui sont en dehors d'elle en attendent que
que chose. La création d'un service de presse
d'information a été annoncée. Comment ne se ré
jouierait-on pas d'une telle nouvelle ? Déjà les jour
naux sont à l'affût ; ils le seront beaucoup plu
quand la date du concile lui-même approchera. Die
sait ce qu'ils pourront alors raconter si on ne leu
facilite pas la tâche, si on ne les oriente pas, si o
ne les aide pas à comprendre la nature particuliè
de l'Eglise et le sens de ce concile.

---

(4) Une seule exception à la commission des Etudes et S
minaires. (Il s'agit d'ailleurs d'un membre d'Institut séculie
Nous laissons de côté, naturellement, la commission d'organis
tion, où se trouvent des laïcs, techniciens des finances.

bjectif d'un tel service d'information ne doit tre seulement d'éviter des erreurs : il ne serait qu'un pis-aller auquel on se résignerait pour aire avec le minimum de risques un monde fé de sensationnel. Le concile n'est-il pas une ordinaire, une unique occasion d'information ve sur l'Eglise elle-même ? Et l'information elle pas aujourd'hui un des moyens de l'évantion ? En se préoccupant de l'opinion publique, ncile ne remplit pas une mission extérieure à ême, il est fidèle à ses propres objectifs pasx.

« Interpellés par le concile »

us devons être bien persuadés que nous vivons noment privilégié de la vie de l'Eglise. Les les sont rares : vingt en vingt siècles. Et le er remonte à quatre-vingt dix ans. Si ce ry continue, nous n'en verrons pas d'autre au de notre existence terrestre ! On en croyait la ion perdue, et voici que Jean XXIII, comme chose toute naturelle, le convoque. Sa prépa, sa célébration, les suites à lui donner occupe une dizaine d'années de la vie de l'Eglise, et nfluence durera sans doute beaucoup plus long encore. Devant un tel événement, nous n'al pas rester passifs. Ce qui est en cause, c'est la croissance de la vie du Christ dans son Eglise, c'est la manifestation de cette croissance dans un monde distrait et de plus en plus imprégné de matérialisme. Pour comprendre l'importance du concile, il faut remonter à tel ou tel des conciles du passé : le concile de Trente, par exemple, qui opéra une profonde réforme et d'où sortit, au XVIIe siècle, une magnifique floraison de sainteté. Cette occasion exceptionnelle de renouvellement et de rajeunissement, nous devons la saisir, la vivre à notre niveau, dans la foi et la prière. « A mesure que le monde vieillit, a écrit Mgr Baron dans un texte déjà cité, les plus belles et les plus authentiques vérités, pour être acceptées par un monde blasé de discours, demandent que les croyants prouvent, par leur vie, la sincérité de leur foi. Et c'est ici que nous sommes tous comme interpelés par le concile. Il nous demande : « Que faites-vous pour que le visage de l'Eglise soit visible et soit séduisant à travers vos manières d'être et d'agir ? » Quel examen de conscience pour nous !... Refuserons-nous d'entendre l'appel à notre propre conversion qui monte comme d'« une âme aux mille voix » du fond d'un événement auquel est intéressé tout l'Univers ?... J'ose le dire, pour les âmes qui prêteront l'oreille à l'appel du concile, au fond de leur cœur, c'est une vie nouvelle qui commence ».

LES LIVRES

Le concile à la mi-temps de sa préparation

SIX OUVRAGES

nonce de la convocation d'un pro concile a réveillé l'attention sur nstitution fort négligée, il faut le aître, au cours des quatre-vingts écoulés, depuis le premier con Vatican. Alors que, dès les pre décennies du XVIe et jusqu'à la e moitié du XIXe siècle, histoires, ions de textes s'étaient multipliées endre accessible l'œuvre des plus ntes au moins de ces assemblées, rnières générations semblent n'y porté que peu d'intérêt.

rande « Histoire des Conciles »

traduction française, considérable enrichie, de l'*Histoire des conciles* en allemand par Hefele entre t 1890 demeure l'instrument princi nformation. Mais l'ouvrage primitif it en 1449. Le cardinal Hergenrö vait continuée jusqu'en 1536. Dom lerq avait décidé de le faire pro jusqu'au concile du Vatican. De 930, trois tomes, en cinq volumes, nné l'histoire du concile de Trente, de ses décrets et l'histoire des s tenus par les catholiques orien ont les actes avaient été publiés par Mgr Petit dans la continuation de la grande collection de Mansi. Il manque encore l'histoire des conciles régionaux et nationaux tenus en Occident depuis le milieu du XVIe siècle, et surtout celle du concile du Vatican pour lequel on ne dispose pas encore d'une histoire vraiment satisfaisante.



Le concile de Trente.
Trois tomes, en cinq volumes.

Sans doute les grandes histoires de l'Eglise font place à celle des conciles, mais il était devenu difficile de s'informer rapidement sur cette dernière et plus encore de prendre commodément connaissance de leurs actes. Cette dernière lacune n'est pas encore comblée et, à vrai dire, il ne semble pas qu'elle doive l'être prochainement.

Les immenses publications entreprises par Schwartz pour les premiers conciles œcuméniques, par l'Institut pontifical oriental de Rome pour le concile de Florence, par la Görresgesellschaft pour celui de Trente, celle que fait espérer une jeune équipe scientifique pour les conciles généraux du moyen âge latin, comme celle des conciles occidentaux de l'époque mérovingienne et carolingienne, parue dans les *Monumenta Germaniae Historica*, sont réservées aux spécialistes et c'est dans une collection protestante qu'est annoncée, aux éditions Delachaux et Niestlé, la traduction française des canons des premiers conciles

Un manuel commode

Pour l'histoire des conciles œcuméniques nous disposons heureusement du petit volume de Mgr Jedin (1) dont la traduction française est parue ces derniers mois. Sous un mince volume, ce petit ouvrage rendra les plus grands services. L'auteur a remarquablement réussi à dessiner les visages divers revêtus au cours des siècles par des assemblées que l'on a pris tardivement l'habitude, et pour des raisons parfois assez contingentes, de grouper sous la qualification de « conciles œcuméniques ».

A vrai dire, seuls devraient porter cette appelation les quatre premiers, tenus antérieurement à la constitution d'Eglises dissidentes. Mais, si l'on tient compte de l'origine du mot œcuménique, repris de la langue officielle du Bas-Empire, on l'étendra aux huit premiers conciles tenus sur convocation de l'empereur, au nom des intérêts généraux de la chrétienté. On s'accorde de plus en plus à dénommer « conciles généraux » les assemblées tenues au cours du moyen âge dans l'Occident latin sur convocation du pape. Mais il faudrait mettre à part celles qui se réunirent au temps du grand schisme d'Occident, durant ce qu'on a appelé la période conciliaire.

Florence-Ferrare

Parmi elles émerge le concile de Florence-Ferrare (1436-1439) qui vit l'éphémère réunion à l'Eglise romaine de la plupart des Eglises Orientales. Il attire aujourd'hui particulièrement l'attention. Non seulement les actes et documents qui s'y rapportent sont, comme il a été dit, en cours de publication, mais ce concile vient d'être l'objet d'une remarquable étude d'ensemble du P. Gill s.j. (2) dont on trouvera les lignes essentielles, présentées par l'auteur lui-même, dans l'ouvrage collectif *Le concile et les conciles*. Les conciles de Trente et du Vatican dont la physionomie est si différente de celle des assemblées précédentes appellent également une étude particulière.

D'hier à aujourd'hui

Le livre de Mgr Jedin, en dehors de quelques remarques préliminaires sur la notion de Concile et de quelques rapides réflexions sur les perspectives d'avenir, s'en tient au plan de l'histoire, d'ailleurs magistralement dominé. Celui de Mgr L. Jäger, archevêque de Paderborn (3), s'attache plus spécialement à mettre en relief les particularités de chacun des types d'assemblées conciliaires qui se sont succédé au cours des siècles. Il y ajoute un long chapitre sur les perspectives du prochain concile, telles du moins que les dessine l'attente de la chrétienté : mission de l'Eglise dans le monde présent de plus en plus largement laïcisé; problème de tribunaux si nombreux et divers; recherche de la réconciliation des chrétiens divisés. Quelques conférences et allocutions reproduites à la fin du volume viennent encore élargir cette vue d'ensemble en faisant le point des diverses étapes déjà franchies depuis la première annonce du prochain concile. L'ensemble constitue l'une des meilleures introductions dont nous disposions à l'heure présente pour situer à sa juste place le second concile du Vatican dans l'ensemble de l'histoire conciliaire et du développement de l'ecclésiologie.

Références

(1) Mgr Jedin : **Brève histoire des conciles œcuméniques.** Paris, Desclée et Cie. 1960.

(2) P. Gil, s.j. : **The Council of Florence,** Cambridge University Press. 1959.

(3) Mgr L. Jäger : **Das ökumenische Konzil, die Kirche und die Christenheit,** Verlag Bonifacius Druckerei, Paderborn, 1960.

(4) Hans Küng : **Konzil und Wiedervereinigung. Erneuerung als Ruf in die Einheit,** Herder Verlag, Fribourg, 1960.

(5) **Le Concile et les conciles.** Paris, Le Cerf et Ed. Chevetogne (Belgique), 1960.

Réformes et unité

L'abbé Hans Küng (4) s'interroge sur tout ce qu'implique l'orientation donnée avec insistance par Jean XXIII au prochain concile : rajeunir l'expression visible de la vie de l'Eglise afin de rendre possible la restauration de l'unité chrétienne. Que l'objet ultime du concile soit bien la restauration de cette unité œcuménique, telle est indubitablement l'intention très affirmée du pape. Mais l'intuition qui donne son caractère propre à sa décision de convoquer un concile, est que cette réconciliation présuppose des transformations profondes dans les institutions de l'Eglise catholique et peut-être dans la manière de formuler tel ou tel point de sa doctrine afin d'éviter des malentendus, des expressions qui choquent ceux qui n'ont pas été mis par tout leur milieu d'existence en sitution de les bien comprendre.

L'auteur trace ensuite les lignes maîtresses qui doivent animer cette rénov tion catholique de l'Eglise : il faut q soit ressentie comme une profonde so france le péché de la division, il fa prier, car l'unité ne peut être qu'un d de Dieu, mais il faut aussi entreprend une critique sérieuse de tout ce q dans l'existence concrète de l'Eglise c tholique, met obstacle à l'unité. Il fa agir enfin : la réforme que comporte renouvellement demandé n'est ni u révolution, ni une restauration du pass mais bien cette rénovation qui fait trouver les traits les plus authentiqu sous lesquels l'Eglise pourra se faire connaître aujourd'hui par tout homme bonne volonté comme la messagère salut de Dieu et de son propos de grâ dans le Christ. Une telle rénovation n'e pas un fait sans précédent.

Ce livre est déjà si riche qu'on a scr pule à signaler quelques absences. semble pourtant que l'auteur est tell ment préoccupé par la problématique dialogue catholique-évangélique tel qu se propose dans les pays germanique qu'il fait insuffisamment droit à ce qui devraient s'établir entre une Egli modelée depuis des siècles par le se génie de l'Occident latin et les dive mondes non-occidentaux, et tout d'abo avec les Eglises orientales.

« Le concile et les conciles »

C'est l'exigence d'un dialogue vérit blement catholique qui ressort au co traire du maître ouvrage collectif dé mentionné : *Le concile et les concil* (5), fruit d'une semaine d'études tenu à l'automne 1959 au monastère de Ch vetogne (Belgique).

Dom Rousseau le montre bien da l'introduction, comme le P. Congar da les pages de conclusions où il met pleine lumière les problèmes permanen qui, sous des formes diverses, sous-te dent toute l'histoire des assemblé conciliaires. L'exposé des grandes ép ques de cette histoire fait par des sp cialistes éminemment qualifiés deva un auditoire réunissant catholiques, thodoxes et protestants, avait donné casion à ces problèmes fondamentaux se cristalliser peu à peu. Les pages P. Congar ont largement tiré profit ces échanges de vue pour dégager qu ques questions essentielles que pose tant la nature des conciles et leur pla dans la vie de l'Eglise que leurs rel tions avec l'Ecriture et la Tradition vante. Les divers chapitres qui cons tuent le corps de l'ouvrage représente avec les notes et références qui y so jointes, une vue d'ensemble de tout p mier ordre sur les aspects si dive qu'ont revêtus suivant les époques conciles aujourd'hui considérés com œcuméniques. On a déjà cité le trav du P. Gill sur le concile de Florence ; faut au moins mentionner l'ample expo si riche et si nuancé que le Professe A. Dupront a consacré au concile Trente, et celui à plusieurs égards n neuf du chanoine Aubert sur le premi concile du Vatican.

QUINZE JOURS D'ACTUALITÉ RELIGIEUSE

RANCE : Les catholiques, les événements d'Algérie et le référendum



événements qui ont endeuillé Alger et d'autres villes rie ont provoqué plusieurs interventions des autorités uses. Le 10 décembre, Mgr Duval stigmatisait « la fratricide » et « la violence injuste », en appelait moyens pacifiques » et proclamait « que la division rançais est un grave danger pour l'humanité tout en- ». Deux jours plus tard, Jean XXIII évoquait dans locution « les tristes nouvelles qui Nous viennent d'Al- (et qui) Nous ont douloureusement affecté et attristé ». , les chefs spirituels d'Alger se réunissaient et pu- t un communiqué dans lequel ils condamnaient fois de plus toutes les manifestations de violence », t spécialement « la profanation et la dévastation d'une gue ». Mgr Duval, enfin, faisait lire dans les églises un pressant appel à la prière et à l'action » pour renaître la confiance réciproque ». En raison du -feu, il n'y a pas eu de messe de minuit à Alger Noël.

France métropolitaine, où de nombreux évêques ont demandé des prières, la quinzaine a été marquée par lée de prière qui, au soir du 16 décembre, a rassem- Notre-Dame de Paris, autour de Mgr de Proven- et de MM. Michelet, Mauriac et Bidault (notre , plus de cinq mille étudiants.

s la perspective enfin du référendum du 8 janvier, rdinaux de France ont publié le 19 décembre une ation rappelant que « le devoir de voter est une obli- grave. Dans les circonstances actuelles, elle est par- rement impérieuse (...) L'abstention serait une démis- evant le devoir civique ».

RESIL : Importante prise de position en faveur de la réforme agraire

gt et un évêques de l'Etat de Sao Paulo et Mgr Camara, secrétaire de l'épiscopat brésilien, ont pu- l'issue d'une conférence réunie début décembre une ation appelée à un grand retentissement. Les signa- approuvent unanimement le projet de réforme agraire par le gouverneur devant l'Assemblée législative de l'Etat. Ils invitent les autorités et les propriétaires à procéder sans délai à cette réforme. Ils envisagent de lancer un appel aux autres Etats du Brésil afin qu'eux aussi préviennent « la révolution violente qui viendra inévitablement si la réforme agraire n'est pas réalisée au Brésil ».

Cette déclaration n'est pas sans relation avec la publication, au début de novembre, d'un fort ouvrage dans lequel deux évêques d'un Etat voisin déclarent en substance : pour faire face à l'anarchie universelle, il faut avant tout défendre la propriété privée contre les interventions de l'Etat ; toute réforme agraire est socialiste ou communiste : le chrétien doit donc s'y opposer en conscience. « C'est une erreur fatale, écrivent au contraire les évêques de Sao Paulo, de croire que toute réforme agraire est un pas vers le communisme, comme c'est une erreur de croire que l'Eglise condamne toute espèce de réforme agraire ».

● CONGO (EX-BELGE) : Les inquiétudes pour l'Eglise au Kasaï ne sont pas fondées

A la suite de notre information du numéro 133 (p. 10) sur les Baluba du Sud-Kasaï, Mgr Jadot, dont nous rapportions d'autre part une déclaration, nous prie de souligner qu' « il ne partage absolument pas les vues exprimées dans ce passage et qu'il ne voudrait pas que ses amis du clergé africain du Kasaï se figurent qu'il nourrit une telle opinion à leur égard ». Un prêtre Baluba résidant en Belgique nous écrit de son côté qu'une « Eglise nationale baluba » est une vue de l'imagination : « La réalité est tout autre pour tous ceux qui connaissent l'évêque de Luebo et les circonstances difficiles où il a travaillé, lui et son clergé. Mgr Nkongolo est un homme droit et juste, profondément compréhensif, plus préoccupé du bien des autres que de son propre sort. S'il a accepté le transfert qui inquiète tant vos correspondants, c'est uniquement par souci du bien général, pour sauver l'apostolat au Kasaï. Il l'a fait, à tête froide, en faisant taire ses répugnances naturelles, après avoir pris avis auprès de toutes les personnes compétentes jusque dans la curie romaine (...) Grâce aux prêtres et religieux Baluba, quelque chose reste debout dans l'isolement du Sud-Kasaï : l'Eglise catholique ».

[Nous accueillons bien volontiers ces informations en précisant seulement : 1) que la déclaration de Mgr Jadot et l'information sur les Baluba étaient nettement distinguées dans notre présentation ; 2) que notre information sur les Baluba ne mettait d'aucune façon en cause Mgr Nkongolo, dont nous connaissons assez les difficultés ; 3) que cette information ne comportait aucune affirmation, faisant seulement état des inquiétudes de plusieurs missionnaires qui seront heureux comme nous de les savoir non fondées.]

● CUBA : Fidel Castro : « Etre anti-communiste, c'est être contre-révolutionnaire »

La lettre ouverte adressée à Fidel Castro par l'épiscopat cubain (voir notre dernier numéro) a provoqué la fureur du Premier ministre. Dans un discours prononcé en la nuit du 17 au 18 décembre, il a annoncé qu'il ne répondrait pas et a affirmé : « Quant à nous, nous pensons qu'être anti-communiste c'est être contre-révolutionnaire ». Sans le nommer, il s'en est pris au cardinal Arteaga y Bétancourt, l'accusant d'avoir donné « le baiser de Judas au tyran sanguinaire et corrompu » (Batista). « J'estime, a-t-il ajouté, que depuis le triomphe de la révolution les communistes ont été tolérants et n'ont jamais attaqué le clergé... Par contre, certains curés ont encouragé l'assas-

sinat de fonctionaires et les actes des sbires qui cherchent à nous priver des vrais patriotes. La lutte sera dure, mais nous savons qui sont nos ennemis d'aujourd'hui et de demain ».

Depuis longtemps, Fidel Castro oppose le clergé « contre-révolutionnaire » aux « bons prêtres ». Au premier rang de ceux-ci, le P. German Lence, leader du groupe « Avec la croix et avec la patrie ». Le P. Lence devait parler à la télévision le 17. D'après *El Mundo*, il en aurait été empêché par ses supérieurs. Deux jours plus tard, *Revolucion* annonçait qu'il n'avait pu dire sa messe le 18. L'*Agence France Presse* apprenait de source ecclésiastique qu'il avait été suspendu *a divinis* par Mgr Boza Masvidal, évêque coadjuteur de La Havane. Dans la nuit du 19 au 20, Fidel Castro prononçait un nouveau discours et contre-attaquait : « Si après lui avoir interdit de dire sa messe (les évêques) prétendent excommunier un prêtre qui défend sa patrie, alors, ils devront excommunier le peuple de Cuba tout entier et son gouvernement... »

● POLOGNE : Le cardinal Wyszynski attaque ceux qui portent progressivement atteinte à l'Eglise

« Les dirigeants de notre pays ne doivent pas oublier qu'ils gouvernent des hommes et non pas des animaux » — a déclaré le cardinal Wyszynski au cours de son sermon de Noël, en la cathédrale Saint-Jean de Varsovie. L'allocution du prélat de Pologne a consisté en une vigoureuse défense des droits et traditions de l'Eglise polonaise et en une vive attaque contre ceux qui y portent progressivement atteinte. C'est ainsi que le cardinal a reproché aux dirigeants polonais de présenter l'Eglise sous un faux jour et de mal la connaître. Il a mis en doute les motifs d'ordre économique invoqués par le gouvernement pour justifier la suppression des deux jours fériés : la fête des Rois et l'Assomption (cf. *I.C.I.* n° 133). Il s'est également prononcé une fois de plus contre la loi sur la maternité consentie, déclarant qu'un peuple ne doit pas avoir peur des enfants. « Cette année a été très dure pour nous — a dit encore le cardinal Wyszynski — l'Eglise a subi une limitation sensible de ses droits et les restrictions se poursuivent ». Le cardinal a indiqué ensuite que les leaders communistes étrangers, qu'il a accusés d'ingérance dans les affaires intérieures polonaises, prétendent que l'Eglise catholique en Pologne possède de trop grands droits. « C'est là notre affaire, c'est l'affaire de la Pologne souveraine et catholique » — a conclu Mgr Wyszynski.

● YOUGOSLAVIE : Climat favorable à l'amélioration des relations Eglise-Etat

Deux déclarations récentes indiquent le climat dans lequel se situent les tentatives d'amélioration des relations Eglise-Etat d'une part (cf. *I.C.I.* nos 131 et 133), les rumeurs concernant la nomination par le Vatican d'un délégué apostolique à Belgrade d'autre part (cf. *I.C.I.* n° 133). A son retour de Rome, Mgr Ujcic, archevêque de Belgrade, a accordé une interview au correspondant d'*Il Tempo* et, pendant son séjour à Rome, M. Popovic, ministre des Affaire étrangères, a évoqué ces problèmes dans une conférence de presse.

Parlant de la situation des catholiques en Yougoslavie, Mgr Ujcic a déclaré : « La Constitution yougoslave prévoit la possibilité, mais la possibilité seulement, de l'intervention de l'Etat en faveur du culte par des subventions. Bien entendu, vous savez que la loi peut être interprétée de différentes façons suivant les bonnes ou mauvaises dispositions des autorités ». Aussi l'archevêque a-t-il toujours fait valoir l'utilité de rétablir des relations entre l'Eglise et l'Etat. Selon M. Popovic, le gouvernement est prêt à entrer en négociation avec l'épiscopat, « à condition, précise-t-il, qu'il soit bien compris que tout doit se passer dans les limites mêmes des lois du pays clairement énoncées dans la Constitution ».

S'agissant des relations avec le Vatican : « De la bon[ne] volonté existe de part et d'autre, a déclaré Mgr Uj[cic.] Moi-même, je me suis fait l'interprète de la satisfacti[on] avec laquelle les catholiques verraient un rapprocheme[nt] entre l'Etat yougoslave et le Saint-Siège ». A M. Po[po]vic, un tel rapprochement paraît également possible et [dé]sirable. Aucune initiative n'a cependant été prise enco[re,] a-t-il dit, en vue du rétablissement de relations diploma[ti]ques avec le Saint-Siège.

NOUVELLES NON CATHOLIQUES

● BULGARIE : La lutte contre « les survivanc[es] religieuses » continue

Depuis plusieurs mois une vaste campagne contre « [les] survivances bourgeoises » est menée dans le pays t[out] entier par les organismes de Propagande et d'agitation [du] parti communiste. Un effort particulier semble être fait [ac]tuellement dans le département de Sofia où selon le *Rab[o]nitchesko Delo* (du 10-12-1960), organe du Parti comm[u]niste, de nombreuses conférences sont organisées en vue [de] supprimer « les préjudices causés par les superstitions et [les] préjugés religieux ».

● UNION SUD-AFRICAINE : Pas d'unanimi[té] des Eglises sur la condamnation de l'« apartheid »

La conférence qui, à l'initiative du Conseil œcuméni[que] des Eglises, a réuni à Johannesburg du 7 au 14 décem[bre] quatre-vingts représentants des Eglises d'Afrique du S[ud,] a adopté une déclaration condamnant « toute discrimi[na]tion raciale », précisant qu'« il n'y a pas de fondeme[nts] scripturaires à la prohibition des mariages mixtes » [et] ajoutant que « nul croyant en Jésus-Christ ne devrait ê[tre] exclu d'une Eglise du fait de sa race ». Cette déclarat[ion] n'a pas recueilli l'unanimité mais la majorité. Les rep[ré]sentants des Eglises réformées hollandaises du Cap et [du] Transvaal ont publié de leur côté un communiqué af[fir]mant que « la politique de différenciation peut être dé[fen]due d'un point de vue chrétien, car elle constitue la se[ule] solution réaliste au problème des relations raciales ».

Une commission de l'Assemblée générale de l'Eglise [ré]formée hollandaise d'Afrique du Sud a d'autre part « [ré]pudié » les onze théologiens de cette Eglise qui ont pu[blié] l'ouvrage intitulé : *Action différée* (voir notre dernier [nu]méro). « La commission est certaine que les activités de [ce] groupe doivent nécessairement aboutir à l'intégration [ra]ciale et au métissage ». Or, « la commission déclare [le] métissage immoral et antichrétien ».

● U.R.S.S. : Création d'une « Commission p[our] les relations interchrétiennes »



Le dernier numéro (de septembre) de *La Revue du Patriarcat de Moscou* arrivé à Paris, annonce la création, le 28 août dernier, d'une « Commission pour les relations interchrétiennes de l'Eglise orthodoxe russe ». C'est le métropolite Pitirim, de Léningrad et de Ladoga, qui en a été nommé président.

Font partie, en tant que membres de cette Commission : Mgr Nicodème de Podolsk, chef de l'Office des relations extérieures du Patriarcat, Mgr Pimène de Dmitrov, administrateur du Patriarcat, Mgr Jean, Exarque pour l'Europe centrale qui réside à Berlin-Karlshorst, Mgr Serge, évêque de Belgorod-Dniestrovsky, l'archipr[être] V.M. Borovoï, adjoint de Mgr Nicodème, l'archiprêtre [.] Roujitsky, recteur du Séminaire théologique à Moscou, enfin, le professeur N.D. Ouspensky, de l'Académie de th[éo]logie à Léningrad.

Le Directeur de la Publication : HOURDIN.   3914 - 1er janv. 1961   Consortium International de Diffusion, 10, rue Daru, Paris (8e). Sté Parisienne d'Imprimerie - 2 *bis*, Imp. du Mont-Tonnerre, Paris

PRIERE AU SAINT-ESPRIT POUR LE CONCILE

O Saint-Esprit, envoyé par le Père au Nom de Jésus, qui assistez l'Eglise de votre présence et la dirigez infailliblement, daignez, nous vous en prions, répandre la plénitude de vos dons sur le Concile œcuménique.

Maître et Consolateur très doux, éclairez les esprits de nos évêques, qui, répondant avec empressement au Souverain Pontife, se réuniront en Concile.

Faites que ce Concile porte des fruits abondants ; que la lumière et la force de l'Evangile se répandent toujours davantage dans la société humaine ; que la religion catholique et l'activité des œuvres missionnaires accroissent leur vigueur ; et qu'enfin la doctrine de l'Eglise soit plus pleinement connue et les mœurs chrétiennes connaissent un salutaire progrès.

O doux Hôte de l'âme, affermissez nos intelligences dans la vérité et disposez nos cœurs à l'obéissance pour que nous recevions avec la même et sincère soumission toutes les décisions du Concile et les mettions en pratique avec empressement.

Nous vous prions aussi pour les brebis qui ne sont pas dans l'unique bercail de Jésus-Christ, afin que, de même qu'elles s'honorent d'être chrétiennes, de même elles parviennent enfin à l'unité sous la conduite de l'unique Pasteur.

Renouvelez en notre époque, comme pour une nouvelle Pentecôte, vos merveilles, et accordez à la Sainte Eglise que, dans une prière unanime, instante et persévérante, avec Marie, la Mère de Jésus, sous la conduite de saint Pierre, s'étende le royaume du divin Sauveur, royaume de vérité et de justice, d'amour et de paix.

Ainsi soit-il.

vous présentera

DEUX GRANDS REPORTAGES

★ *15 janvier : « Un mois chez les Orthodoxes » :*

Après « Le Mouvement œcuménique » (15 janvier 1958), « Les Anglicans » (15 janvier 1959) et « Les Luthériens » (15 janvier 1960), nous poursuivons notre présentation des confessions chrétiennes non catholiques. Un rédacteur de la revue s'est rendu en Grèce. Il a parcouru les monastères et les paroisses. Il a interrogé les théologiens. Il a vu les grands efforts de renouveau entrepris par les laïcs. Son reportage s'ouvre sur un entretien avec le patriarche œcuménique, S. S. Athénagore Ier, dans son bureau, à Constantinople.

★ *1er février : « Les catholiques face à l'imposture » :*

Il s'agit de l'imposture d'une révolution qui, tout en s'en réclamant, bafoue le christianisme : la révolution cubaine. Un rédacteur de la revue rentre de La Havane. Un mois d'enquête lui a permis de voir tous les détails d'une situation dont rendent mal compte des informations dirigées ou passionnées. De favorable qu'elle était à la révolution en ses débuts, l'Eglise est devenue méfiante pour être enfin classée parmi les forces « contre-révolutionnaires ». Pourquoi ? Comment ? Notre reportage le dira.